

**COOP SUPER-CENTRE**  
PORTES-ROUGES  
**ATTENDEZ JEUDI**  
Votre jour de chance

ENQUÊTE EN SUISSE CENTRALE  
**Des choses que l'on n'avait jamais vues...**  
Voir en page 15

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

**L'EXPRESS**

**FAN**  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# ROUTES DÉSERTES EN RAISON DE LA CRISE PÉTROLIÈRE

## Premier dimanche « sans » en Suisse

BERNE (ATS). — C'est avec une grande discipline, mais non sans humour, que les Suisses ont passé le premier des trois dimanches frappés d'une interdiction de circuler. Si quelques-uns de nos compatriotes ont sans doute regretté leur traditionnelle sortie motorisée du dimanche, la plupart d'entre eux ont profité de l'occasion de faire un « retour à la nature » et la police zuricoise a même dû intervenir sur la Nationale 1 pour en chasser quelques promeneurs qui avaient choisi cette autoroute comme nouveau chemin pédestre !

Dans toute la Suisse, les calèches, fiacres et tilburys, fraîchement dépoussiérés, les bicyclettes et même quelques ânes, ont fait leur apparition et ce n'est pas sans une certaine nostalgie que les citoyens ont vu défiler toute la gamme des véhicules d'antan.

Même dans la si propre ville fédérale, les passants n'ont pas semblé s'offusquer du croatin épars « tellement moins polluant que les gaz d'échappement ».

Mais outre la bicyclette et la monture, les Suisses ont fait preuve d'imagination en ce qui concerne les moyens de transport et n'ont sans doute été battus que

par un jeune homme du Liechtenstein qui est arrivé devant le palais princier de Vaduz dans une caisse à savon tirée par un chien polaire !

### PEU DE CONTREVENANTS

Tant les chemins de fer fédéraux que les compagnies municipales ou cantonales de transports publics ont enregistré une assez forte augmentation du nombre de leurs passagers, mais la plupart s'étaient préparés à affronter une telle situation, et de nombreux wagons et trains supplémentaires ont été mis à la disposition du public. On ne peut cependant pas parler de ruée. Les taxis et les services de poste ont également dû faire face à une plus forte demande.

Sur les routes et autoroutes, la police a observé une grande discipline de la part des usagers. Dans le canton de Zurich, sur 500 véhicules contrôlés par la police municipale depuis le début de l'interdiction de circuler, cinq conducteurs n'étaient pas munis d'une autorisation valable.



La police veillait à l'entrée de l'autoroute, mais n'a pu s'empêcher, quelques fois, de sourire de l'ingéniosité dont ont fait preuve hier les Suisses pour se déplacer. (A.S.L.)

## SIX ANS APRÈS LE PUTSCH DES COLONELS

# NOUVEAU COUP D'ÉTAT MILITAIRE EN GRÈCE

### L'EX-PRÉSIDENT PAPADOPOULOS ARRÊTÉ

ATHÈNES (AP). — Six ans et sept mois après le coup d'Etat qui avait amené au pouvoir le régime « des colonels », un officier supérieur ultra, le général Phaedon Ghizikis, commandant de la première armée dans le nord de la Grèce, a renversé dimanche le président Papadopoulos qu'il a mis en état d'arrestation et il a pris le pouvoir sans effusion de sang en profitant du calme dominical.

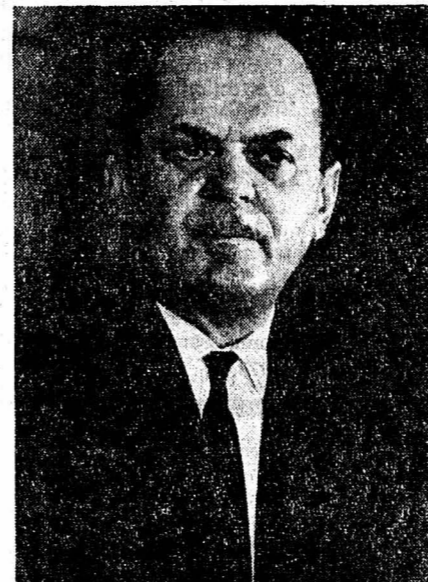
Le général Ghizikis a prêté serment comme nouveau président à 10 h 00 devant le métro de Janina, lui-même connu pour son caractère farouche et intransigeant ; la cérémonie a été télévisée en direct.

Le nouveau chef de la Grèce, un homme considéré comme farouchement réactionnaire, a déclaré un peu plus tard à la radio que les forces armées poursuivront les objectifs de la révolution militaire du 21 avril 1967. Il avait quitté quelques heures plus tôt son quartier général de Salonique pour prendre le régime en main à Athènes, où toutes les issues sont bloquées par la troupe et les blindés. Le calme règne dans la capitale, tout comme à Salonique.

M. Papadopoulos aurait été arrêté dans la station balnéaire de Lagonissi, à une trentaine de kilomètres d'Athènes où il possède une villa surplombant la mer Egée. Selon des témoins, militaires et policiers avaient encerclé la maison tôt dans la matinée.

M. Spyros Markezinis, premier ministre, qui se trouvait dans son appartement d'Athènes, a été informé de son renversement.

Il a été remplacé par M. Adamantios Androutopoulos, qui fut longtemps ministre des finances de M. Papadopoulos. (Lire également en dernière page.)



L'ex-président Georges Papadopoulos. (Téléphoto AP)

**Chronique régionale :** pages 2, 3, 6, 11, 13 et 25  
**Informations suisses :** page 15  
**Les sports :** pages 17, 18, 20 et 23  
**Carnet du jour - Programmes radio-TV :** page 31  
**Dernière heure :** page 31

Neuchâtel : la situation financière de la Ville (Page 3)

Jura : questions à Roland Béguélin (II) (Page 13)

Genève : encore une attaque à main armée (Page 15)

**COOP SUPER-CENTRE**  
PORTES-ROUGES  
**Pour vos achats ATTENDEZ JEUDI le grand jour COOP**

## Démonstration de La Chaux-de-Fonds



A l'occasion de la reprise du championnat suisse de hockey, La Chaux-de-Fonds a accompli, sur la patinoire de Sierre, une démonstration qui en dit long sur ses capacités. C'est par 11-1, en effet, que les champions ont battu la formation valaisanne. Toni Neinger réussit ici le 5me but chaux-de-fonnier. (A.S.L.)

## Journée favorable à Zurich



La dixième journée du championnat suisse de football a été des plus profitables à Zurich, qui, vainqueur à Saint-Gall, a encore vu Neuchâtel Xamax perdre face à Servette. Le Yougoslave de Zurich, Katic, marque ici de la tête malgré la présence de Bigler. (Keystone)

## Bulle continue sa progression



En première ligue, Bulle, net vainqueur d'Audax, a lui aussi vu sa position s'améliorer ce week-end. Sous les yeux d'Auberson, Waeber menace ici sérieusement le gardien Favre aidé de Wiedmer. (Voir en pages sportives.) (Avipress - J.-P. Baillod)

## Mesurer la qualité de vie

Qu'est-ce, au fond, que la qualité de vie dont on parle tant depuis quelques temps pour discréditer le système libéral ? Est-ce le bien-être ? Et comment mesurer ce bien-être ? Faut-il en être un moment privé, pour s'apercevoir de son prix, ou pour comprendre subitement que l'absence de bien-être fait apparaître une nouvelle sorte de bien-être ?

L'interdiction hier de la circulation automobile a permis de répondre à ces questions. La voiture qui, indéniablement, contribue à accroître le bien-être et la qualité de vie, en élargissant leur liberté de mouvement et leur faculté d'échanger des idées et des biens, fait aussi l'objet d'une utilisation abusive.

En être privé de force, comme ce fut le cas hier, a permis à plus d'un automobiliste passionné de discerner les limites de la qualité de vie résultant de l'usage d'un véhicule à moteur. La privation de cet usage lui aura probablement aussi fait découvrir une nouvelle qualité de vie, même s'il refuse d'en convenir ouvertement : ce calme soudain, cette tranquillité, cette absence d'agitation et cette paix ont été propices à la réflexion, à la méditation et à une saine réintégration dans le milieu familial ou social, d'où la manie de la bougeotte et de la vitesse nous éloigne excessivement.

Ainsi certains automobilistes chevronnés auront-ils peut-être constaté que ce qu'ils prenaient pour la qualité de la vie en était en réalité le contraire. Le bien-être, en général, peut fort bien être trouvé lui aussi sinon à ses antipodes, du moins, sur un terrain tout proche mais ignoré.

L'organisation européenne OCDE vient à ce propos d'achever la première étape de ses travaux ayant pour but de mesurer au plus juste le degré de bien-être des populations ouest-européennes. Elle a établi à cet effet un barème des préoccupations sociales fondamentales, relatives à la santé, à l'épanouissement de la personnalité par l'acquisition de connaissances, à l'emploi et à la qualité de la vie professionnelle, au temps et aux loisirs, à la participation à la vie collective, etc...

En cherchant à élargir les notions de bien-être et de qualité de vie, on s'est aperçu que, pour évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la santé, il ne suffit pas de compter le nombre de médecins, ni de chiffrer les dépenses engagées, par rapport au produit national brut. Il importe davantage de dénombrer les habitants qui sont en bonne santé, et de s'intéresser au nombre d'années qu'ils passent en bonne santé durant leur vie.

Le domaine de la qualité de la vie, on le voit, est extrêmement vaste : nous en franchissons à peine le seuil.

R. A.

### LES IDÉES ET LES FAITS

## Encore loin du but

Plutôt décevants — pour qui, du moins, avait gardé quelque espoir — les débats au Grand conseil bernois sur ce qu'on nomme le « rapport Jura ».

Il est vrai que les propositions du gouvernement, axées d'abord sur la « régionalisation », souffraient d'un vice fondamental. Elles tentaient de réduire un problème essentiellement politique à une simple affaire administrative. Il est bien évident cependant que même si l'Oberland ou l'Emmental ont parfois l'impression que le pouvoir cantonal reste un peu trop à l'écart de leurs soucis économiques, que ces régions auraient donc avantage à bénéficier d'une certaine autonomie, le malaise qui se manifeste là est d'une tout autre nature que celui qui agite et même déchire le Jura.

Certes, on peut penser que le temps n'est pas venu de trancher dans le vif et de séparer les districts francophones de l'Ancien canton. On a tort cependant de croire qu'il suffira de quelques ajustements pour faire taire les revendications, apaiser les esprits et rétablir le calme. La situation actuelle ne saurait se prolonger très longtemps encore et, à tout le moins, elle commande de mettre au point un statut d'autonomie pour le Jura.

Encore ne faut-il pas jouer sur les mots ou payer les gens de belles paroles. La notion même d'autonomie recouvre un certain nombre de réalités, ce que le parlement bernois, dans sa majorité, ne semble pas encore avoir compris. C'est bien, voire généreux, de garantir à la minorité jurassienne deux sièges sur neuf au Conseil d'Etat. Mais le geste ne prend toute sa valeur que si les Jurassiens ont aussi le droit de désigner leurs représentants. Or, est l'autonomie et en quel se manifeste-t-elle si le choix dépend, en définitive, de l'Ancien canton ? Or, sur ce point, le Grand conseil s'est montré intransigent et voilà déjà sensiblement dévalorisé un très éventuel « statut du Jura ».

Reste le « Conseil jurassien », cette assemblée qui non seulement connaît à titre purement consultatif de certaines affaires intéressant directement le Jura, mais pourrait en débattre, c'est-à-dire prendre des décisions.

Il s'agit, là aussi, d'un organisme indispensable à une communauté qu'on prétend vouloir mettre au bénéfice d'une certaine autonomie. Sans une assemblée délibérative, aux pouvoirs certes limités mais réels, le « statut d'autonomie » ne crée rien d'autre que l'illusion.

Or, l'expérience l'a montré : ni la commission paritaire qui réunit, en nombre égal, Bernois et Jurassiens, ni la « députation jurassienne », profondément divisée elle-même, ne se sont jusqu'ici révélées capables d'exercer quelque pouvoir que ce soit.

Certes, un espoir subsiste, puisqu'à la fin de la semaine dernière, l'assemblée législative et le Conseil exécutif ont accepté d'étudier une formule nouvelle qui pourrait donner quelque consistance à un « Conseil jurassien ». Il est vrai sous forme encore embryonnaire. Il n'y aurait certes pas de quoi exulter, mais ce serait déjà un petit encouragement pour ceux qui ne se résignent pas encore à « jeter l'enfant avec l'eau du bain », comme disent nos Confédérés. Mais, sur ce point, nous sommes d'accord avec le quotidien socialiste bernois : c'est là un « mince espoir ».

Georges PERRIN

# Naissances

Ariane a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

**Claude**  
le 24 novembre 1973

Madame et Monsieur FRAINIER  
Maternité Fbg Philippe-Suchard 22  
de Pourtalès 2017 Boudry

# Avis mortuaires

L'Eternel est mon berger.  
Madame Bernard Bonjour-Ritschard, à Lignières;  
Madame et Monsieur Fred Bovet-Bonjour et leurs enfants Philippe et Alexandra, à Givrins (VD);  
Monsieur et Madame Serge Bonjour-Sturaro et leurs enfants Patricia et Sophie, à Grenoble (France);  
Madame et Monsieur Paul Walpert-Bonjour et leurs enfants Sylvie et Olivier, à Lignières.  
Monsieur et Madame Pierre Bonjour-Hähni et leur fille Christelle, à Lignières;  
Madame Julie-Anna Gauchat-Bonjour et familles Ritschard, Romang, Bonjour, parentes et alliées,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Bernard BONJOUR**  
que Dieu a repris à Lui dans sa 61me année.  
Lignières, le 25 novembre 1973.

Maintenant, que ces trois choses demeurent: la Foi, l'Espérance et l'Amour; mais la plus grande des trois c'est l'Amour.  
I Cor. 13 : 13.

L'ensevelissement aura lieu à Lignières, mardi 27 novembre, à 14 h 30.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Football-club de Lignières a la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Bernard BONJOUR**  
père de Monsieur Pierre Bonjour, membre du comité.  
2523 Lignières, 25 novembre 1973

## Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

# AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**Cercle d'études en assurances**  
Ce soir à 20 h 15  
Restaurant Beau-Rivage  
Conférence de M. B. VIRET  
« Le contrôle des sociétés d'assurances par la Confédération »

Le CENTRE DE LOISIRS organise pour les enfants, les jeunes et les adultes, des cours de:

**PATIN SKI (pour débutants)**  
Renseignements et inscriptions au  
No de tél. (038) 25 47 25.

# Avis mortuaires

**Monsieur et Madame Freddy Giroud-Fuchs** et leurs enfants à Travers;  
Madame et Monsieur Eric Matthey-Giroud et leurs enfants à Cressier;  
Monsieur et Madame André Giroud-Ardia et leurs enfants à Bôle;  
Monsieur Gilbert Giroud à Neuchâtel;  
Mademoiselle Mathilde Giroud à Peseux;  
Monsieur et Madame Georges Maire-Giroud à Neuchâtel;  
Les familles Hiltbrunner, Andrea, parentes, alliées et amies,  
ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Frédéric GIROUD**  
viticulteur  
leur cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur affection, dans sa 74me année.  
Peseux, le 24 novembre 1973.

Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.  
Jean 11 : 25.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 27 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

# Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Amicale des Vétérans Musiciens de Neuchâtel a le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Frédéric GIROUD**  
Vétérain fédéral

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Société de musique « L'Echo du Vignoble » de Peseux a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

**Monsieur Frédéric GIROUD**  
membre d'honneur, père de Messieurs André Giroud, membre honoraire, Freddy et Gilbert Giroud, anciens membres actifs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les honneurs seront rendus au crématoire de Beaugard mardi 27 novembre 1973 à 14 heures.

La Fanfare de Boudry a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur Frédéric GIROUD**  
père de Monsieur André Giroud et grand-père de Monsieur Michel Giroud, membres actifs de la société.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Association patriotique radicale de Peseux a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Frédéric GIROUD**  
ancien président de commune, conseiller communal et conseiller général.

Le défunt participa avec conscience et dévouement pendant plus de 40 ans aux affaires de la commune de Peseux.

La parti radical conservera un souvenir reconnaissant de ce citoyen éminent.

Le Conseil d'administration et le personnel de la Brasserie Muller S.A., à Neuchâtel, ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur Paul CHAITEMS**  
beau-père de leur cher directeur, Monsieur Carl Born.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

**Monsieur Rodolphe Stucki**, à Môtier-Vully;  
Madame et Monsieur Robert Tanner-Stucki et leurs enfants, à Neuchâtel et Madras;

Monsieur et Madame Walter Stucki-Etter et leurs enfants, à Môtier-Vully;  
Madame et Monsieur Fred Javet-Stucki et leurs enfants, à Genève;  
Monsieur et Madame Raymond Stucki-Badoux et leurs enfants, à Yverdon;  
Monsieur et Madame Charles Stucki-Schmutz et leurs enfants, à Môtier-Vully;  
Mademoiselle Mathilde Javet, à Lausanne;  
Madame et Monsieur Félix Chautems-Javet, à Jorensens;  
Madame et Monsieur Paul Jallard-Javet, à Concise;  
Madame veuve Louis Burnier-Javet, à Neuchâtel;  
Madame veuve Hans Schneider-Stucki, à Jans,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Rodolphe STUCKI**  
née Ida JAVET

leur très chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à l'âge de 78 ans.

1787 Môtier-Vully, le 24 novembre 1973.

Prends, Seigneur, la barre en main. A toi sont nos lendemains.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 27 novembre, à Lugnorre-Vully.

Culte au temple de Môtier-Vully, à 14 heures.  
Domicile mortuaire: Beaugard 11, 2003 Neuchâtel.

# REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Madame Edouard MORF**  
née Madeleine THIEBAUD  
sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs.  
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.  
Neuchâtel, novembre 1973.

**Monsieur Philippe-Henri MENOUD**  
professeur de Nouveau Testament à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, survenu dans sa 69me année.  
Neuchâtel, le 25 novembre 1973.

Bureau du Synode  
Conseil synodal.

La date et l'heure des obsèques sont indiquées dans l'avis de famille.

# Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame Armand Perdrizat-Baur, à la Neuveville;  
Madame veuve Madeleine Perdrizat-Glaser et son petit Raphaël, à Interlaken;  
Monsieur le docteur et Madame Robert Glaser et famille, à Interlaken;  
Madame Rachel Perdrizat-Kramer et famille, à Yverdon;  
Monsieur et Madame Adamir Perdrizat-Morand et famille, à la Neuveville;  
Monsieur et Madame Gustave Perdrizat-Singer et famille, à Vevey;  
Monsieur et Madame Louis Perdrizat-Zangueri et famille, à Sierre;  
Monsieur et Madame Paul Perdrizat-Steiner et famille, au Locle;  
Madame Nelly Perdrizat et famille, à Neuchâtel;  
Madame veuve Jacques Ruedin-Perdrizat et famille, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Jules Perdrizat et famille, à Londres;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre Perdrizat-Piaget et famille, à Lausanne;  
Monsieur et Madame Arnold Baur-Egloff, à Bienne;  
Monsieur et Madame Tell Baur-Lüder, à Bienne,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame Yvonne HABERTHÜR-BINGGELI**  
née PELLATON

leur bien chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise subitement à Lui, dans sa 70me année.

2003 Neuchâtel, le 23 novembre 1973.

C'est vers toi Eternel ô Seigneur que se portent mes regards. Je cherche mon refuge auprès de toi, n'abandonne pas mon âme.

Ps. 148-1.

L'incinération aura lieu lundi 26 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame Marcel Binggeli, Clos-de-Serrières 48, 2003 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

**Madame Yvonne HABERTHÜR-BINGGELI**  
née PELLATON

La Société d'accordéonistes « L'Epervier », Cernier, a le chagrin de faire part du décès de son très dévoué membre honoraire,

**Monsieur Joseph SCACCHI**

L'ensevelissement a lieu lundi 26 novembre.

Rendez-vous à 13 h 15 à l'église catholique.

**Monsieur et Madame Jean Menoud** et leur fils Michel, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Charles Menoud, à Zofingue;  
Monsieur et Madame Jean-Philippe Menoud et leur fille Caroline, à Paris;  
Monsieur et Madame Charles Menoud-Knoll et leur fils Yves, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Robert Gemperle-Menoud et leurs enfants Peter et Catherine, à Zofingue,  
ainsi que les familles parentes,  
ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Philippe-Henri MENOUD**  
professeur à l'Université de Neuchâtel

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 69me année.

2000 Neuchâtel, le 24 novembre 1973.

(Rue de la Côte 46b)

Car je suis assuré que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni choses présentes, ni choses à venir, ni puissances, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur.

Rom. 8 : 38-39.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, mardi 27 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, cet avis en tenant lieu

**Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT en décembre 1973**

# FAN L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- \* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 21.—
- \* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 40.—
- \* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 76.—

(\* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS  
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

**FAN FAN FAN FAN FAN**

# UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Le Sénat de l'Université de Neuchâtel a le profond regret de faire part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de

## Monsieur Philippe-Henri MENOUD

professeur à la Faculté de théologie ancien vice-recteur de l'Université

décédé dans sa soixante-huitième année, le 24 novembre 1973.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, mardi 27 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Neuchâtel, le 24 novembre 1973.

Au nom du Sénat  
Le recteur :  
W. Sörensen

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



## TOUR DE VILLE

### Contre un arbre quatre blessés

● AU volant d'une auto M. Georges D'Espagnier de Neuchâtel, circulait dimanche à 2 h du matin sur la route de Fenin à Neuchâtel. A Pierre-à-Bot, dans un virage à gauche, il perdit la maîtrise de sa machine qui heurta un arbre à droite. Les deux passagers du siège arrière, les époux Charles Goett âgés de 68 ans de Neuchâtel, ont été éjectés du véhicule.

Blessés ils ont été transportés à l'hôpital des Cadolles. Le conducteur âgé de 53 ans ainsi que sa femme Jeanne, prisonniers de la voiture ont été délivrés au moyen d'une scie à métaux.

Blessés ils ont été transportés à l'hôpital de la Providence. Le conducteur a été soumis aux examens d'usage et son permis de conduire a été saisi.

### Collision à l'arrêt

● AU volant d'une auto A.-D. A., de Corcelles, circulait samedi à 20 h 45 à la rue des Pins en direction nord. Alors qu'il était à l'arrêt dans une colonne de véhicules l'arrière de sa machine a été heurté par la voiture pilotée par L. P. de Boudry. Dégâts matériels.

### Bassin de natation à la Coudre

● EN ATTENDANT les temps meilleurs qui donneront peut-être à Neuchâtel ce que d'autres villes ont depuis longtemps, une piscine couverte digne de ce nom, les amateurs de natation en hiver pourront aller faire trempette dans l'eau tiède du bassin de natation de la nouvelle école de la Coudre. Bien que prévue en priorité pour les besoins scolaires, cette installation sera ouverte au public. Souhaitons que ce bassin ne ressemble pas à une grenouillère!

Perspective rassurante: le montant de huit millions de francs prévu dans le cadre de la planification financière, pour la construction d'une piscine couverte, a été maintenu dans les comptes communaux.

### Plus qu'une auxiliaire et demie de police!

● ELLES étaient cinq ou six quand la police de Neuchâtel décida d'avoir recours à des femmes pour surveiller la zone bleue et accomplir d'autres tâches, il y a quelques années.

Aujourd'hui il n'en reste que deux dont l'une travaille à mi-temps.

Le métier n'étant pas de tout repos étant donné l'humeur de certains conducteurs, mais plus encore celle de certaines conductrices, nous a-t-on dit, le recrutement est très difficile.

Jusqu'ici, la police n'a trouvé que deux candidates pour le 1er janvier prochain!

### Décès du Prof. Menoud

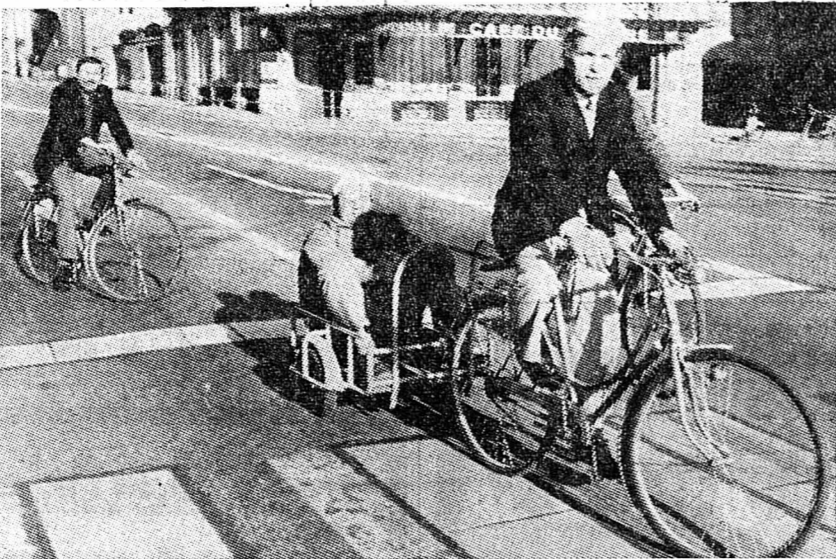
● NOUS avons appris hier le décès survenu à l'âge de 69 ans, du professeur Philippe-Henri Menoud, de la faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, ancien vice-recteur.

Nous reviendrons demain sur la personnalité du défunt.



(Avipress - J.-P. Baillo)

## Le premier dimanche sans automobiles On a revu des gens heureux...



L'automobile-outil, l'automobile-jouet, l'automobile-passion, véritable dieu moderne, a été mise au rancart, pour vingt-quatre heures. Dire que ce fut une délivrance n'est pas exagéré. Jamais autant de Neuchâtelois ne se sont fait un aussi grand bien qu'en ce dimanche, ensoleillé le matin bien que venteux, mais couvert l'après-midi.

Les citadins ont été comme transformés par ce dimanche « sans ». Ils ont retrouvé leur sourire d'hommes et de femmes en pleine décontraction. Heureux et comme débarrassés d'un fardeau. Tout au long des rues et des routes, nous avons rencontré des gens qui renouaient des liens très anciens, ceux que le mot amical, jeté en passant, peut raviver.

La voiture, il faut le dire, c'est l'isolement parfait. Comment se dire bonjour en se croisant à 80 km à l'heure? A pied ou à vélo, c'est bien différent et les rapports entre les hommes sont ramenés à un niveau accessible. En réalité, l'automobile a radicalement changé les liens humains que l'ère antérieure à ce moyen de locomotion avait instaurés.

Cette expérience de dimanche était irremplaçable à maints égards. Elle nous a permis de revoir des gens heureux... et de jouir d'une journée où le silence aussi était roi. Ce qui n'est pas négligeable!

### QUASIMENT PAS DE VOITURES

Sur la route, dans les rues de la ville, à part quelques taxis, quasiment pas de voitures. Le journaliste qui parcourut la cité paisible et qui fit un tour sur la N5 pour satisfaire sa curiosité profes-

sionnelle, ressentait une drôle d'impression: celle qu'à avoir le premier automobiliste, aux environs de 1890. Tous les regards des passants occupant trottoir ou chaussée étaient braqués sur lui. Au point de donner au journaliste faisant son métier un étrange sentiment de culpabilité...

Sur la N5, entre Colombier et le Landeron, un ou deux véhicules seulement en deux heures. Mais, en revanche beaucoup de cyclistes, seuls ou en famille, pédalant sans danger et retrouvant cet effort physique qu'ils n'avaient plus fait, pour certains, depuis tant d'années. Comme, par exemple, ce cycliste solitaire rencontrant à la hauteur de Souaillon pouissant un 7 m 50 et qui eut le temps de nous dire: « Il y a vingt ans que je n'avais plus fait de bicyclette: mais je trouve ce dimanche formidable! »

Plus loin, une famille à bicyclette dont le père vient justement, en prévision de ces trois dimanches, d'acheter un nouveau vélo: Marin - Cerlier et retour par le Landeron. Quoi de plus beau pour cette famille?

### EXTRAORDINAIRES OU DROLES

D'ailleurs, le journaliste, en deux heures, a vu des choses extraordinaires ou drôles grâce à la chronique n'a qu'un seul mot: « drôle ».

A Saint-Blaise, roulant en direction de Neuchâtel, il a rencontré deux garçons pédalant ferme contre le vent. Agés de 12 et 14 ans, ils avaient fait dans la journée le trajet Saint-Aubin - Bienne et retour: une centaine de kilomètres. Chapeau!

Les gendarmes postés à Saint-Blaise lui ont dit avoir vu passer, sur le coup

de midi, une quinzaine de patineurs à roulettes, dont la moyenne d'âge était de 19 ans. Venus de Cressier, qu'ils quitteront à 11 h 30, ils dirent aller manger une pizza à Neuchâtel. A 16 h, les gendarmes ne les avaient pas encore vus repasser... Ils avaient préféré rentrer en train!

Sur le pont CFF de Cressier, nous avons bavardé avec un jovial Biennois sexagénaire qui faisait du vélo sur une superbe machine de course à dix vitesses, montée avec un guidon demi-course. A soixante ans, ce Biennois prenait encore le temps de soigner son coup de pédale. Et sa santé cardiaque, par la même occasion...

Partout des gens décontractés, des jeunes jouant dans la rue. Dans les forêts des environs de la ville, jamais autant qu'hier, le « footing » n'a été à l'honneur depuis une décennie. Et les sous-bois automnaux, qui avaient déjà leur visage hivernal, incitaient à la salutarie randonnée pédestre.

A dire vrai, le spectacle de cette cité et de cette région sans véhicules, ou presque, était assez extraordinaire pour que nombreux soient ceux qui se réjouissent déjà de dimanche prochain.

Certains même ne verraient aucun inconvénient à ce que le dimanche soit désormais celui du piéton et du cycliste exclusivement!

### PAS D'ACCIDENT, MAIS SEPT DÉNONCIATIONS

D'une manière générale, nous a dit l'officier de gendarmerie de piquet hier, le premier-lieutenant Perrin, ce dimanche sans automobiles s'est passé dans un climat de détente très sympathique.

A noter que c'est la première fois depuis longtemps que la chronique n'a aucun accident à signaler.

Sur l'ensemble du territoire neuchâtelois, de dimanche matin à 3 h au soir à 18 h, il n'y a eu que sept infractions, dont six concernaient des automobilistes et une un cyclomotoriste, un étudiant noir qui n'avait probablement lu aucun journal ni écouté la radio suisse! Ces dénonciations (séquestre immédiat du véhicule et des permis) ont eu lieu dans tous les districts sauf celui du Locle: 3 dans le district de Neuchâtel et un dans les districts de Boudry, Val-de-Travers, Val-de-Ruz et de la Chaux-de-Fonds. Toutes concernaient des Neuchâtelois sauf deux: un automobiliste allemand et un italien, mais domicilié dans le canton.

La gendarmerie et les polices locales des trois villes ont ensemble arrêté 500 véhicules: tous étaient en règle.

Jusqu'à samedi, les demandes d'autorisations spéciales pour circuler dimanche afflueront auprès des polices. La gendarmerie n'en accorde que 41 pour tout le canton. C'est dire qu'elle se montra stricte dans la distribution des privilèges.

Sur le lac enfin, rien à signaler de la part du responsable, M. Rothpletz.

### MEME SANS AUTO TOUT N'EST PAS PERMIS!

La gendarmerie a constaté qu'en l'absence de trafic motorisé, certaines personnes se croyaient tout permis.

C'est ainsi que sur l'autostrade Saint-Blaise - Thielle, il y eut hier presque en permanence des cyclistes, des piétons et des adeptes du patin à roulettes. Or, c'est une infraction!

Ce n'est parce que 99% des voitures ne roulent pas que les règles de la circulation ne doivent plus être respectées. Ainsi, au Landeron, notamment, la signalisation lumineuse a été laissée enclenchée toute la journée pour éviter des accidents au débouché du bourg sur la N5. Et c'était très bien ainsi, car il pouvait se produire un très grave accident, la circulation automobile n'étant pas nulle.

Aussi, dimanche prochain, la gendarmerie prendra-t-elle des mesures pour que la chaussée soit libre et que l'autostrade le soit aussi.

Pour contrôler la circulation, hier, la gendarmerie disposait de 35 hommes, son effectif dominical habituel. Les déplacements motorisés furent réduits au minimum. Et l'on vit même des gendarmes aller à la Sagne en train et rentrer à pied, un groupe faisant la Sagne - la Corbatière, l'autre ralliant la Chaux-de-Fonds à pied depuis ce dernier hameau.

G. Mt

### MATCH DE HOCKEY SUR PATINS A ROULETTES

Le groupe culturel de Saint-Blaise, qui s'est fait remarquer par des initiatives dans nombre de domaines (construction d'une piste de santé, inauguration prématurée d'une piscine, publication d'une revue humoristique), n'a pas manqué de célébrer, hier, à sa manière le premier dimanche « sans ».

Hier matin, à 10 h 30, un grand match de hockey sur patins à roulettes a opposé deux équipes de la société sur la N5, au cœur de la localité, à l'avenir Bachelin.

Aussi une foule de badauds, attirés par le caractère insolite du spectacle, a-t-elle vivement encouragé les deux équipes. On remarquait, notamment, dans un face à face peu commun, le président du Conseil communal, M. François Beljean (libéral) ainsi que les conseillers généraux René Engel (radical) et François Ingold (socialiste) qui avec d'autres joyeux lurons avaient chassé leurs patins à roulettes.

Peu encore habitués aux nouvelles possibilités que vont leur offrir les dimanches sans circulation, les membres du groupe culturel ont été victimes de nombreuses chutes sur le bitume. D'aucuns souffrent d'ecchymoses.

L'intervention de l'ambulance n'a pas été nécessaire...

### VINGT POUR CENT EN PLUS AUX CFF

Aux CFF, selon les renseignements pris à la gare de Neuchâtel, le nombre des voyageurs ayant eu recours aux chemins de fer fut de 20% plus élevé qu'à l'ordinaire en cette saison.

Entre 18 et 22 heures, les convois étaient pratiquement pleins et entre 21 et 22 h 30, trois trains supplémentaires en provenance de Suisse alémanique et à destination de Lausanne, s'arrêtèrent en gare de Neuchâtel.

Parmi les voyageurs se trouvaient de nombreux soldats qui rentraient de congé. Une bonne partie de ceux-ci auraient fait en automobiles s'il n'y avait pas eu d'interdiction de circuler.

### TN: TROIS FOIS PLUS DE VOYAGEURS

Le programme des courses élaboré par les TN pour dimanche a parfaitement répondu à la demande. Sur l'ensemble du réseau, le nombre des voyageurs fut trois fois plus élevé que durant un dimanche ordinaire. La ligne la plus fréquentée, l'après-midi, fut celle de Boudry. Toutes les autres furent bien occupées de 10 à 20 heures.

La plus grande difficulté, pour les conducteurs de trolleybus et autobus fut d'éviter les jeunes patineurs à roulettes et les pères de famille se déplaçant sur les trottinettes de leur progéniture!

Le funiculaire de Chaumont a dû organiser 7 courses supplémentaires pour transporter les 865 voyageurs qui firent l'ascension du sommet neuchâtelois.

### LA SNLNM

La Société de navigation n'a pas constaté d'augmentation de trafic durant la journée d'hier. Aucune course spéciale n'a été organisée. Les responsables de la société examineront aujourd'hui s'il convient d'organiser des courses spéciales pour les prochains dimanches.

### TRAFIC DOUBLÉ POUR LES TAXIS

Les compagnies de taxis sont, en général, satisfaites. En effet, pour certaines, la journée d'hier représenta le double de courses d'un dimanche normal. Les taxis furent fréquemment arrêtés par des contrôles de police où ils devaient indiquer leur destination.

## Vers un développement de la polyclinique des Cadolles

Pour développer la polyclinique aux Cadolles (200.000 fr.), créer une pharmacie centrale, agrandir les locaux des services techniques (280.000 fr.) et déplacer le Centre psycho-social neuchâtelois (215.000 fr.) y compris les équipements nécessaires à l'installation de ces services (120.000 fr.), le Conseil communal demande au Conseil général un crédit global de 815.000 fr.

La polyclinique dispose de neuf locaux, soit la moitié du nombre minimum nécessaire pour parvenir à une organisation rationnelle et à une distribution des locaux conforme aux différents types d'examen et d'interventions que l'on doit pouvoir pratiquer dans un tel service.

Il s'agit de donner à la polyclinique cinq nouvelles salles (radiologie, suture, urgences, septique et pour les médecins-assistants) et des boxes de consultation. La redistribution des locaux existants permettra de disposer d'une salle d'ophtalmologie, d'endoscopie et de gynécologie.

La création d'une pharmacie centrale, qui s'avère une nécessité, rassemblera deux dépôts éloignés l'un de l'autre, ce qui ne permet pas d'observer une stricte hygiène hospitalière.

Par suite de l'abondance des matières, nous avons dû renvoyer une partie des informations régionales en page 25. Voir également en avant-dernière page.

Les menuisiers, peintres, serruriers et mécaniciens des services techniques ont besoin de locaux et ils les trouveront dans la nouvelle construction où sera aménagé en outre un bar à café pour le personnel qui remplacera celui qui

sera sacrifié aux nouveaux locaux de la polyclinique.

Tout cela entrainera le déménagement du Centre psycho-social neuchâtelois qui ira s'installer au premier étage du nouveau bâtiment.

## Sans Pourtalès, le budget 74 bouclerait par un bénéfice!

La commission financière et ses sous-commissions, après avoir tenu maintes séances au cours desquelles le ménage de la ville a fait l'objet d'examen fouillés, concluent à l'adoption du projet de budget 1974 prévoyant un déficit d'exploitation de 1.489.876 fr., non sans avoir relevé fort à propos que sans la prise en charge financière de l'hôpital de Pourtalès, ce budget présenterait un excédent de recettes!

Résumons qu'il s'agit, comme l'a voulu le Conseil communal, d'un budget d'austérité qui a nécessité un effort notable de la part de tous les services de l'administration pour tenter de faire face au déséquilibre entre recettes et dépenses communales.

Cet effort d'austérité, relève encore la commission financière, n'a peut-être pas été égal partout. Mais cet effort doit être poursuivi.

La commission s'est même demandé s'il n'y aurait pas lieu de modifier certaines structures de l'administration communale. Une meilleure coordination de tous les services offrirait certainement la possibilité de réaliser de nouvelles économies. Le Conseil communal ne peut pas tout contrôler, dans la « grande maison ». Il y aurait avantage, estime la commission, à tenter d'établir un diagnostic de l'administration communale.

La régionalisation, une fois de plus, a été à l'ordre du jour lors de ces séances de commissions. Le problème de la répartition de certaines charges, pour des services d'intérêt régional, entre le chef-lieu et les communes suburbaines, a encore préoccupé les commissaires.

Mais, la commission unanime est d'avis que, si l'on tente de résoudre le problème de la régionalisation sous le seul angle financier, c'est aller au-devant d'un échec.

### Achat de terrains à Chaumont

Pour acquérir 113.032 mètres carrés de terrain à Chaumont, des deux côtés de la route principale, à la hauteur de l'allée des Frères, la ville demande au Conseil général de consacrer 1.200.000 francs à cette opération immobilière, destinée à accroître la réserve communale en parcelles, tout en permettant un meilleur contrôle du développement de cette région.

Les terrains en question — l'Abbaye avec bâtiments et forêt — se trouvent à proximité de la station d'arrivée du funiculaire et du Grand Hôtel, région qui se trouve dans la zone de constructions basses.



La joyeuse équipe des patineurs à roulettes de Cressier, au moment du départ.

**Le temps des 2 CV est arrivé.**

2 CV 154 CITROËN 2 CV

Venez l'essayer chez:

Garages Henri Favre

**Apollo**

Fbg Lac Neuchâtel 241212

# FAN-L'EXPRESS

## Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public  
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

## Délai de réception de la publicité:

### Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

### Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

### Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

### Tarif de la publicité

ANNONCES: 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

### Tarif des abonnements

#### SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

#### ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

### Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

## AVIS OFFICIELS

## IMMEUBLES

### VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction des finances engagerait employé(e) de bureau aux Services économiques et statistiques. Ce poste conviendrait à une personne capable de travailler d'une façon indépendante, aimant les chiffres et habile sténodactylographe. Ambiance de travail agréable, horaire souple. Adresser les offres, avec curriculum vitae, à la Direction des finances, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 3 décembre 1973. Tél. (038) 21 11 11, interne 227.

### A VENDRE

entre Avry-sur-Matran et Rosé, près du centre d'achats Migros, une parcelle de terrain à bâtir comprenant ancienne grange, garage à l'état de neuf et 1039 m<sup>2</sup> de terrain. Grange et terrain peuvent être vendus séparément. Accès au terrain asphalté. Pour visiter, s'adresser par écrit à: L.-F. Clément, architecte de direction, Pfeffingerstrasse 53, 4053 Bâle, ou par téléphone, du lundi au jeudi à partir de 19 heures, No (061) 35 96 58.

## BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

# WINCKLER FRIBOURG



## Rêvez-vous de vivre vraiment chez vous?

Si vous envisagez la construction d'une habitation familiale, demandez, sans engagement, documentation et conseil. Nous construisons dans toute la Suisse — économiquement, grâce à la rationalisation des méthodes. Votre rêve le plus cher peut devenir très vite une réalité!

Winckler SA, 1701 Fribourg



Une construction moderne, née de la tradition.

## BON

(A adresser à: Winckler SA, 1701 Fribourg)  
pour  documentation 8283 a  
 «Construire avec Winckler»  
 conseil H3 FN  
Prén., nom: \_\_\_\_\_  
Rue, no: \_\_\_\_\_  
NP, localité: \_\_\_\_\_

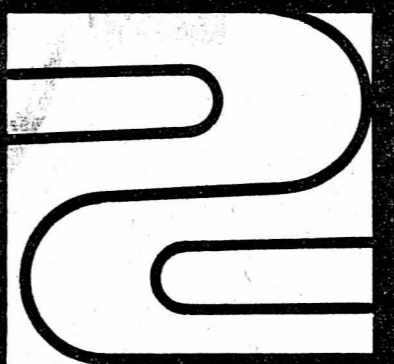
### A VENDRE AU LANDERON

## VILLA RÉSIDENTIELLE

dans un site magnifique offrant une vue imprenable sur le lac de Bienne, l'île de Saint-Pierre et les Alpes. Propriété arborisée d'une surface de 1755 m<sup>2</sup>, avec piscine chauffée et, en annexe, un garage pour 2 voitures. Cette villa, de construction récente, comprend: Sous-sol: de plain-pied, hall, 4 chambres, bureau, salle de bains, W.-C. séparés, sellier, buanderie, chaufferie et abri P.A. Entresol: escalier et W.-C. séparés. Rez-de-chaussée: hall d'entrée et hall intérieur, salon de 40 m<sup>2</sup>, avec cheminée, salle à manger, cuisine entièrement équipée, chambre à coucher et chambre de travail. Prix de vente: Fr. 650.000.—. Pour renseignements et visite, s'adresser à

## PROCOM NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale et immobilière  
Claude Engelhard  
Terreaux 7  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038 24 27 77



## ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY  
**ENCHÈRES PUBLIQUES**  
**D'UN TRACTEUR AGRICOLE À BEVAIX**  
Le mardi 27 novembre 1973, à 15 heures, l'Office des faillites de Boudry vendra, par voie d'enchères publiques, à Bevaix, sur la place située sur le côté du café-restaurant National, le véhicule suivant dépendant de la masse en faillite de Fauguel Pierre, à Bevaix:  
**un tracteur agricole de marque Ferguson modèle 1948**  
Ce véhicule sera exposé le jour des enchères, dès 14 h 30. La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP.  
OFFICE DES FAILLITES BOUDRY

## CHAMBRES

A louer chambre indépendante. S'adresser à P. Cretegnny & Cie, faubourg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

## A LOUER

A louer à Neuchâtel, à proximité de l'avenue des Alpes, dès le 24 décembre 1973,

### APPARTEMENT

de 1 pièce, tout confort. Loyer mensuel: 350 fr. + charges 50 fr. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 72.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER pour le 24 décembre, au centre de la ville,

### BUREAUX

comprenant 3 pièces.

### A LOUER

à Neuchâtel, dans Immeuble neuf, à la rue des Sablons, dès le 1er janvier 1974 ou pour date à convenir, beaux appartements de

### 2 1/2 pièces

Loyer: dès Fr. 420.— (comprenant consommation du gaz, utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et séchoir électrique, service de conciergerie), plus Fr. 35.— d'acompte chauffage et eau chaude. Appartements spacieux avec tapis collés - Cuisine équipée - Confort moderne - Ascenseur - Adoucisseur d'eau - Antenne collective TV-Radio. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à: Monsieur Raymond WETZEL agent général de LA NEUCHÂTELOISE, Compagnie Suisse d'Assurances Générales, rue du Musée 9, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 64 00.

## OFFRES D'EMPLOIS

### Jeune société

offre à tous les jeunes messieurs et dames la possibilité d'entrer dans son

## équipe de vente

Fixe dès le premier jour  
Formation gratuite  
Déplacement gratuit en voiture  
Possibilité de travailler au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_

Vous serez convoqué au plus tôt à notre siège.  
Envoyez le talon à case postale 42, la Chaux-de-Fonds.

# RÉSIDENCE LES ROCHETTES

## Des villas pour les plus exigeants

La résidence Les Rochettes est située sur les hauteurs de Saint-Blaise, dans un cadre tranquille et ensoleillé. Elle comprend plusieurs villas qui seront habitables dès que les propriétaires auront choisi les carrelages, tapis et la peinture. Ils seront alors définitivement chez eux. Cette formule évite les tracas de la construction et les dépassements de prix aux acheteurs. Elle leur permet surtout d'apprécier réellement la valeur de leur achat. Sans aucune surprise. De nos jours, ce sont des garanties qui comptent. Mais certains chefs de famille, notamment, ont des idées bien précises sur l'aménagement de leur villa. Pourquoi leur imposer un modèle, si bien pensé soit-il? Aux Rochettes, une parcelle de terrain est à leur disposition. Ils pourront y construire selon leurs désirs. Tous profiteront des avantages communs de la résidence: piscine chauffée, jardins, salle de jeux, avec, de surcroît, un des plus beaux sites du canton en permanence sous les yeux. Villa clé en main, villa à construire: le choix vous est offert aux Rochettes. Pour en savoir plus, visitez la villa pilote ou demandez notre documentation illustrée en couleurs.

### Visites

Pour se rendre aux Rochettes, prendre la route de Lignières. Des panneaux indiqueront où bifurquer. Il est possible de visiter la villa pilote:

vendredi de 18 à 22 h  
samedi de 14 à 18 h  
dimanche de 14 à 17 h  
et en tout temps, sur rendez-vous, en s'adressant à:

**TOURAINÉ S.A.**  
Tél. (038) 33 55 55  
Bourguillards 16 - Saint-Blaise

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

### ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence!

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA  
2052 FONTAINEMELON  
TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication de mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre service de comptabilité et achats, un

## ADJOINT AU RESPONSABLE DU SECTEUR DES ACHATS

Cette fonction technico-commerciale conviendrait à un technicien ou un employé de commerce diplômé ayant quelques connaissances en matériel et fournitures mécaniques.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, avantages sociaux et possibilités de vous loger vous seront présentés lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées à cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone au (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel  
Entreprise d'horlogerie de format international

A vendre à la Coudre-Hauterive

## un appartement attique

de 6 1/2 pièces;

## un appartement

de 5 pièces.  
Libre tout de suite ou à convenir. Situation calme et tranquille. Vue panoramique sur le lac et les Alpes. S'adresser à M. G. Fantl, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

A vendre à la Coudre-Neuchâtel

## appartements

de 2 1/2 pièces et 4 1/2 pièces.  
Situation calme et tranquille. Vue panoramique sur le lac et les Alpes. S'adresser à M. G. Fantl, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

La maison Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

### UNE DAME

l'après-midi, pour son service de facturation ainsi que pour son service adressograph. Nous désirons une personne de langue française et sachant taper à la machine à écrire. Prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66.

# CE VAPORISATEUR ELEGANT ET PRATIQUE EST A VOUS GRATUITEMENT

pour tout achat de parfum ou d'eau de toilette à partir de Fr. 20.--



Pubeco Blenne

## Et le choix est très grand à la Parfumerie Tripet.

«Entre deux femmes, c'est souvent une goutte de parfum qui fait la différence.» C'est bien vrai et vous avez raison de venir choisir dans notre Parfumerie le parfum ou l'eau de toilette qui saura souligner votre élégance. L'occasion est idéale puisque nous vous faisons cadeau d'un vaporisateur de qualité. Il est garanti un an et il vous permettra de transformer une goutte de parfum en mille gouttes de parfum.

Et pourquoi ne pas suggérer à celui qui cherche à vous faire plaisir de venir chez nous? Il sera certain de tomber juste.

Un parfum de grande marque, c'est encore la plus jolie façon de dire «Je t'aime!»

## F. TRIPET

Pharmacie - Parfumerie - Droguerie  
Seyon 8, Neuchâtel, Tél. 038 246633

Dépositaire agréé des marques:

Rochas - Nina Ricci - Christian Dior - Hermès  
Lanvin - Yves Saint Laurent - Givenchy - Cabochard  
de Grès - Chanel - Lancôme - Revlon  
Caron - Lenthéric - Carven - Juvena - Robert Piguet  
Tigresse de Fabergé - Brigand de Jacques Esterel  
Yardley - Molyneux - Coty - Schiaparelli - Balenciaga



Balmain - Courrèges - Guy Laroche - Capucci  
Pierre Cardin - Jean Patou - D'Orsay - Jacques Fath  
Pucci - Weil - Lubin - Houbigant - Millot - Worth  
Harriet Hubbard Ayer - Max Factor - Bourjois - Dana  
Goyesca - Cheramy - Ma Griffe - Atkinson - Revillon  
Roger & Gallet - Lacoste - Hättic - 4711 - Ma Garde  
Le Galion - Russisch Leder...

Pour la femme-fleur

Venez apprécier les dernières créations:

Eau de Rochas et Audace de Rochas, Dioressence et Diorella de Dior, Rive Gauche de YSt Laurent, Nitchevo, Revillon 4, Via de Lanvin.

# Dans le Jura neuchâtelois, chacun a joué le jeu, constatent les polices locales

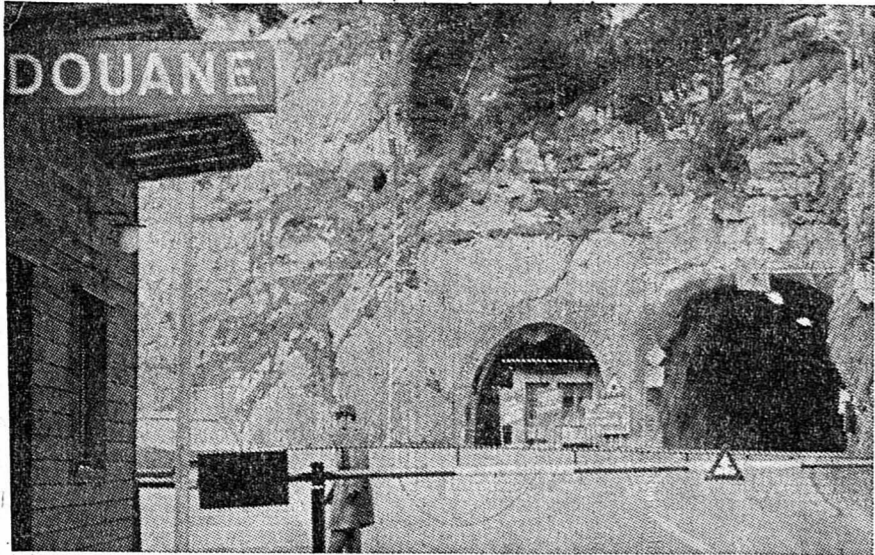
De notre correspondant :

Le visage du Jura neuchâtelois, en ce premier dimanche sans voitures ni cyclomoteurs aura été le même sans doute que ceux des autres régions de la Suisse. Des routes où on croissait bon nombre de promeneurs à pied ou à vélo, des villes où le piéton était redevenu roi.

Ce qui frappait de prime abord, c'était le calme, un silence à peine pensable quelques heures auparavant. Et surtout, le sourire des habitants. Un sourire mi-amusé, mi-narquois. La traditionnelle promenade du dimanche s'est faite certes aussi à la campagne mais également dans les rues: « On sortait pour voir comment c'était ». Et on a vu bien des badauds, plus que d'ordinaire. Des cycles à profusion, du petit vélo pour enfant au tandem. Des gosses aussi, en patins à roulettes. Et toute sorte d'attélagés avec chevaux.

C'était quand même bien comme ça, constatait avec philosophie un automobiliste provisoirement recyclé. De fait, ce n'était pas désagréable du tout, d'autant que la journée fut relativement ensoleillée malgré quelques gouttes de pluie en fin d'après-midi. La température, plutôt agréable, invitait à la balade, chacun ne put y résister, ou guère.

Nous avons pu établir un premier bilan, positif, hier vers 18 heures. Tout provisoire qu'il soit, il permet d'en dégager quelques enseignements. Et surtout de remarquer que chacun a joué le jeu, peut-être pas toujours avec enthousiasme, mais complètement.



« Les beaux dimanches des douaniers ».

### A LA CHAUX-DE-FONDS

La police locale de la Chaux-de-Fonds signale que dans la zone urbaine, les propriétaires de véhicules ont bien respecté les mesures restrictives. Tout les conducteurs contrôlés alors qu'ils circulaient ont pu attester leur droit de rouler en application des exceptions permises par l'arrêté du Conseil fédéral. A part les taxis, la majorité des véhicules circulant en ville étaient conduits par des membres du personnel sanitaire ou des administrations assurant un service le dimanche. Nous avons

constaté beaucoup de piétons et de cyclistes en ville, remarque que l'on avait dit faire face à une forte augmentation du trafic voyageurs, « comme un dimanche d'été », ajoutait le préposé. Les transports en commun de la ville ont, eux aussi, enregistré une augmentation. Les voitures avaient été doublées, à certaines heures, pour permettre des courses toutes les dix minutes. Ces périodes allaient de 10 h 30 à 12 h 30, de 14 h à 15 h 50 et de 16 h 30 à 19 h 30. Quant aux taxis, ils ont sillonné les rues pratiquement sans discontinuer. Au Locle, rappellent que les autobus ne circulent jamais le dimanche. Les cars des PIT eux, ont assuré les traditionnelles courses, mais aucune course supplémentaire, en direction des villages voisins. Une initiative qui a rencontré un certain succès: la promenade à bicyclette organisée par l'Association pour le développement du Locle, et qui a réuni une vingtaine de participants.

### GARE, TAXIS ET TROLLEYBUS

Au guichet de la gare de la Chaux-de-Fonds, on nous a précisé que l'on avait dû faire face à une forte augmentation du trafic voyageurs, « comme un dimanche d'été », ajoutait le préposé. Les transports en commun de la ville ont, eux aussi, enregistré une augmentation. Les voitures avaient été doublées, à certaines heures, pour permettre des courses toutes les dix minutes. Ces périodes allaient de 10 h 30 à 12 h 30, de 14 h à 15 h 50 et de 16 h 30 à 19 h 30. Quant aux taxis, ils ont sillonné les rues pratiquement sans discontinuer. Au Locle, rappellent que les autobus ne circulent jamais le dimanche. Les cars des PIT eux, ont assuré les traditionnelles courses, mais aucune course supplémentaire, en direction des villages voisins. Une initiative qui a rencontré un certain succès: la promenade à bicyclette organisée par l'Association pour le développement du Locle, et qui a réuni une vingtaine de participants.

### AU LOCLE

La police locale du Locle, elle aussi, a assuré trois services pour les 24 heures. Au total, huit agents étaient de piquet hier. Les patrouilles en ville et dans les environs ont contrôlé 22 véhicules qui étaient tous en ordre. Il a été délivré cinq autorisations (hôpital, etc.), ainsi que passablement de plaques de vélos.

### AU COL-DES-ROCHES

A la douane Suisse du Col-des-Roches, le préposé commentait, à 18 heures, le trafic venant de France. Une cinquantaine de véhicules ont dû être refoulés sur le sol suisse. Ils étaient en général conduits par des frontaliers qui ne semblaient pas être au courant des dispositions prises par la Confédération ou des Français venus parfois de fort loin. Quelques voitures portant plaques suisses ont également été signalées. En général, elles ont été refoulées mais trois ont pu pénétrer, munies d'une autorisation de la gendarmerie. De manière générale, les automobilistes n'ont émis aucune protestation, acceptant la situation de bonne grâce.

### DU COTÉ DE LA «MONTAGNE»

Des craintes avaient été émises par les restaurateurs dont les établissements sont situés hors des localités. On redoutait une baisse considérable de la clientèle. Qu'en a-t-il été, exactement? Une brève enquête menée dans deux restaurants touristiques de la région montre, qu'en fait, la situation a été plutôt favorable. C'est ainsi qu'à l'hôtel de la Vue-des-Alpes, on nous a dit que jusqu'à 11 h, cela avait été calme, mais que depuis les salles étaient bien remplies. Il a été servi 32 diners, ce qui est tout à fait acceptable. La clientèle, venue essentiellement du Val-de-Ruz et du bas du canton, était arrivée à pied souvent, à vélo également.

— Ça a été moins catastrophique que nous le pensions. Le temps aussi nous a aidé. Du soleil le matin et le spectacle des Alpes: il n'en fallait pas plus.

Même constatation à l'hôtel de Tête-de-Ran où le restaurateur avait fait savoir qu'il rembourserait les billets de chemins de fer jusqu'à concurrence de 5 francs pour ceux qui évidemment prenaient le repas.

— On ne s'attendait pas à la moitié de la clientèle que nous avons eue. Il est vrai que nous travaillons spécialement avec des clients sportifs qu'une promenade à pied ne rebute pas. On fut même un instant débordé. En effet, pour toute la journée, on a enregistré un total de 300 à 400 personnes, venues par vagues. Un regret, toutefois, que les entreprises de transport n'aient pas l'autorisation d'organiser des courses spéciales pour conduire les clients à bon port.

Mais comme on le voit, l'optimisme a succédé aux craintes. En ira-t-il de même pour les deux autres dimanches? L'avenir nous le dira.

Ph. N.

# Au tribunal de police Pour marquer sa désapprobation, il avait « barbouillé »... les feux du « Casino »

De notre correspondant :

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu, à la fin de la semaine dernière, une audience placée sous la présidence de M. Daniel Blaser, suppléant, assisté de Mlle Claudine Reichenbach qui remplissait les fonctions de greffier.

Les habitants de cette ville n'ont pas la réputation d'être belliqueux, ni même indisciplinés face à une décision des autorités. Il arrive pourtant que des sujets animent les discussions, provoquent des prises de décisions, divisent la cité entre clans farouchement opposés. La France compte des millions de sujets... de mécontentement, pour reprendre une phrase célèbre. La Métropole horlogère en a eu un: le plan, ou plutôt les plans de circulation. Après des mois et des mois de division, on s'était cependant rallié, à contre-cœur parfois, à la pose d'une nouvelle signalisation lumineuse dans les principaux carrefours, à la mise en place de voies à sens unique. Bref, ce dimanche 17 juin, à 7 h, la Chaux-de-Fonds découvrait le visage de sa nouvelle circulation, et les agents, quelques heures auparavant, le passage peu apprécié d'un irrédécible. Lequel avait peint à la dispersion, en rouge, les feux situés au carrefour du Casino. Un peu de dilutif et l'on réparait le dommage.

Mais la justice suivait son cours. Le fautif identifié, il fut convoqué devant le tribunal sous la prévention d'infraction à la LCR, pour avoir intentionnellement modifié un signal routier. On ne badine pas dans ce genre de cas, aussi était-ce une amende de 200 fr. qui était requise.

Mais P.M. a jugé bon, lui, de faire défaut à l'audience. Il ne se sentait sans doute pas concerné, ou peut-être considérait-il plus logique d'assumer jusqu'au bout ses convictions. On ne le saura jamais. Dommage, car vraisemblablement aurait-il pu avancer pour sa défense le climat passionnel qui régnait alors en ville. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il procéda à ces barbouillages dans la nuit de samedi à dimanche. Le juge dut donc constater l'infraction née du désaccord de P.M. avec la nouvelle signalisation, réprover cette manière d'agir et prononcer une peine de 200 fr. d'amende (radiation au casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à 1 an) et mettre les frais, par 30 fr. à la charge du condamné. La morale ajoute que la commune, bon prince, aurait proposé à P.M. un petit travail manuel afin qu'il puisse s'acquitter de sa dette pour les frais de nettoyage. Ainsi tout est rentré dans l'ordre.

### POUR 600 FR. DE VÊTEMENTS

Mme F.H. ne crie pas misère, mais ce vol qui lui vaut de comparaître devant le tribunal existe. Elle le reconnaît. Sans pouvoir, un seul instant l'expliquer. Sans que personne puisse y comprendre quelque chose. Un samedi, en fin d'après-midi, elle se rend dans un grand magasin de la place avec l'intention d'acheter des vêtements, semble-t-il puisque son porte-monnaie est largement rempli. La voici qui choisit un pull, une blouse, un chemisier, un manteau et une veste, d'une valeur totale supérieure à 600 francs. Que se passa-t-il alors dans sa tête? Elle évita les caisses et se retrouva à la sortie où elle fut bien entendu interceptée.

— J'avais le tout sur le bras, ajouta-t-elle, au grand étonnement du président devant cette candeur. Inutile de préciser que la jeune femme n'a plus, mais alors plus de tout envie de recommencer.

— Je n'ai même pas été tentée, précisa-t-elle. Elle a été condamnée à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, dont à déduire quatre jours de détention préventive et à 50 fr. de frais. Une leçon qui portera ses fruits.

### LE FOND DE L'AFFAIRE

De l'obscurité jaillit parfois la lumière. Comme on est en pleine période de restriction, il faudra attendre une prochaine audience qui permettra de définir les responsabilités, d'expliquer peut-être les faits, à moins que d'ici là on ait trouvé un terrain d'entente.

A.G. et D. N.-N. comparaissent tous deux sous la prévention de dommages à la propriété et scandale. Le décor: un établissement privé de la ville, le fond du drame: une bonne bagarre qui a vu chaises, tables et autres ustensiles joncher le sol. La facture s'élève à 360 fr., constate le représentant du tenancier. Au total: six chaises endommagées, des tasses et des verres brisés.

— Impossible, rétorque l'un des avocats. Lorsque la police a fait le constat, il n'y avait qu'une chaise branlante. Aujourd'hui, on en réclame donc six. Il s'agit pourtant d'une première audience, celle dite de conciliation. Les dommages à la propriété ne se poursuivent en effet que sur plainte. Mais le terrain était par trop brûlant. Et le même avocat de lancer:

— Si il n'est pas possible de s'arranger, je déposerai alors une plainte pour lésions corporelles simples contre les trois personnes (dont l'autre prévenu) qui ont tabassé, avec des chaises toujours, mon client. Ce qui n'est pas du goût de l'autre défenseur:

— Moi non plus, je ne suis pas un enfant de chœur... Et il quitta la salle... A bientôt donc, avec le défilé des témoins, plaidoiries, etc. qui sait si d'ici là, le calme aura succédé à la tempête.

### AUTRES JUGEMENTS

A.V., pour ivresse au volant et infraction à la LCR, à 1000 fr. d'amende et 200 fr. de frais. Le juge a ordonné la radiation de l'amende au casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans.

V.A., pour infraction à la loi fédérale sur les voyageurs de commerce, par défaut, à 200 fr. d'amende et 30 fr. de frais. La radiation au casier judiciaire de l'amende pourra intervenir après un délai de un an.

Ph. N.

## CARNET DU JOUR

### La Chaux-de-Fonds

CINEMAS  
Corso: 20 h 30, « Un cave » (16 ans).  
Eden: 18 h 30, « La sexualité chez toutes les jeunes filles » (20 ans).  
20 h 30, « Moi y'en a vouloir des sous » (16 ans - prolongations).  
Plaza: 20 h 30, « L'affaire Crazy Cap » (16 ans).  
Scala: 18 h 45, « Sadisme SS » (18 ans); 21 h, « L'épouvantail » (16 ans).

### TOURISME

Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

### DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72: 21 h - 4 h.

### EXPOSITIONS

Musée d'histoire: Les collections (le week-end ou sur demande).  
Musée d'horlogerie: Les collections.

Musée paysan des Eplatures: Nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de lutttes (mercredi et le week-end).

Galerie ADC (Léopold-Robert 84): Salon chaux-de-fonnier de l'artisanat romand.

Permanences médicale et dentaire: En

cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Wildhaber, 7, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

### MANIFESTATIONS

Bureau consommateurs-information: De 14 à 17 h, tél. 22 56 95.

Théâtre: 20 h 30, « Chicago blues festival 73 ».

Club 44: 20 h 30, « Le désastre de 1940 », par Henri Guillemin.

### Le Locle

### TOURISME

Bureau officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

### EXPOSITION

Musée des Beaux-Arts: les collections. Château des Monts: musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.

Pharmacie de service: Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h., tél. 17.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

### A l'Ancien-Stand

## Le cinquantenaire de la « Volière »



Quelques membres du comité: au centre, M. Louis Chopard, président d'honneur.

(Avipress - M.-A. Robert)

### De l'un de nos correspondants :

Les membres actifs, passifs et honoraires, de la société d'ornithologie « La Volière » se sont retrouvés, samedi, à l'Ancien-Stand pour une soirée commémorative du cinquantenaire.

Cette société qui a pour but l'élevage et le soin des oiseaux d'ornements, se préoccupe également de la protection des oiseaux de plein air, et participe ainsi à la protection de l'environnement.

Après 50 ans d'existence (peut-être est-ce le symptôme d'un besoin de contact avec la nature qui nous échappe), la société se porte bien et compte, aujourd'hui, 92 membres dont 42 sont des éleveurs (c'est-à-dire des membres qui prennent des bagues); les autres membres sont des soutiens et de fervents amis des oiseaux. Mais, une fois les nichées terminées, ce sont environ 600 à 700 oiseaux d'élevage qui composent la gent ailée de « La Volière ». Les ventes-échanges se font, lors des expositions, sur le plan local, romand, national et mondial. On se souvient qu'il y a quelque temps, l'Exposition romande se tenait à la Chaux-de-Fonds, organisée par « La Volière » et en février 1974, lors de la manifestation mondiale à Antibes, deux éleveurs présenteront chacun une collection: le chant de canaris mosaïque et canaris lizzard seront donc les ambassadeurs de notre cité.

Mais, à 50 ans, comme le rappelle le président actuel M. Rodolphe Winkler dans son bref discours, on est jeune, et quand on est de surcroît une société aux buts si poétiques, on frétille, on siffle, on chante; donc les projets sont ambitieux et on songe à établir une révision complète des oiseaux extérieurs, ainsi qu'à définir une zone protégée pour mener des études.

Le président devait remettre en mémoire les origines de la société, née de quelques membres, sortis de la société d'aviculture « plus préoccupée de lapins et plumes de rapport que d'oiseaux d'agrément ». Les buts n'étaient donc plus les mêmes et les membres de « La

Volière » ont pu ainsi mieux réaliser leurs objectifs; servir les oiseaux, donc servir l'homme en protégeant son environnement. Et, pour cela, les amoureux des oiseaux ne ménagent pas leur peine, posant ici et là cages et perchoirs, assurant la nourriture durant l'hiver; l'image de ces protecteurs bravant neige et tempête pour remplir leur mission, évoquée par M. R. Winkler, est des plus convaincantes. Il félicite encore les trois vétérans restants des membres tondeurs, MM. Edouard Gerber, Céline Theurillat et Louis Chopard; ce dernier assura la présidence pendant 22 ans et est maintenant président d'honneur.

Ravi de se retrouver là avec sa femme pour un anniversaire qui est d'importance, il prétend n'avoir rien d'important à signaler. Pourtant, 50 ans de Volière n'est pas un bail d'immobilité et quelques minutes suffisent pour apprendre que, dès l'âge de 14 ans, le jeune Louis, apprenti aux Bayards, est déjà un passionné des oiseaux. Restons discrets sur la méthode de se procurer les petites bêtes et imaginons avec tendresse le panier de voyage, qui, muni de quelques perchoirs, servira de premier cage, et c'est avec le produit des « requilages », les dimanches après-midi, qu'un véritable logis adéquat sera acquis.

M. Chopard préférerait les indigènes, ce qui paradoxalement pose plus de problèmes, puisque ce genre d'élevage exige la possession d'un permis chasse et pêche. Maintenant, il est obligatoire de faire partie d'une société. Il se rappelle encore les après-midi d'études passées dans la forêt à écouter et reconnaître les chants d'oiseaux et est offusqué que l'on puisse confondre les chants de la fauvette à tête-noire et la fauvette Horstene.

Et les souvenirs de renaître sur les lèvres de quelques sympathiques protecteurs, qui à la lunette d'approche, qui en se promenant dans les bois ou qui encore, observant les oiseaux en ville, détectent maraudeurs, braconniers et gourmets qui prétendent ignorer s'attaquer à des bestioles protégées. La perspicacité d'un « volériste » est étonnante et par exemple, il s'inquiétera lorsque se promenant en ville, il aura observé d'abord un oiseau, suivi d'un compagnon, posés sur le rebord d'une fenêtre et ne poursuivant pas leur vol. Très sûr de lui, il demandera l'intervention du premier agent pour trouver effectivement, dans l'appartement, 10 oiseaux alignés sur la table de cuisine, capturés... à la glu, et qui annoncent le repas de midi.

C'est cela « La Volière » et aussi autre chose comme l'a démontré la soirée de samedi, très riche en gaieté et amusements de toutes sortes, entrecoupés de quelques officialités, soit les quelques mots du président d'honneur, M. L. Chopard, du président des sociétés locales, M. Roger Courvoisier et du président actuel M. R. Winkler déjà cité.

IP

## VAL-DE-RUZ

# Centenaire de la SFG Cernier

De notre correspondant :

Sans faste, la SFG Cernier a, cependant, bien fêté son centième anniversaire. Vendredi soir, un nombreux public s'est rendu à la salle de gymnastique pour assister à la grande soirée populaire, à laquelle plusieurs sociétés du village et du district ont apporté leur concours. Le club d'accordéonistes « L'Épervier », dirigé par M. Georges Mentha et la fanfare l'Union Instrumentale sous la direction de M. Francis Bercher, ainsi que les productions des sections de gymnastique de Fontainemelon, Savagner, Chézard - Saint-Martin et les pupilles et pupilles de Cernier ont recueilli de vifs applaudissements. Cette première soirée s'est terminée par de la danse conduite par l'orchestre Raymond Claude. Samedi, s'est déroulée en privé la célébration officielle. Elle a commencé l'après-midi au cimetière où la section a rendu un hommage à ses membres disparus. Après une brève allocution de M. Claude Bedaux, la section a déposé une couronne sur la tombe de celui qui fut l'un des membres les plus dévoués, Marcel Frutiger, décédé dans le courant de l'année, alors que l'Union Instrumentale jouait un morceau de musique de circonstance. A 17 h, les invités étaient accueillis en fanfare au collège de la Fontenelle. A Paula, mise obligeamment à disposition par le directeur, M. Michel Rüttmann, M. Claude Bedaux a souhaité la bienvenue aux invités. Plusieurs orateurs ont ensuite

pris la parole. Le pasteur Paul Gretillat et le curé Joseph Vial ont apporté le message de l'Eglise. Puis, M. Claude Bedaux a brossé un historique de la section, suivi par M. Bernard Pellaton, président du Conseil communal de Cernier, qui a parlé aux nom des autorités communales. Plusieurs messages ont encore été apportés: par M. Albert Perrin, vice-président de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique, qui remit à la section une couronne de lauriers or, M. Rémy Mezenen, représentant l'Association des gymnastes du Val-de-Ruz, une channe avec le plateau et sept globelets symbolisant les sept sections du district; M. Piero Vadi, président de l'Union des sociétés locales de Cernier, un plateau.

Avant de clore cette partie officielle, M. Claude Bedaux a appelé sur la scène trois membres de la section qui, par leur dévouement inlassable, ont mérité le titre de membre d'honneur. Ce sont MM. Maurice Gioria, André Jacot et Eric Soguel. Membres d'honneur, honoraires et actifs, se sont ensuite réunis pour la photo-souvenir.

Les invités se sont, ensuite, retrouvés à la salle de gymnastique décorée sous la direction de M. Roger Guyot-Blanc. Après l'apéritif, un repas aux chandelles leur a été servi, tout à l'honneur des cuisiniers-amateurs Carlo Corti, Jean-Pierre Vuilleumier et Marcel Vauthier.

Le repas puis le bal qui a suivi a été animé par l'orchestre Raymond Claude.

M.

## Exposition d'aviculture à Fenin

De notre correspondant :

La 54ème exposition cantonale d'aviculture et de colombophilie a ouvert ses portes à Fenin de jeudi à samedi soir. Organisée par la Société avicole du Val-de-Ruz, l'exposition a connu un beau succès et l'on remarqua, à l'inauguration officielle, la présence de M. le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, de M. Marcel Losey, président de la Fédération romande avicole et de M. Benjamin Calmelet, président cantonal. Les autorités communales, les cantons voisins et les sociétés amies étaient également représentés.

Sous le toit du manège Schneider mis obligeamment à disposition plus de 1000 bêtes étaient exposées, représentant 61 races différentes (650 lapins, 250 volailles et 200 pigeons), jugées selon un standard-type avec un pointage maximum de 100 points attribués selon le poids, l'apparence, la couleur, la morphologie et les jarres au cm<sup>2</sup> (poils dépassant la fourrure). Le critère de jugement varie pour les poules et les pigeons. Tous les « champions » ont obtenu de 93 à 95 ce qui pour plusieurs d'entre eux, serait suffisant pour figurer dignement à l'exposition nationale de l'an prochain.

AM

Tous les vendredis, dès le 21 décembre 1973, vous pourrez partir vers le soleil pour retrouver le paquebot « Victoria » et une semaine d'été aux Caraïbes!

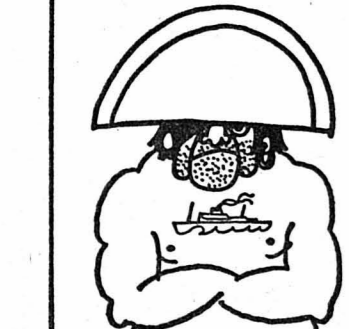
Acheminement aérien Paris-Pointe-à-Pitre-Paris par Boeing AIR FRANCE dès Fr. 2100.- de Paris à Paris.

Pointe-à-Pitre - Saint-Thomas (Iles Vierges) - San Juan (Porto Rico) - Curaçao - La Guayra (Venezuela) - Grenade - Pointe-à-Pitre.

Après la croisière: Possibilité de séjour en Martinique, Guadeloupe ou aux Saintes. (Non compris dans le forfait)

Consultez votre Agent de Voyages

La Compagnie Générale Transatlantique agit au titre de ces croisières air-mer, en la seule qualité d'Agent Général d'INCRES LINE, armateur exploitant du m/s «VICTORIA» et prestataire des services maritimes et excursions facultatives à terre.



SEMAINE de BEAUTE

**Biotherm**

Produits de soins  
à base de Plancton Thermal  
de Molitg-les-Bains



du mardi 27 novembre au samedi 1<sup>er</sup> décembre

Une spécialiste BOTHERM se trouvera dans  
notre magasin. Elle vous présentera  
cette gamme de produits naturels  
pour les soins du corps et du  
visage et vous remettra  
gracieusement un  
précieux coffret d'échantillons

**Parfumerie Armand**

Rue de l'Hôpital 2

Tél. 25 57 22

NEUCHÂTEL

**DÉMÉNAGEMENTS**

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

**FOURRURES**

Agrémentez vos  
COLS  
BAS DE MANTEAUX  
BAS DE MANCHES  
en y mettant  
une bordure en

**FOURRURES**

ROBERT POFFET  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. (038) 25 90 17.

du vrai tabac...  
...rien de plus!

avec ou sans filtre

FR. 120

CIGARETTES

VIRGINIA

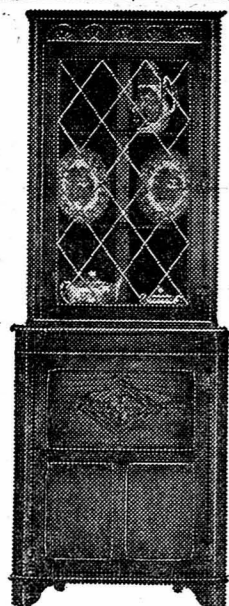
GOUT FRANÇAIS

**Charming Old England**

Notre programme TUDOR vous permet de décorer n'importe quelle pièce avec  
Infiniment de charme. Exécution artisanale en chêne, traité en brun de miel  
foncé à la manière ancienne. Achat en gros, directement en Angleterre — ça  
veut dire: des prix extrêmement avantageux pour vous. Ces exemples vous  
donnent seulement un petit aperçu de notre choix incomparable de meubles  
TUDOR. Visitez notre exposition spéciale CHARMING OLD ENGLAND, un vrai  
régal pour les yeux de tous les amateurs de mobiliers traditionnels.

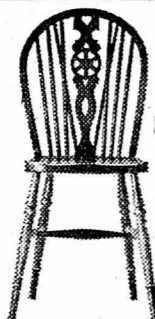
**Pfister**  
ameublements sa

164-73



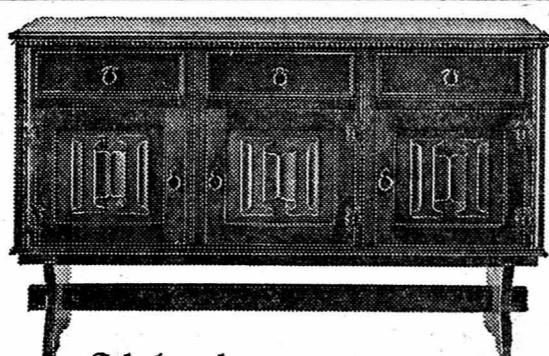
**Corner Cabinet**

(vitrine de coin 1250) verre en ba-  
guettes de plomb, rayons à rainure  
pour les assiettes, largeur 47 cm  
de chaque côté.  
Franco domicile, seul. 660.—



**Wheelback-Chair**

(escabelle 27.617) siège en forme,  
ravisant dossier, construction légère,  
mais stable.  
Franco domicile, seul. 125.—



**Sidetable**

(buffet anglais 17.688)  
garnitures en fer forgé,  
trois tiroirs à couvercles, rayon en bas, 148 cm.  
Franco domicile, seul. 1190.—



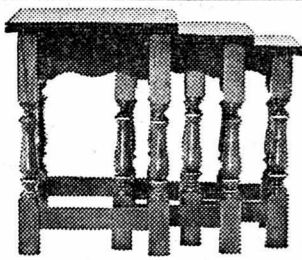
**Chair**

(chaise rembourrée  
28.676) sculptée à la  
main, recouverte d'un tissu de  
style. Assortie à toutes les  
tables TUDOR.  
Franco domicile, seul. 149.—



**Dresser**

(armoire à vaisselle 19.912)  
modèle original-rustique, d'après  
un modèle ancien. Verre de la vitrine enchassé  
dans de véritables baguettes de plomb. Trois  
tiroirs, en bas rayonnage, 136 cm.  
Franco domicile, seul. 1395.—



**Nest of tables**

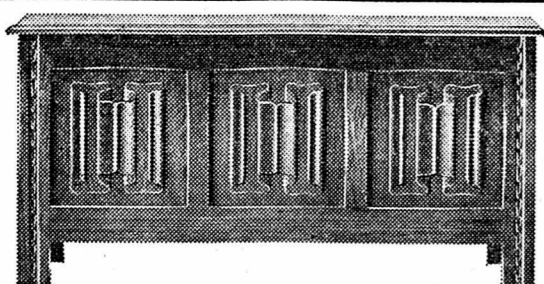
(table gigogne 888)  
trois pièces. Petits guéridons  
ou tables pour les fleurs,  
en pots.  
Franco domicile, seul. 330.—



**Gateleg table**

(table rabattable 25.629)  
prend un minimum de place;  
table ouverte 136 x 92 cm,  
hauteur 74 cm. Rabattable  
des deux côtés. Fermée:  
seulement 35 cm de largeur.  
Franco domicile,  
seul. 460.—

Tous  
ces modèles  
se trouvent  
uniquement  
chez Pfister



**Rug-Chest**

(bâut 88/11)  
orné de cassettes gothiques et  
de sculptures faites à la main. Couvercle rabattable,  
107 cm.  
Franco domicile, seul. 395.—



**Pedestal Cupboard**

(meuble d'entrée 73.342)  
garnitures de fer forgé,  
seul. 220.—



**TUDOR** (Programme à éléments 42.500 et suivants)  
Le prix dépend de la composition.



**Les nouvelles sont là!** Les nouvelles AUDI 100 de la gamme «sport et confort» couronnée de succès. Avec encore davantage de sécurité, de confort et de technicité.

Le programme varié AUDI NSU réserve d'importantes innovations:

**équipement et esthétique:**

- nouvelle calandre à caractère sportif
- feux arrière surdimensionnés
- nouvelle commande du lave-essuie-glace avec dispositif à intervalles
- nouvelle montre de bord au quartz (heure à la seconde près)
- clignotant électronique avec signal acoustique

**technicité encore améliorée:**

- pont arrière avec barre de torsion
- jambes de force progressives
- réseau central de bord de diagnostic
- nouveau roulement du moteur plus silencieux
- freins à disques renforcés
- échappement non-polluant/ protection de l'environnement

Essayez donc la NOUVELLE AUDI 100 ces tous prochains jours

La nouvelle **AUDI 100**  
La reine de la gamme «sport et confort»

AUTO-SENN Pierre-à-Mazel 43, Neuchâtel; Garage Aelter, Saint-Aubin; Garage J.-F. Bühler, Neuchâtel; Garage L. Duthé & Fils, Fleurier et Couvet; Garage W. Gattoliat, Fleurier; Lautenbacher, Valangin.

L'une des 19 DATSUN est faite pour vous. De 1000 cmc à 2,4 l. Des voitures qu'on montre à ses amis.

# Nouveau



## DATSUN 200 L Limousine et Coupé

**Les deux-litres  
comme nous les  
entendons: imposantes  
mais raisonnables - souveraines!**

# DATSUN

Limousine & Coupé (2 portes)	114 CV (lim.) 124 CV (coupé)	Moteurs sportifs à ACT	Double carburateur SU (coupé)	170 km/h 175 km/h
Pneus radiaux	Suspension indép. (coupé)	Arbre de cardan en 2 parties (lim.)	Montre, Radio Allume-cigares	2 phares de recul
Carrosserie de sécurité	Pare-brise en verre feuilleté	Verre de sécurité teinté	Dégivrage de la vitre AR	Ventilation full-flow
	Freins à disque à l'avant	Limitateur de force de freinage	Servo. Contrôle des freins	
	Avertisseur clignotant	Transm. à 4 vitesses ou autom.	Compte-tours (coupé)	

La deux-litres de DATSUN



DATSUN (Suisse) SA, 8902 Urdorf/ZH

Importateur : DATSUN (Suisse) S.A., Schützenstrasse, 8902 Urdorf.  
2052 Fontainemelon : W. Christinat, tél. (038) 53 34 77. 2000 Neuchâtel : Garage Le Phare, Poudrières 161, Maillefer, tél. (038) 24 18 44.

## AGENCE Garage le Phare DATSUN

Vauseyon - Neuchâtel — Tél. (038) 24 18 44

**DÉMONSTRATIONS**  
sans engagement  
sur rendez-vous  
Ouvert le dimanche matin

### OFFRES D'EMPLOIS

Pour son secrétariat général, à Berne, le **Fonds national suisse pour la recherche scientifique** cherche une jeune

## SECRÉTAIRE

de langue maternelle française possédant de bonnes connaissances de la langue allemande.

Ce poste exige une formation complète de secrétaire, une bonne culture générale, l'aptitude à travailler de façon indépendante au sein d'un petit groupe de collaborateurs, de la facilité à rédiger.

Salaires en fonction des qualifications; semaine de 5 jours; horaires de travail anglais; 3 semaines de vacances; avantages sociaux; restaurant pour le personnel.

Entrée à convenir.



Les offres et les demandes d'information doivent être adressées au :

Fonds national pour la recherche scientifique, Wildhainweg 20, 3001 Berne. Tél. (031) 23 33 46.



**Si vous manquez momentanément de personnel, nous vous tirons d'embarras**

**adia**  
interim

Rue de l'Hôpital 19 - Tél. (038) 24 74 14

Commerce de viande en gros  
recherche, pour Neuchâtel,

### bouchers d'abattoir

Places stables et bien rémunérées.  
Ambiance agréable, avantages sociaux d'avant-garde.

Tél. (038) 25 18 33.

NOUS CHERCHONS pour le développement de notre service à la clientèle

## inspecteur d'assurances

Personne sérieuse et dynamique désirant améliorer sa situation.

Age idéal 25 à 35 ans.

Formation assurée par l'agence générale.

Conditions d'engagement intéressantes.

Travail varié.

Discrétion assurée.

Adresser offres manuscrites à

**FRANZ SIDLER**

Agent général  
HELVETIA - ACCIDENTS

Seyon 10 - Neuchâtel  
Tél. 038/25 72 72

ASSURE VOTRE AVENIR

NEUCHÂTEL

ENGAGE pour différentes succursales :  
SAINT-BLAISE  
*une vendeuse en alimentation*  
*une vendeuse en charcuterie*

SERRIERES  
*une vendeuse*  
*une auxiliaire*

COLOMBIER  
*une vendeuse*  
PARCS 113  
*une vendeuse*

SABLONS  
*une auxiliaire*

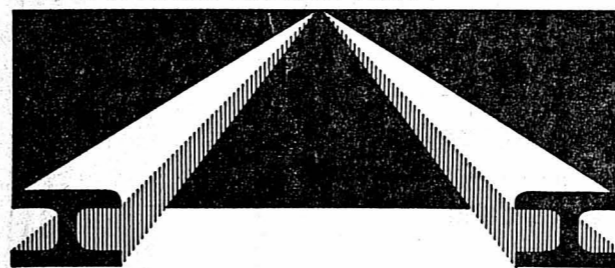
Nous cherchons également pour nos différentes boucheries

*bouchers*

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'Office du personnel  
COOP, Portes-Rouges 55,  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 37 21.

ÊTES-VOUS SUR LA BONNE VOIE ?



Le pionnier de la création de machines pour la construction des voies de chemin de fer vous offre de nouvelles voies pour votre avenir professionnel, à Renens et à Crissier, près de Lausanne.

### TOURNEURS - FRAISEURS

ayant quelques années de pratique ;

### MÉCANICIENS-CONTRÔLEURS

pour le contrôle des pièces usinées ;

### MONTEURS - ÉLECTRICIENS

pour le câblage et le montage électrique et électronique ;

### CONTRÔLEURS de MACHINES

pour le contrôle électrique et électronique des machines ;

### MÉCANICIENS - MONTEURS

pour le pré-montage et le montage de nos machines ;

### PEINTRES AU PISTOLET

pour travaux en horaire d'équipe ;

### MONTEURS ET CÂBLEURS EN ÉLECTRONIQUE

ayant quelques années d'expérience, pour nos services à Prilly.

Les prestations financières sont en rapport avec les exigences des postes; les avantages sociaux sont ceux d'une grande entreprise.

Veillez téléphoner à M. Veillard, service du personnel, qui vous renseignera sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes, ou présentez-vous chaque jour dès 9 h à nos bureaux, Arc-en-Ciel 2, à Crissier.

**MATISA**

Matériel industriel SA Division du personnel  
Case postale 1001 Lausanne  
Tél. (021) 34 99 31

## SOMECO SA

SI VOUS

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

désirez faire un

### TRAVAIL

### INTÉRESSANT ET SOIGNÉ

même en commençant par des travaux simples, vous avez, chez nous, grâce à nos spécialistes, la possibilité d'acquiescer une bonne qualification professionnelle dans des métiers artisanaux très recherchés et très bien rémunérés.

Nous offrons :

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.  
Ambiance de travail agréable.

HORAIRE VARIABLE.

Ecrivez ou téléphonez-nous ou, mieux encore, venez discuter avec notre chef d'exploitation, qui vous fournira volontiers tous les renseignements utiles.  
SOMECO S.A.  
5, rue Beauregard  
2034 PESEUX

Tél. (038) 31 23 31

(en face de la gare de Corcelles-Peseux - au sud).

## MIGROS

cherche

à sa centrale de distribution à Marin

## préparateurs de commandes

au dépt alimentation générale  
au dépt non alimentaire  
au dépt produits carnés

Nous offrons :

— semaine de 44 heures  
— salaire intéressant  
— de nombreux avantages sociaux.



M-PARTICIPATION

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

JEUNE SOCIÉTÉ SUISSE

cherche, pour la Suisse romande,

### COLLABORATEURS (TRICES) COMMERCIAUX (ALES)

Nous offrons :

— Travail simple, indépendant et bien rétribué  
— Fixe, commissions, frais, primes  
— Charges sociales (assurances, retraite, vacances).  
Nous demandons :  
— Dynamisme, entregent, persévérance.  
Veillez remplir le coupon ci-dessous et l'envoyer sous chiffres C 920712 - 18 à Publicitas, 1211 Genève 3. Réponse et rendez-vous assurés.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ No : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_  
No téléphone : \_\_\_\_\_ Date naissance : \_\_\_\_\_  
Event. prof. : \_\_\_\_\_ Libre dès le \_\_\_\_\_

Réf. Fan-Lun

## olivetti

La bonne gestion d'une entreprise dépend toujours plus de l'utilisation judicieuse des moyens qu'offre la technologie avancée dans le domaine du traitement des données.

Olivetti est en mesure de répondre aux besoins croissants de l'économie moderne, en offrant aux clients de l'industrie, du commerce et de l'administration ces moyens : une gamme étendue de machines de gestion et d'ordinateurs de bureau, systèmes pour la saisie et le traitement des données, etc.

Pour compléter notre département des ventes, nous cherchons un jeune

## collaborateur commercial

Si vous avez une formation commerciale complète et de l'entregent, Si vous aimez négocier avec des clients qualifiés, Si vous pensez que, pour vendre un ordinateur, il faut d'abord trouver une solution rationnelle au problème posé par le client, Vous trouverez chez nous une activité répondant à vos aspirations, Vous recevrez une formation approfondie sur nos produits, Vous aurez un traitement fixe intéressant, des primes, des frais, Vous serez surtout plus indépendant dans votre travail et Vous pouvez, tout en suivant l'évolution rapide dans notre domaine, progresser.

Veillez s.v.p. nous faire parvenir votre offre, traitée avec discrétion, au moyen du talon ci-dessous :

Votre offre m'intéresse et je désire obtenir de plus amples renseignements.

Adresser à Olivetti (Suisse) S.A., rue de la Gare 50, 2500 Bienne.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Formation ou titre d'études : \_\_\_\_\_

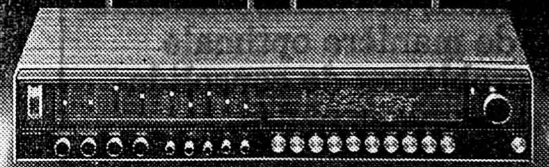
Age : \_\_\_\_\_ Etat civil : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Observations : \_\_\_\_\_



# Stéréophonie

veut dire relief acoustique, chacun le sait. Mais chacun ne sait pas ce qu'est un relief acoustique parfait tel que le restituent les chaînes stéréo Médiator.



MD 5702. Tuner amplificateur Hi-Fi/stéréo, puissance musicale 2 x 20 watts. DL, 2 x OM, OC, OUC et TDHF. Inclus deux haut-parleurs MD 5422. Coffrets noyer. (Boîtiers blancs Fr. 1390.-) Fr. 1290.-

MD 5811. Tuner amplificateur stéréo, puissance musicale 20 watts. DL, 2 x OM, OC, UOC, enregistreur stéréo à cassette incorporé. Combiné avec tourne-disques stéréo 3 vitesses: 33 1/3, 45 et 78 tours MD 8521, inclus 2 haut-parleurs Fr. 1292.-



# médiator

chez les concessionnaires

Médialux S.A. 1001 Lausanne

## OFFRES D'EMPLOIS

### VOUMARD MONTRES S.A.

Atelier de réglages en plein développement engagé, tout de suite ou pour date à convenir.

### PERSONNEL FÉMININ

pour divers travaux fins et soignés. Atelier seulement.  
Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

## Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!  
OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL  
Service de placement, 3003 Berne  
Tél. 031/61 55 95

Urgent. Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

### jardinier (ère) fleuriste aide-jardinier

pour établissement, confection de terrines, plantes fleuries, plantes vertes. Bon salaire à personne travailleuse et capable.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Michel Othenin,  
chemin des Tailles 8,  
2016 Cortallod.  
Tél. (038) 42 11 87.

### La Fondation officielle de la jeunesse

## un éducateur spécialisé diplômé

pour son Foyer pour adolescents « Les Ormeaux », à Onex - Genève.

Nous demandons :  
— aptitudes et expérience en rapport avec la fonction.

Nous offrons :  
— une situation stable et les avantages sociaux d'une fondation de droit public,  
— un travail intéressant et des possibilités d'avenir pour des candidats dynamiques,  
— statut selon la convention collective AGOER - ARTES.

Pour renseignements complémentaires et offres de service, s'adresser à la direction du Foyer « Les Ormeaux », route du Grand-Lancy 163, 1213 Onex. Tél. 92 53 11.

## AMANN + CIE S.A.

cherche

## SECRÉTAIRE

habile sténodactygraphe ayant quelques années de pratique.

Nous offrons un travail intéressant et varié dans une ambiance agréable et des bureaux modernes.

Faire offres à la Direction de

## AMANN + CIE S.A.

Crêt-Taconnet 16, 2002 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 67 31



L'annonce  
reflet vivant du marché

Apprenez à connaître le Liechtenstein, pays offrant d'intéressantes possibilités de gain.

Notre chef de ventes cherche un

## ASSISTANT ou une ASSISTANTE

Avez-vous — des connaissances approfondies du français et de l'allemand ?  
— du plaisir à des contacts par téléphone avec les clients ?  
— une bonne présentation et une facilité d'expression ?

Dans l'affirmative, nous vous offrons :

— une activité très variée,  
— un salaire correspondant aux exigences et des prestations sociales d'avant-garde,  
— un lieu de travail assurant beaucoup de temps libre.

Il va sans dire que nous vous procurerons un appartement. Vous voudrez bien adresser à notre Direction un curriculum vitae et tous documents utiles, ou simplement téléphoner (interne 51). Nous vous donnerons très volontiers de plus amples détails.

**SCHEKOLIN AG, Lackfabrick**  
FL - 9494 Schaan, tél. (075) 2 20 44, interne 51.

C'est formidable,  
c'est



UNE VICTOIRE  
SUR LA VIE CHÈRE !

Chaîne Médiator MD 5702 avec  
2 haut-parleurs

(comme illustration ci-dessus)

cat. 1290.-  
Prix SNART

997.-

Chaîne Médiator MD 5811 complète

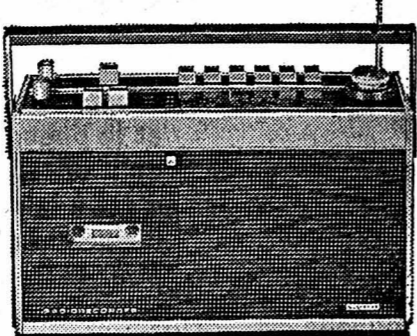
(comme illustration ci-dessus)

cat. 1292.-  
Prix SNART

997.-

### Membres Snart :

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| <b>NEUCHÂTEL</b><br>Georges Hostettler<br>Jeanneret & Cie S.A. | Saint-Maurice 6<br>Seyon 26 |
| <b>PESEUX</b><br>Rémy Perret                                   | Grand-Rue 6                 |
| <b>COLOMBIER</b><br>Telecolor Bridy S.A.                       | Rue Haute 6                 |
| <b>LA NEUVEVILLE</b><br>René Jaggi                             | Grand-Rue 1                 |
| <b>LES HAUTS-GENEVEYS</b><br>Pierre Gaffner                    | Châtelard 10                |
| <b>FLEURIER</b><br>Richard Jaccard                             | Av. de la Gare 9            |
- et LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE,  
SAINT-IMIER



Radiorecorder Médiator  
MD 8522

4 ondes, 21 transistors, puissance 1 watt, piles et secteur + enregistreur de qualité

Prix SNART

419.-

Les commerçants les plus dynamiques se sont groupés pour vous offrir l'impossible : un service parfait par des spécialistes chevronnés, et des prix sans concurrence. Désormais, plus à hésiter : des autocollants bien en vue vous signalent les vitrines des commerçants du SNART, vous y trouverez tout à la fois un service compétent, le sourire, de sérieuses garanties, un entretien sans défaut, et tout cela... pour le prix que vous aviez l'habitude de payer pour vous en passer !



Vente et  
service MEDIATOR

# HAEFELI-PESEUX

22, Grand-Rue (sous les arcades)

Tél. 31 24 84

Maison suisse cherche, pour entrée immédiate,

## 6 représentants (tes) - débutants (tes) acceptés (ées)

afin de compléter une équipe jeune et dynamique.

FIXE RÉEL  
COMMISSION

Avantages sociaux d'une grande maison  
Formation en salle gratuite.  
Soutien constant dans la vente.

Pour fixer entrevue, téléphoner au (039) 31 57 17, de 8 à 12 heures.

gax

# Il n'existe qu'une seule lotion capillaire à base de pantyl\* : PANTENE.

Le pantyl pénètre dans le cuir chevelu. Ainsi, une application régulière de PANTENE combat avec succès la formation des pellicules.

Le pantyl pénètre à l'intérieur du cheveu, le fortifie et lui redonne son élasticité et son éclat naturel.

Le pantyl est absorbé par la racine: il nourrit les cheveux et leur confère vigueur et splendeur — tout en freinant leur chute.



Vous avez besoin d'une lotion capillaire? Souvenez-vous que seul PANTENE contient du pantyl.

\*Lotion capillaire PANTENE au pantyl — un brevet de la maison F. Hoffmann-La Roche & Cie, S.A. PANTENE, PANTYL — Trade Marks

A chaque type de cheveux son PANTENE.

Les dossiers Industrie-Leasing SA Exemple n° 9

## Une société multinationale loue une installation de fabrication complète

Cette nouvelle installation doit entrer en activité dans une filiale pour la fabrication intégrale d'une nouvelle série de produits. Les importants frais d'équipement sont pris en charge par Industrie-Leasing SA et peuvent, grâce au leasing (au moyen des loyers) être ensuite répartis, judicieusement dans le temps, en fonction de la durée économique d'utilisation de l'équipement.

Le besoin en capital de l'entreprise est moindre, le financement des immobilisations résolu de manière optimale et les problèmes de consolidation se trouvent réglés.

Le leasing est moderne, adapté à son but par sa durée et générateur de liquidité.

dès aujourd'hui à Lausanne:

Place Bel-Air/  
Rue Mauborget 9  
1000 Lausanne 9  
Tél. 021/206335



### Industrie-Leasing SA

Hardstrasse 1  
Albisriederplatz  
8040 Zurich  
Tél. 01 52 46 00

MEMBRE FONDATEUR DE L'ASSOCIATION SUISSE DES SOCIÉTÉS LEASING  
SOCIÉTÉ AFFILIÉE À LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



#### Le diagonal Conti M+S Type Swiss

C'est le pneu le plus avantageux pour la mauvaise saison, capable de rivaliser avec les hivers les plus rudes, et le pneu idéal pour rouler confortablement et en sécurité.

#### Conti M+S contact

Le pneu à clous n'est plus. Vive le Conti contact, premier pneu ceinturé d'hiver d'une nouvelle catégorie. Son comportement sur le verglas est presque aussi bon qu'avec des clous. Sur route sèche et détrempeée, ainsi que dans la neige fraîche, il est même nettement supérieur à tout autre pneu d'hiver conventionnel. Vitesse maximum autorisée: 160 km/h. Le radial contact est livrable dans toutes les dimensions courantes. Consultez votre garagiste ou votre marchand de pneumatiques. Il vous conseillera volontiers.

#### Le radial Conti TT M+S

C'est le pneu d'hiver au kilométrage élevé et le pneu par excellence pour le haut confort qu'il offre. Il allie les avantages du pneu d'été à la sécurité du pneu d'hiver. Beaucoup d'automobilistes l'utilisent pour cette raison toute l'année.

# Continental a pour votre voiture des pneus d'hiver de qualité à des prix étudiés.

Continental — plus de sécurité sur le verglas et la neige.

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Comment ils ont passé leur dimanche sans rouler « On entendait le bruit du silence »

**De notre correspondant régional :**  
Les automobilistes n'ont pas pris au tragique, d'une manière générale, l'interdiction de circuler hier dimanche. Certains d'entre eux jugent, cependant, que si la situation devait se prolonger l'année prochaine, il serait plus équitable de la part de la Confédération d'introduire un rationnement au moyen de bons d'essence.  
L'économie en carburant serait, disent-ils, beaucoup plus grande car ne pas rouler le dimanche signifie, pour beaucoup, faire des courses inutiles le samedi. C'est l'avis exprimé par M. Georges Delavay, de Genève. Il a coutume de venir à Fleurier chaque fin de semaine. Cela ne lui fait rien de marcher dans les rues du village du Vallon. Mais il avait coutume de regagner la ville où il travaille en fin d'après-midi le dimanche. Cette fois, il devra partir ce matin seulement, car rouler à partir de trois heures du matin ne l'enchantait pas.  
M. Robert Hainard, président du Conseil communal des Bayards ne vit pas au village même, mais dans un hameau des environs.  
— J'avais l'habitude, chaque dimanche, de partir. Cette fois, je suis resté chez moi, en famille et j'ai regardé la télévision. Mon fils, lui, est allé se promener à cheval. D'ailleurs, on accepte de bon cœur les mesures restrictives, quand elles sont d'intérêt général.  
Pour M. Albert Bacuzzi, de Saint-Sulpice, ne pas conduire sa voiture le dimanche n'est nullement gênant.  
— Je suis à la retraite, dit-il, et je circule assez en semaine. Je plains, cependant, les travailleurs peinant toute la semaine et ne pouvant pas aller faire une petite balade le dimanche.  
— J'accepte avec joie, souligne M. Richard Barbezat, de la Côte-aux-Fées, les mesures prises par le Conseil fédéral, car elles le sont dans l'intérêt de chacun. Quand on a accompli son travail durant toute la semaine, il faut savoir se reposer le dimanche. Et cet après-midi, je vais faire une promenade à pied dans les environs. Un fait à signaler : dimanche matin, un membre de l'Eglise libre a parcouru quinze kilomètres à bicyclette pour assister au culte.  
— Je trouve l'interdiction de rouler le dimanche extraordinaire, affirme Mme G. Reardon, des Verrières. D'abord du point de vue antipollution et ensuite parce que cela oblige à marcher et à retrouver des habitudes perdues. Je souhaite même une interdiction générale tous les dimanches, car ce jour-là, il y

a trop de chauffards et pas assez de chauffeurs sur les routes. En tout cas, cela ne m'ennuie pas du tout, au contraire.  
A Buttes, on nous a donné une leçon de philosophie.  
— Au lieu d'aller peindre à la montagne, enchaîne M. Marcel Montandon, avec ma femme qui conduit la voiture, nous avons fait une petite promenade à pied jusqu'au mur du « Petit Louis ». En comparaison de ces restrictions, il y a des choses plus graves dans la vie. Et puis pas mal de gens exagèrent avec leur voiture. Aller quatre fois par jour du Faubourg au village en auto pour faire chaque fois un achat, cela manque de sagesse. Dimanche, les rues nous rappelaient le temps où nous étions gamins, où nous pouvions jouer sans crainte de nous faire écraser par une voiture...  
Un Fleurisien d'origine espagnole, M. Jacinto Pinilla, n'est pas affecté par l'interdiction de rouler.  
— Du reste, j'utilise mon auto pendant la semaine pour aller à mon travail, suivre des cours, mais je suis très rarement au volant le samedi et le dimanche, alors voyez...  
— C'est incroyable, a dit, dimanche matin, M. Alexandre Zangrando, de Couvet, de ne plus entendre de voitures dans la rue. J'ai fait un tour avant midi au village et l'après-midi, je me suis reposé. Cette situation ne paraît plus d'époque et pourtant, elle permettrait peut-être aux gens de faire une reconversion, car l'auto est pour beaucoup devenue comme une drogue que l'on utilise parfois sans savoir pourquoi. Un dimanche « sans » est la paix qui revient... même si elle est due à la guerre du pétrole.  
**LE BRUIT DU SILENCE**  
M. Paul Delachaux est domicilié Verschez-le-Bois, à Travers. Il est agriculteur.  
— Quand on entend le bruit du silence, il manque quelque chose. Hier, j'ai pu me reposer un bon coup. Mais pour les paysans, le dimanche sans auto, ce n'est pas tout à fait dimanche, comme quand on ne va pas à l'église. Car nous avons peu de temps pour nous évaier en semaine et j'avais l'habitude de faire une petite promenade le dimanche après-midi, même si cela était parfois inutile...  
A la douane de Meudon, aux Verrières, c'était le calme plat. Seuls quelques piétons ont passé la frontière. Il y a eu des automobilistes, de Bourgnone, qui ignoraient l'interdiction de cir-

culer en Suisse hier. Arrivés à la frontière, ils se sont tous montrés très compréhensifs, n'ont pas récriminé, ont laissé leur voiture sur territoire français, sont allés acheter quelques tablettes de chocolat et boire un café sur le territoire neuchâtelois et sont repartis.  
Quant à la police cantonale et aux agents de la police locale, ils ont été mobilisés sur les routes pour faire des contrôles. Ceux qui avaient une autorisation de circuler, le médecin de service pour le Vallon, en l'occurrence le Dr Pierre Borel, de Couvet, ou ce commis de la gare de Couvet domicilié à Fleurier et qui doit être à son poste avant l'arrivée et après le départ des trains, ils étaient regardés avec des gros

yeux d'ébahissement... mais ils travaillaient. Du reste, les agriculteurs ont pu aussi utiliser leurs tracteurs pour amener le lait dans les fromageries et les laiteries.  
En ce jour où le piéton était roi, on a vu des gosses ressortir des trottoirs, des cavaliers enfourcher leur monture, des familles faire des courses à vélo, des calèches passer par-ci par-là... Ce retour à la nature eût sans doute réjoui le cœur de Rousseau. Comme cette réflexion d'un vieux Covasson qui disait dimanche matin, dans une ambiance qu'aucun bruit ne venait troubler : « C'est bien la première fois que j'entends couler la rivière. »  
G. D.

## Le programme du Ski-club de Fleurier

(sp) Lors de son assemblée générale du 7 octobre, le Ski-club de Fleurier avait décidé de combler une importante lacune dans son organisation interne en créant une commission technique, spécialement chargée du développement et de l'enseignement du ski. Cette commission vient de voir le jour et elle est placée sous la responsabilité de M. Daniel Vaucher, instructeur suisse de ski (Fleurier); cet hiver, elle s'occupera surtout des jeunes membres O.J.  
Agrandi au cours de cette dernière année, le chalet des Lisières propriété du Ski-club fleurisien, est prêt à accueillir les sportifs de la société, ainsi que quelques camps organisés exclusivement du lundi matin au vendredi soir afin de libérer les 25 couchettes pour les membres durant le week-end. Etant donné la hausse constante de la fréquentation des lieux, le chef du chalet,

M. Robert Chaudet, s'est adjoint un responsable du matériel en la personne de M. Rudy Schläppli (Fleurier).  
Quant au calendrier des manifestations de la saison 1973-1974, il prévoit : le camp O.J. les 26, 27 et 28 décembre aux Lisières; le souper du Petit Nouvel-An au chalet le 19 janvier; une descente à ski et aux flambeaux des Lisières à Buttes le 23 février; la course annuelle dans les Alpes les 1er, 2 et 3 mars; une journée sportive interne avec un concours handicapé, le 16 mars; une excursion d'un jour dans les Alpes le 6 avril; la corvée de nettoyage du chalet en mai ou juin; une éventuelle assemblée générale en juin; la fête des familles le 25 août; la corvée de bois en septembre; l'assemblée générale ordinaire le 6 octobre; et le souper d'ouverture de la saison 1974-1975 au début novembre.

## ASSEMBLÉE DE LA FÉDÉRATION DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTON À COUVET

**De notre correspondant :**  
L'Assemblée annuelle des délégués de la Fédération des sapeurs-pompiers du canton a eu lieu, samedi matin, à la salle de spectacles de Couvet, sous la présidence de M. Max Haller de Fontainemelon, en présence de 126 délégués représentants, à l'exception de cinq corps, toutes les communes neuchâteloises et de nombreux invités dont MM.

Gaston Rod, premier secrétaire du département des travaux publics; Claude Emery, président de la commune de Couvet; Charles Amann et René Krebs membres de la commission de police du feu de Couvet; Jean Veuve (Neuchâtel), directeur de la Chambre cantonale d'assurance; Gérard Bernasconi (Neuchâtel), expert auprès de ladite Chambre; Gérard Scholl (Neuchâtel), expert-

Martel (3 et 4 mai) pour les districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds et que deux nouveaux corps cantonaux, l'un pour les charges de sécurité des entreprises et l'autre pour la récupération des hydrocarbures auront lieu l'année prochaine.

### NOMINATIONS, RÉCOMPENSES ET VŒUX

En remplacement des capitaines Edouard Buret (Saint-Blaise) et Jean Montandon (Boudrevilliers), les capitaines Roland Halbeisen (Marin), et Jean-Pierre Pieren (Hauts-Geneveys) ont été nommés membres du comité cantonal de la Fédération. Le capitaine Buret a été proclamé membre honoraire de la Fédération aux applaudissements de l'assemblée. Président de ladite Fédération depuis 20 années consécutives, le capitaine Max Haller a été félicité et remercié par le vice-président Charles Graber de la Chaux-de-Fonds. Un cadeau lui a été remis. M. M. Haller a égrené quelques souvenirs des années passées à la tête de la Fédération. Le dernier rapport, celui du groupement des instructeurs, a été présenté par son ancien président, le capitaine André Sunier du Locle qui a indiqué que l'effectif dudit groupement se montait à 99, et qu'un nouveau cuisinier, le lieutenant Heiniger de la Chaux-de-fonds avait été nommé. Pour remplacer le capitaine Sunier, lui-même nommé membre du comité central de l'Association suisse des instructeurs, les instructeurs neuchâtelois ont désigné le capitaine Jean Guinand de la Chaux-de-Fonds, président du groupement.



Un coup d'œil sur les invités. Au premier rang, on reconnaît (au milieu) MM. Gaston Rod et Claude Emery. (Avispress - Fyji)

adjoint; Pierre Schwaller (Biberist), secrétaire de la Fédération suisse des S.-P.; Jean Guinand (la Chaux-de-Fonds), nouveau président du groupement des instructeurs neuchâtelois; Jean-Pierre Fasnacht (la Chaux-de-Fonds), du comité cantonal pour la protection civile; les représentants des fédérations fribourgeoise, genevoise, vaudoise et du Valais-central, ainsi que de nombreux membres honoraires et d'honneur de la Fédération. Un hommage, ponctué par un morceau de musique joué à la trompette par M. Jean-Claude Zbinden, a été rendu à la mémoire de M. Georges Guye, président d'honneur de la Fédération, décédé dans sa 83<sup>e</sup> année, le 23 août dernier, ancien commandant du corps des S.-P. de Couvet et ancien président de la Fédération neuchâteloise. L'appel ayant été fait et le procès-verbal de l'assemblée de Cernier (1972) lu, l'assemblée a entendu le rapport annuel complet du président de la Fédération, le capitaine Max Haller.

Les comptes, présentés par le capitaine Henri Gaillard, de Fontainemelon et qui se soldaient par un déficit d'environ 1500 fr., en chiffres ronds, ont été acceptés. La fortune de la Fédération est de 19980 fr. 06. Le budget prévoyant des recettes pour 12700 fr., des dépenses pour 14500 fr., soit un déficit de 1800 fr., a été également accepté, mais sans enthousiasme par les délégués présents, l'un de ceux-ci ayant demandé une augmentation de la cotisation annuelle. Celle-ci reste fixée à un franc par membre; la question de l'augmentation sera pourtant revue en 1974.

Les rapports des chefs de district ont été écoutés avec attention. Les renseignements présentés aux participants à cette assemblée reflètent l'activité des corps de sapeurs-pompiers neuchâtelois. Les rapports ont été lus, successivement, par le capitaine André Sunier (Bôle) pour le district de Boudry; Edouard Buret (Saint-Blaise) pour le district de Neuchâtel; le capitaine Albert Niederhauser (Couvet) pour le Val-de-Travers; le capitaine Henri Gaillard (Fontainemelon) pour le Val-de-Ruz; le capitaine Robert Balmer pour le district de la Chaux-de-Fonds et par le capitaine André Schumacher pour le district du Locle. Signalons au chapitre de l'activité 1974, que la journée des commandants aura lieu à Neuchâtel, le samedi 9 mars; que les cours de district se dérouleront en 1974 à Saint-Blaise (19 et 21 avril) pour le district de Neuchâtel; à Boudry (19 et 20 avril) pour le district de Boudry; à Fleurier (3 et 4 mai) pour le Val-de-Travers; à Cernier (3 et 4 mai) pour le Val-de-Ruz; aux Ponts-de-

## VAUD - VAUD - VAUD

### Au 25<sup>me</sup> Comptoir de Payerne, le concours du plus bel attelage attire 1000 personnes

**De notre correspondant :**  
L'interdiction de circuler dimanche avec les véhicules à moteur, tombant en plein Comptoir de Payerne, avait provoqué une certaine appréhension au sein du comité responsable, le dernier jour de cette exposition régionale étant toujours très fréquenté. Mais c'était mal connaître l'esprit inventif des Payernois. En effet, réuni d'urgence jeudi matin, le comité décidait de lancer pour cette dernière journée du 25<sup>me</sup> Comptoir, un grand concours de moyens de locomotion sans moteur, ouvert à tout le monde et récompensé par d'importants prix en espèces et en nature, sur le thème : « à pied, à cheval et à vélo ». Les moyens de locomotion utilisés ayant le plus d'originalité devant être classés par un jury ad hoc.

Le premier a été partagé entre quatre concurrents, qui ont reçu, chacun, une somme de 200 fr. en espèces :  
a) Numéro 11 : « Restoroute ».  
b) Numéro 44 : « Pipeline ».  
c) Numéro 39 : « Petrollette ».  
d) Numéro 7 : « Promène-dimanche ».  
En outre, la calèche du haras fédéral,

tré par six chevaux, a eu le premier prix hors concours.  
Tous les autres concurrents ont touché des prix en espèces ou en nature.

### Nouvelle présidente

(c) La nouvelle présidente du Conseil communal de Sainte-Croix et 1<sup>re</sup> femme de cette localité à accéder à cette charge est originaire de Vaulion; elle est née à Lausanne le 15.4.1915 — Elle a fait ses écoles à l'Auberson et suivi le collège à Sainte-Croix. — Elle est mère de 3 enfants. Elle est rattachée au parti libéral.  
Rappelons qu'elle est la veuve de M. Donat Guignard qui à l'époque fit parler de lui par son vol mémorable de Sainte-Croix en Haute-Savoie avec son « Pou du ciel » avion monoplace qu'il avait construit lui-même.



Mme Guignard, nouvelle présidente du Conseil communal de Sainte-Croix.

### Assermentation des autorités communales

(c) Sous réserve d'une modification éventuelle, le programme de l'installation, par le préfet Jean-Elie Nicod, des autorités communales issues des récentes élections, se présente comme suit pour les communes du district de Payerne :  
Trey : mercredi 28 novembre, Combremont-le-Grand : vendredi 30 novembre. Treytorrens : vendredi 30 novembre. Grandcour : samedi 1<sup>er</sup> décembre. Hameaux de Payerne (régie), lundi 3 décembre. Granges-près-Marnand : vendredi 7 décembre. Marnand : vendredi 7 décembre. Sassel : mercredi 12 décembre. Henniez : lundi 10 décembre. Champtauraz : vendredi 14 décembre. Combremont-le-Petit : vendredi 14 décembre. Payerne : samedi 15 décembre. Seigneux : samedi 15 décembre. Rossens : lundi 17 décembre. Sédilles : lundi 17 décembre. Missy : mercredi 19 décembre. Villarszel : jeudi 20 décembre. Villars-Bramard : vendredi 21 décembre. Cerniaz : vendredi 21 décembre. Corcelles-près-Payerne : samedi 22 décembre. Chevroux : jeudi 6 décembre.

Cette manifestation, qui s'est déroulée hier après-midi à proximité de la salle du Comptoir, a remporté un succès inespéré, puisqu'on évalue à 10.000 personnes au moins les participants venus de toute la Suisse romande, en train, à vélo, en calèche, en bus-navette depuis la gare de Payerne. Certaines personnes sont même venues à pied depuis Lausanne, Bienne ou Neuchâtel. D'autres ont utilisé tous les moyens imaginables pour se déplacer : skis à roulettes, échasses, tandem jusqu'à neuf places, chars, « break », trottinettes, autos tirées par des chevaux ou des vaches, calèche du haras fédéral d'Avenches, tirée par six chevaux, etc. D'autre part, entre la ville de Payerne et le Comptoir, sur près de quatre km, une colonne ininterrompue de piétons a occupé la chaussée abandonnée pendant plus d'une heure et demie, le temps fort agréable incitant à la promenade pédestre.  
Inutile de dire que le service d'ordre a été débordé, le public ayant envahi l'aire pourant vaste où se déroulait le concours, ce qui n'a pas facilité la tâche du jury. Au cours de la manifestation, la société de musique « La Lyre », d'Avenches, a joué quelques morceaux à l'exté-

# La maison qui meuble la vôtre...

## Fr. 6666.-

### Mobilier complet

**CHAMBRE A COUCHER :**  
En makoré, lits jumeaux ou grand lit, sommiers tête réglable incorporés, 2 tables de nuit, armoire haute 4 portes, coiffeuse, miroir cristal, 2 matelas, 2 duvets, 2 traversins, couvre-lit, splendide tour de lit.

**SALON :**  
Magnifique divan 4 places (couchette) + 2 fauteuils, 1 table basse, 1 tapis, 200 x 300 cm.

**SALLE A MANGER :**  
1 table à rallonges, 4 chaises, 1 buffet-paroi, 1 tapis, 200 x 300 cm.

**CUISINE :**  
1 table à rallonges, 110 x 70 cm, dessus résine synthétique, 4 tabourets.

**NOUS OFFRONS :**

Participation à vos frais de visite. Crédit si désiré. Livraison franco. Service après-vente assuré. Depuis 1931, des milliers de clients satisfaits. Possibilité de supprimer ou de changer de modèles. Chez ODAC, c'est VOUS qui choisissez la couleur du salon, couvre-lit, tapis, etc.

**2108 COUVET / NE 038 63 26 26**

# AU CENTRE DE LA VILLE VOUS TROUVEZ AUSSI VOTRE AVANTAGE

Nous vous offrons un vaste assortiment de plus de 80.000 articles, **plus les services d'un grand magasin** (personnel de vente, livraisons à domicile, commandes téléphoniques et par correspondance, comptes mensuels, service après-vente, ensemble-conseil, conseillère en soins de beauté, échanges contre remboursement, etc.), des animations, des ventes spéciales, des nouveautés et des prix choc, et, pour couronner le tout, **du 26 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, sur les 1800 articles de notre super-marché, vins et spiritueux, un rabais spécial de**

# 10%

Whisky Johnnie Walker 43°	la bt.	<del>29.90</del> <b>26.90</b>
Rhum Mamita 40°	bt. 5 dl	<del>18.90</del> <b>12.50</b>
Vodka Boaka 41°	la bt.	<del>18.50</del> <b>16.65</b>
Eau-de-vie de pomme 40°	le litre	<del>15.90</del> <b>14.30</b>
Martini rouge	»	<del>10.50</del> <b>9.45</b>
Cynar	»	<del>13.90</del> <b>12.10</b>
Cognac aux œufs	»	<del>10.95</del> <b>9.85</b>
Calvados Pays d'Auge 41°	la bt	<del>22.50</del> <b>20.25</b>
Liqueur de menthe	bt. 5 dl	<del>12.50</del> <b>11.25</b>
Maraska cherrica	la bt.	<del>10.75</del> <b>9.70</b>
Salvagnin réserve spéciale 1972	la bt.	<del>5.25</del> <b>4.75</b>
Côtes du Rhône 1971	»	<del>3.95</del> <b>3.55</b>
La Tour des Belles 1972	»	<del>3.50</del> <b>3.15</b>
Brouilly Château Saint-Lager 1971	»	<del>7.95</del> <b>7.15</b>
Pinot Noir Cressier 1972	»	<del>7.95</del> <b>7.15</b>

## VINS ROSÉS

Cabernet d'Anjou	la bt.	<del>4.75</del> <b>4.30</b>
Rosé d'Anjou	»	<del>4.25</del> <b>3.85</b>
Œil de Perdrix Château d'Auvergnier	»	<del>7.95</del> <b>7.15</b>

## VINS BLANCS

Grisoni Cressier 1972	»	<del>5.90</del> <b>5.30</b>
Grisoni Cressier 1972	le litre	<del>5.75</del> <b>5.20</b>
Hôpital Pourtalès 1972	la bt.	<del>6.95</del> <b>6.25</b>
Domaine de Bigaire 1972	»	<del>6.50</del> <b>5.85</b>
Fendant Montibeux 1972	»	<del>8.50</del> <b>7.65</b>

Spaghetti Miracoli Kraft	362 g	<del>2.00</del> <b>1.80</b>
Canneloni Roco déjà préparés	400 g	<del>3.50</del> <b>3.15</b>
Pêches d'Espagne en boîte	425 g	<del>1.10</del> <b>1.00</b>
Confitures Hero	dès 450 g	<del>1.65</del> <b>1.50</b>
Incarom	375 g	<del>5.95</del> <b>5.35</b>
Café Hag	200 g	<del>3.20</del> <b>2.90</b>
Bière Feldschlössen Six-packs		<del>3.95</del> <b>3.55</b>
Plum-Pudding « Peek Freans »	454 g	<del>4.50</del> <b>4.05</b>
Panettone Alemagna	750 g	<del>8.55</del> <b>7.70</b>
Petit beurre « Extra » Oulevay	860 g	<del>3.90</del> <b>3.50</b>
Huile Dorina « Sais »	le litre	<del>3.95</del> <b>3.55</b>

et ainsi de suite sur les 1770 autres articles de notre rayon alimentation.

**armourins**  
neuchâtel

il y a toujours du nouveau aux armourins, le premier des grands magasins

## 4 bonnes raisons d'acheter une Volvo maintenant!

### 1. Volvo est une voiture d'hiver!

Construite pour affronter les climats les plus rudes. Sept couches de protection contre la rouille.

### 3. Nul ne sait quelle sera l'évolution des prix!

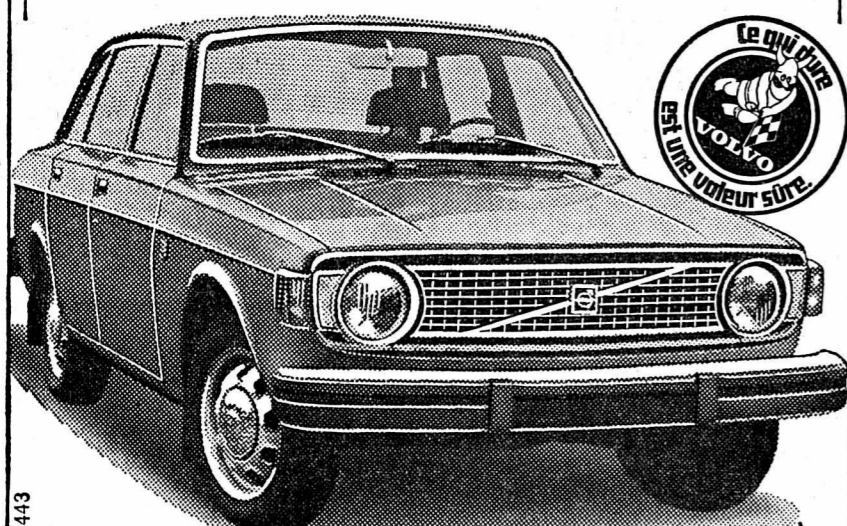
Une augmentation de l'ICHA ne prendra qu'une toute petite place dans la fameuse spirale des prix.

### 2. Campagne de reprise!

Conditions de reprise extraordinaires.

### 4. Une Volvo garde sa valeur!

En persuadez-vous dans les rubriques des voitures d'occasion! Demandez une proposition d'échange de votre voiture actuelle, tout en faisant une course d'essai — sans aucun engagement de votre part. D'accord?

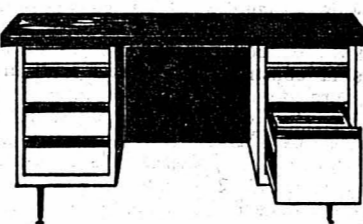


**VOLVO**

Une voiture pour plusieurs hivers!

2001 Hauterive / Neuchâtel : Garage M. Schenker, tél. (038) 33 13 45

### Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir Fr. 760.—

Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm Fr. 138.—

Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm Fr. 445.—

**Reymond**

Exposition à Cornaux  
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

### 11 ans 11 ans Antiquités - Valangin

Au 1<sup>er</sup> étage de l'ancien hôtel de la Couronne, ne manquez pas de jeter un coup d'œil à

### L'EXPOSITION DE MEUBLES RUSTIQUES

(suisse et français), amoureux remis en état durant l'été par un artisan qui tient boutique voici bientôt 11 ans au rez-de-chaussée de la maison ouvert comme atelier pendant la journée jusqu'à 18 h, et le soir sur rendez-vous.

R. MEIER, ébéniste.  
Tél. (038) 36 13 41 - 36 14 67.

Comme tant d'autres, vous pouvez être cambriolés, alors protégez-vous sans tarder avec

## ALARME 600

le système efficace s'adaptant à tous les cas et d'une sûreté absolue.

Vente et Installation  
chez votre spécialiste

**CLAUDE  
DUCOMMUN**

ELECTRICITE - INGÉNIEUR EPZ  
Orangerie 4 Neuchâtel Tél. (038) 25 28 00



Les  
élèves pilotes  
de ligne reçoivent  
chaque semestre  
fr. . . .

Durant la formation à l'Ecole Suisse d'Aviation de Transport ESAT les futurs pilotes de ligne reçoivent fr. 7200.— (s'ils sont célibataires) ou fr. 9000.— (s'ils sont mariés) par semestre; les frais d'écologie sont de fr. 200.— pour la même période.

L'engagement à Swissair a lieu un an et demi après l'entrée à l'ESAT.

### 1. Pilote de ligne: Faites acte de candidature à côté de vos études

La sélection des candidats pour la profession de pilote de ligne se fait en plusieurs étapes, de telle sorte que, p.e., l'interférence avec les études est à peine sensible: 1. Examen en groupe, 2. Entretien individuelle, 3. Examen médical, 4. Cours préparatoire de vol, 5. Sélection principale. Pour 1, 2, et 3, aucune préparation n'est nécessaire, pour 4, aucune expérience de vol. Lorsque 5 est positif, c'est l'entrée à l'ESAT.

**ECOLE SUISSE D'AVIATION DE TRANSPORT, DIRECTION SWISSAIR**  
8058 Zurich-Aéroport, OFSR, téléphone 01/812 12 12 - interne 6140

SWISSAIR cherche des jeunes gens âgés de 20 à 25 ans et ayant un intérêt marqué pour la technique, afin de les former comme pilotes de ligne à l'ESAT.

Si vous êtes en possession d'un certificat de maturité (ou d'un diplôme équivalent) ou si vous bénéficiez d'une formation professionnelle supérieure à la moyenne, nous examinerons votre candidature avec grand intérêt. Conditions requises: nationalité suisse, bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais, école de recrue terminée.

Je réponds aux conditions d'inscription et vous prie de m'envoyer une documentation. FA3

Nom

Prénom

Rue

NP/Localité

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Après la parution d'un ouvrage percutant < Un faux témoin: la Suisse >

Quelques questions à Roland Béguelin (II)

De notre correspondant: Sollicité par les «Editions du Monde» d'écrire un ouvrage sur la question jurassienne, M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, n'accepta qu'à la condition de pouvoir analyser le problème sous un angle plus large: celui des minorités ethniques.

— Quand vous parlez des Suisses vous donnez l'impression de traiter ce sujet de l'extérieur. Pourtant, vous-même et les Jurassiens faites partie de ces «Suisses»... — J'ai lu certains livres de gens qui abordent les mêmes sujets que moi: ils se plaçaient «dedans», se frappaient la poitrine, mais se faisaient, en fin de compte, révérence en ménageant chèvre et chou, en n'allant pas jusqu'au bout de leur pensée.

— tique devenant ainsi le ciment principal des groupes nationaux.

IL NE FAUT PAS CONFONDRE «NATION» ET «CONFÉDÉRATION»

— Vous démontrez aussi qu'il n'existe pas de «nation» suisse. — C'est un truisme. Mais il faut le répéter. L'appartenance à un Etat ne crée pas la nationalité, mais bien plutôt la citoyenneté. Toutes les langues distinguent ces deux notions jusque sur les formules officielles, excepté le français, qui les a mêlées abusivement depuis le XIXe siècle.

COURROUX

On a retrouvé la disparue dans la Birse

(c) Depuis le début de la semaine passée la police et des volontaires recherchaient Mlle Germaine Berdat, de Courroux, 53 ans, commerçante, dont la bicyclette avait été retrouvée à la sortie de Delémont, tout près de la rivière. C'est en effet dans la Birse que, samedi matin, le corps de la malheureuse a été retrouvé à la hauteur du moulin de Laufon.

Incendie de forêt

Un incendie de forêt s'est déclaré samedi après-midi au lieu dit «Les Esserts», sur la commune de Courroux. Le corps de sapeurs-pompiers de la localité a été alerté et, dans la soirée, il avait maîtrisé le sinistre. Deux hectares de sous-bois ont été détruits par le feu. On ne connaît pas encore les causes de l'incendie.

Troisième force: mutations

M. Willy Jeanneret, de Tramelan, président du Mouvement pour l'Unité du Jura (3me force), a demandé à être déchargé de cette fonction, tout en restant membre du comité exécutif. M. Jean Schnetz, de Delémont, directeur du «Démocrate», pour sa part, a présenté sa démission du comité exécutif. Il reste membre du mouvement. Début décembre, lors de son assemblée générale, le Mouvement pour l'Unité du Jura devra se donner un nouveau président et compléter son comité.

TRAMELAN

Fusion

(sp) La Société de patinage et le Hockey-club de Tramelan ont décidé de fusionner. Cela permettra la création d'un comité d'étude pour la construction d'une patinoire artificielle.

Pour un remonte-pente

(sp) Le Ski-club de Courtelary a décidé d'étudier la construction d'un remonte-pente aux abords de son chalet, à la montagne de l'Envers. Des démarches sont entreprises en vue de définir le genre d'installation, de même que son emplacement.

COURTELARY

Beau succès des crossmen

(sp) Deux membres du Club athlétique de Courtelary se sont brillamment comportés lors du 2me cross-country de Cortaillod. En juniors Michel Amezdroz et en cadets A Daniel Opplinger ont terminé au premier rang.

UNE CONTRADICTION QUI N'EST QU'APPARENTE

— N'y a-t-il pas une contradiction dans le fait de militer pour la création d'un canton du Jura et, simultanément, de proposer des regroupements: trois ou quatre Etats composants, délimités selon le critère linguistique?

— Je n'en vois aucune. Le fédéralisme actuel, hérité de l'histoire, se fonde sur vingt-cinq cantons et demi-cantons, d'où la nécessité de défendre les groupes ethniques minoritaires sur ce terrain-là. J'ai fait d'autres propositions pour demain et après-demain, toujours dans la même perspective. Le temps passe vite. L'esprit doit enjambrer le quotidien, faute de quoi la réflexion politique n'a plus aucune valeur. Lors d'une fête du peuple jurassien, tout en demandant la création d'un canton du Jura, n'ai-je pas parlé d'une union possible entre ce dernier et le canton frère de Neuchâtel. Les nécessaires regroupements commenceront ainsi. Maintenant déjà, autour de la zone urbaine zuricoise, l'unification de l'Allemagne (économique, psychologique, morale) avance à grands pas. Je le constate chaque fois que des classes de lycéens ou des groupes d'étudiants de ces régions viennent à Delémont pour mener leurs enquêtes.

Face à ce phénomène, dont notre collègue Jean-Marie Vodoz a montré l'ampleur il y a plusieurs années déjà, que font de préférence les cantons romands? Ils ont tout une attitude rétractile (cantonaliste) sous prétexte de se défendre. Cela ne saurait suffire. Parallèlement, puis, plus tard en priorité, un devoir s'impose et s'imposera: être unis et solidaires sur tous les plans. C'est d'autant plus facile qu'à notre époque, les distinctions confessionnelles, idéologiques, historiques ont de moins en moins d'importance. La réalité culturelle et linguistique

(Propos recueillis par Bévi)

(Réd.) L'un de nos éditorialistes, M. René Braichet, consacrera prochainement l'un de ses billets à l'ouvrage de M. Roland Béguelin. Disons pour l'instant que si, sur bien des points, nous pensons que l'auteur jurassien voit juste, nous estimons qu'en ce qui concerne notamment l'Etat romand, ses vues touchent à l'utopie. Certes, nos cantons se doivent — et ils le font de plus en plus — de prendre conscience de la menace qui pèse sur eux et d'agir en commun pour y faire face, mais la création d'un Etat romand ne ferait guère que déplacer le problème en provoquant une certaine vassalisation au canton de Vaud et un sérieux conflit entre Lausanne et Genève...

Les rochers de Gipois ne seront pas massacrés

De notre correspondant: Il semble que la magnifique crête des rochers de Gipois, dans les gorges du Doubs, au-dessous du Noirmont, pourra être sauvée. On se souvient, sans doute, qu'une assemblée communale avait vendu ce merveilleux site (environ 500.000 m3) à un entrepreneur qui projetait d'en faire une carrière. Cette détermination avait provoqué la constitution d'un groupe des «Amis de la nature» qui en avait appelé à l'opinion publique, aux autorités cantonales et fédérales et même aux autorités françaises. Les travaux avaient commencé sans autorisation, mais ils avaient été rapidement stoppés. Depuis, on attendait une décision à l'échelle supérieure, l'exploitation envisagée étant évidemment à mettre en relation avec le

plan de zones protégées et avec les plus récentes mesures en matière d'aménagement du territoire.

L'entrepreneur qui envisageait l'exploitation des rochers a informé le maire du Noirmont qu'il renonce à son projet et aux droits que lui avait octroyés l'Assemblée communale. Il envisage, en revanche, l'agrandissement de la carrière actuelle, située beaucoup plus près du village, dont l'exploitation ne fait d'ailleurs pas non plus l'affaire des «Amis de la nature», ni surtout des habitants de tout un quartier du Noirmont. En outre, l'entreprise est en tractations avec la commune des Breuleux qui semble disposée à fournir de la pierre à des conditions intéressantes.

BÉVI



Le feu a pris naissance dans les combles. (Avispress - Ad. G.)

FABRIQUE D'HORLOGERIE RAVAGÉE PAR LES FLAMMES À VILLERET

Les dégâts s'élèvent à 500.000 francs

De notre correspondant: Samedi, vers 6 h 45, l'alarme était donnée à Villeret où la fabrique d'horlogerie Minerva était en flammes. Grâce à la prompt intervention des pompiers, sous les ordres du commandant W. Tramaux, en moins d'une heure le sinistre fut circonscrit. Toute la toiture centrale a été détruite et le bâtiment a subi de gros dégâts provoqués par l'eau. L'enquête a permis d'établir que le feu avait pris naissance dans les combles et qu'il serait probablement dû à une

défectuosité des installations électriques ou de la cheminée.

Cinq familles, dont une femme âgée et infirme, habitait la maison détruite. Tous les locataires ont été évacués et relégués provisoirement dans des appartements vacants du village.

L'atelier de fabrication, situé à l'ouest de la maison incendiée, protégé par une paroi mitoyenne, n'a apparemment pas été touché. Le travail ne sera donc pas interrompu. Les dégâts sont évalués à 500.000 francs.

Meurtre de Delémont: nouvelle arrestation

(c) Un ancien habitant de Delémont, ressortissant français, impliqué dans l'attaque contre le laitier Maurer ainsi que dans le meurtre de Mme Hélène Grolimund — il aurait reçu en partage la moitié du butin résultant du meurtre — a été arrêté à Marseille. Il était sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par le juge de Delémont.

Meurtrier devant ses juges

(c) L'assassin de Mme Richard, commerçante à Boncourt, comparaitra ce matin devant la Cour d'assises du Jura, à Delémont. Il s'agit d'un Algérien de 31 ans, habitant Giromagny, sans travail, qui avait tué l'épicière à coups de couteau pour la voler, car il avait, semble-t-il, entendu une conversation téléphonique qui lui avait fait penser que Mme Richard possédait une importante somme d'argent. Ce drame s'est déroulé le 23 juin 1972.

BURE

Deux candidats à la mairie

(c) A la suite de la démission du maire de Bure, M. Julien Peter, les habitants de ce village devront se rendre aux urnes les 8 et 9 décembre. Deux candidats sont en liste: M. Bernard Mettraux, (lib.-rad.) intendant de la place d'armes et M. Xavier Babey, (dém.-chr.), employé de banque à Porrentruy.

REUCHENETTE

Le bus a pris la fuite

(c) Samedi, à la hauteur de la cimenterie de Reuchenette, lors d'un dépassement, un bus zuricois a pris la fuite, après avoir endommagé une voiture conduite par un habitant de Saignelégier.

Après le statut du Jura, le Grand conseil traitera de «l'égalité» des langues allemande et française

De notre correspondant:

Le Grand conseil bernois reprend ses débats aujourd'hui, parallèlement aux Chambres fédérales qui entrent en session en cours d'après-midi. Dans la matinée d'abord, les partis vont se concerter avant de se retrouver dans les travaux du parlement à 14 heures. Ils devront, ou tout au moins sont invités à permettre un «enfantement normal» à la «proposition 19-1» du gouvernement, sur laquelle on n'avait pu se décider jeudi matin (elle prévoit l'idée d'une certaine autonomie jurassienne), ainsi que sur la «35-1», qui dit que «le Grand conseil renonce à envisager l'insertion, dans la constitution cantonale, du droit du Jura à un siège au Conseil des Etats». La commission parlementaire, présidée par M. Guido Nobel, socialiste de Bienne, a présenté une «contre-proposition 35-2» disant ceci: «Le Grand conseil se prononce pour l'insertion, dans la constitution cantonale, du droit du Jura à un siège au Conseil des Etats. Il charge le Conseil exécutif de préparer la réalisation de cette décision». On sait que le Jura a déjà un conseiller aux Etats, mais c'est à bien plaisir, depuis 1920.

autonomie jurassienne, seront adoptées, on l'imagine, au pas de charge. D'autres auront, par contre, de la peine à passer la rampe. Nous pensons aux «41-1» et «42-1» tout d'abord où il est question d'exiger des députés alémaniques l'allemand littéraire dans leurs interventions parlementaires. L'article 15 (modifié) du règlement interne du Grand conseil propose ceci: «les députés et les membres du gouvernement s'expriment en allemand littéraire ou en français». La langue maternelle du bernois est le «bernerdeutsch», tandis que l'allemand littéraire est pour lui une langue scolaire. Le voudra-t-il comme langue parlementaire? Cela faciliterait, pourtant, les contacts avec le Jura. Mais, au train où vont les choses...

VERS UN ENSEIGNEMENT OFFICIEL DU FRANÇAIS EN VILLE DE BERNE?

Un autre problème, vaguement lié à ce dernier, celui de l'enseignement officiel du français à Berne va être également discuté. Il y a, certes, l'école de langue française — comme il y a des paroisses protestante et catholique romaine françaises —, mais qui ne vit qu'à coups de subsides, pour ne pas dire d'aumônes et par le prix de l'écologie réclamé aux parents. Noblesse devrait obliger notre «Ville fédérale» à vivre sous le régime de nos trois langues nationales. Eh! non, en 1973, cette éventualité paraît encore impossible. L'école de langue française n'est là que grâce à la lutte acharnée, toujours courtoise, au courage et aux sacrifices de Romands conscients de leurs droits. Le gouvernement bernois a enfin compris que l'erreur de ses prédécesseurs, de la Confédération n'a que trop duré. Sa «proposition 44-1» la corrige partiellement: «Le Grand conseil approuve les vues du Conseil exécutif concernant l'organisation, à Berne, d'un enseigne-

ment officiel en langue française, au niveau de la scolarité obligatoire, à l'intention des enfants des fonctionnaires francophones de l'administration cantonale, de l'administration fédérale et des missions diplomatiques, domiciliés dans la région bernoise. En conséquence, il invite le Conseil exécutif à procéder aux études nécessaires, en liaison d'une part avec les autorités fédérales, d'autre part avec les autorités municipales de la ville de Berne et des communes environnantes, et à lui soumettre un rapport et des propositions.»

BERNE EST-ELLE NOTRE «VILLE FÉDÉRALE» OUI OU NON?

Erreur corrigée partiellement? Oui, car il n'y a pas que des enfants dont les parents sont fonctionnaires ou diplomates. Certains ont leur parents qui travaillent dans une entreprise privée. Il y a également la question des études secondaires, jusqu'à la maturité, qu'il faut absolument régler. On parle, il est vrai — mais on parle seulement — d'une éventuelle section gymnasiale de langue française pour le «Grand Berne».

Il n'en reste pas moins qu'il est aberrant de constater que notre «ville fédérale», par l'inertie, souvent par une politique «de non recevoir» des autorités, à tous les échelons, depuis 1948, oblige des milliers de contribuables à supporter les charges financières de l'enseignement primaire de langue française, élémentaire à tout être humain, alors que des dizaines de milliers d'autres, dans la même région, n'ont rien à déboursier, par le simple fait qu'ils s'expriment dans une autre langue. Si le mot n'avait pas été galvaudé à travers le monde, on pourrait croire à du... racisme. Berne est «notre ville fédérale», elle se doit à sa vocation en tant que telle...

Marcel PERRET

BIENNE

Les Biennois ont joué le jeu

De notre correspondant: Dimanche, les Biennois ont joué le jeu. Pas d'automobilistes délinquants sur les routes et la police n'a relevé que quelques cas douteux qui seront examinés aujourd'hui. En revanche, les restaurants et les cafés ont été pris d'assaut, à l'exception des établissements publics de la montagne qui ont vu leur clientèle diminuer.

de cyclistes se saluaient au passage en échangeant des propos joyeux.

Enfin, on n'avait jamais vu autant de marcheurs et des groupes de patineurs à roulette s'en donner à cœur joie sur les routes transformées en un lieu de rencontre et de détente.

Ad. G.

ORVIN

Cycliste blessé

(c) M. Max Buholzer, 40 ans, alors qu'il circulait à bicyclette vers Orvin, a fait une violente chute contre un rocher. Souffrant de graves blessures à la tête, il a été hospitalisé.

Enfant blessé par un moto

(c) Hier, à l'intersection des rues du Marché-Neuf — Scheni, une motocyclette a heurté un enfant. Ce dernier, blessé a été hospitalisé.

Vers 19 h 10, rue Stamflin, une auto devait renverser une passante, laquelle souffrant de blessures, a été transportée à l'hôpital.

Tentative de cambriolage au... «Sex-shop»

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, des inconnus se sont introduits dans le «Sex-shop» de la rue Franche, en brisant une porte en verre au moyen d'un marteau. Il semble que les malfaiteurs soient repartis bredouilles.

FRIBOURG

Plus de conseillers d'Etat aux Chambres fédérales!

De notre correspondant:

Selon la constitution cantonale de 1857, deux conseillers d'Etat fribourgeois au maximum peuvent siéger aux Chambres fédérales. S'y trouvent actuellement le démocrate-chrétien Pierre Dreyer, président du gouvernement et directeur de l'intérieur, qui siège au Conseil des Etats, et le socialiste Jean Riesen, directeur des travaux publics, qui siège au Conseil national. Selon un député paysan, M. Ernst Herren, la fonction de conseiller d'Etat devrait être incompatible avec celle de député aux Chambres fédérales. M. Herren a déve-

loppé vendredi, à ce sujet, une motion que MM. Dreyer et Riesen ont attentivement écoutée. La réponse, a dit M. Dreyer, sera donnée «dans les délais convenables».

M. Herren est d'avis que les tâches et responsabilités d'un conseiller d'Etat doivent absorber tout son temps. La situation actuelle lui paraît être la cause de maints retards. Ainsi cite-t-il une motion Herren, prise en considération en 1969, et qui n'a pas encore connu de suite pratique. Le député redoute les collisions qui peuvent se produire entre les sessions des Chambres fédérales et du Grand conseil. Et il ne doute pas que les traitements des conseillers d'Etat leur permettent de vivre sans chercher, fût-ce à Berne, davantage de beurre à mettre sur les épinards. M. Herren estime enfin que les utiles contacts que maintiennent, à Berne, les conseillers d'Etat députés aux Chambres fédérales devraient pouvoir être poursuivis, pour peu qu'on y mette quelque bonne volonté, sans appartenance aux Chambres.

C'est pourquoi M. Herren demande une révision partielle de la constitution cantonale, qui puisse être mise en vigueur avant les prochaines élections. D'emballe, disons que les illusions du député apparaissent nombreuses. Comme si Fribourg n'avait pas déjà suffisamment souffert d'une «politique du héri-sion», certains voudraient la faire renaître de ses cendres encore chaudes!

Michel GREMAUD

FRIBOURG

L'interdiction de circuler: une fête à renouveler régulièrement!

De notre correspondant:

L'interdiction de circuler, loin d'être ressentie comme un châtiment, l'a été comme une vraie fête par une large partie de la population. Les sondages faits dans tous les districts fribourgeois indiquent que, partout, on s'est plié avec bonne humeur à l'obligation de circuler «pedibus cum jambis». Dans les villes, les carrefours connaissent une animation de place de village. Et les rues redevenant des lieux d'échange, à l'exemple des zones piétonnières qu'on tente d'établir à grands frais.

Mais, ce dimanche, tout le monde était logé à la même enseigne. Donc, point de ghettos à piétons. «Il faudrait imposer cela deux dimanches par mois», disait un quidam. Beaucoup d'autres, contrôlant mieux leur enthousiasme, opinèrent qu'il serait fort raisonnable de prévoir, deux ou trois fois par an, un dimanche «sans» qui serait une fête.

On vit d'assez curieuses réactions. Ces attroupements, par exemple, le long d'une rue, pour assister au passage d'un attelage de chevaux, de quelques

bicyclettes, et d'équipages saugrenus: des monocycles, de petits chars fleuris, des tandems équipés de phares et de plaques de voitures.

En Veveyse, au Crêt, on a su profiter de la liberté retrouvée pour faire renaître une jolie tradition perdue: celle du jeu de boules ferrées qu'on lance sur les chemins, le plus loin possible. On a même rencontré des cafetiers heureux: des bandes de jeunes gens avaient pris place sur des chars à pont tirés par des chevaux, pour faire la tournée des établissements publics. Ce qui nous ramena aux jours de foire d'antan. Les paysans très éméchés, alors, confiaient à leur cheval le soin de retrouver sans aide le chemin de la ferme. Les braves bêtes s'en tiraient fort bien. Essayez d'apprendre un tel tour à un cheval-vapeur! Le seul ennui, c'est qu'aujourd'hui, les vrais chevaux sont rares. Et qu'ils ne connaissent plus les chemins...

Michel GREMAUD

DOMPIERRE

Auto contre... trottinette!

(c) A Dompière, un enfant qui traversait la route à trottinette, Philippe Pochon, a été heurté par une voiture conduite par un Vaudois en déplacement de travail. L'enfant a été hospitalisé à Payerne, mais ses blessures sont superficielles.

Assurez vos biens Mutuelle Vaudoise Vaudoise Vie John Matthys Agence Générale R. du Musée 5, 2001 Neuchâtel

Dans tous nos magasins  
et dépôts

**3** pour **2**



**TEINTURERIES  
REUNIES MORAT ET  
LYONNAISE SA**

Rue Saint-Maurice 1, tél. 25 93 93 - rue du Seyon 5, tél. 25 33 16

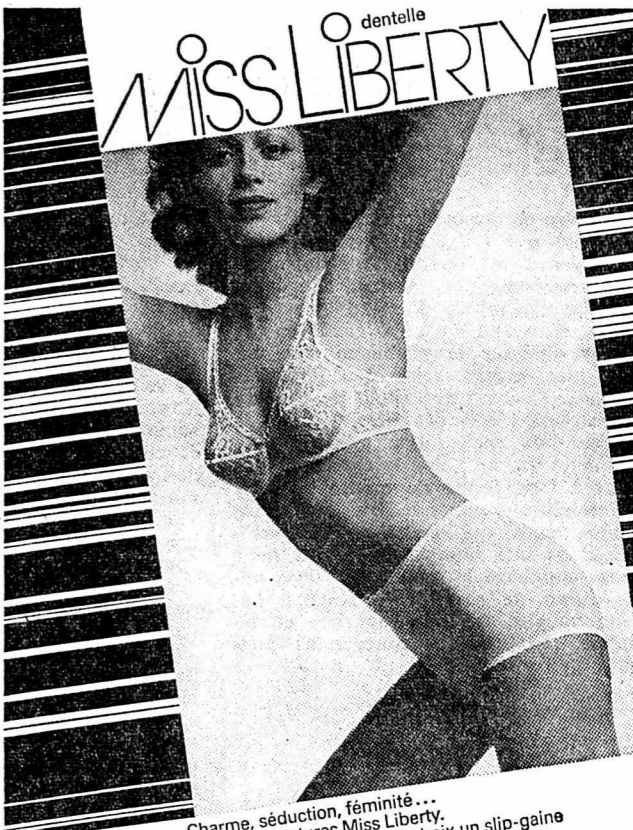


Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

**chédel**  
**PRÊT-A-PORTER**

2, rue Saint-Honoré  
2<sup>e</sup> étage Neuchâtel  
038 25 43 46

**BAUX À LOYER**  
en vente au bureau du journal



dentelle  
**MISS LIBERTY**

Charme, séduction, féminité... avec le soutien-gorge à armatures Miss Liberty. Pour l'accompagner, Lejaby offre à choix un slip-gaine en lycra et un slip dentelle hélanca. La gamme de coloris frais et harmonieux est faite pour vous enchanter: blanc, rose, bleu, jaune, vert.

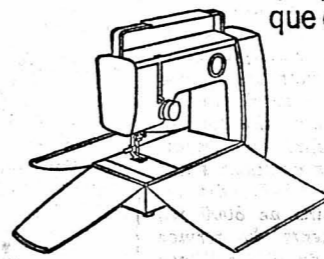
Tailles 80 à 100 et 1 à 4 pour les slips.

**lejaby**  
à notre rayon corseterie, au 1<sup>er</sup> étage

**armourins**  
neuchâtel

**L'Elna Lotus fait de la couture un passe-temps séduisant**

Vous avez déjà une machine à coudre Elna dès Fr. 490.-, super-qualité suisse comprise. Elna fabrique des machines à coudre «sur mesure».



**elna**

pour coudre (enfin) sans problème

**Mme M.-Th. Pitteloud**  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2  
Neuchâtel - Tél. (038) 25 58 93

Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture fils, patrons Burda, collection de tissus - Service rapide.

**Grande loterie gratuite**

Un tirage final pour un téléviseur couleur

chaque semaine un tirage supplémentaire pour un Beauty Bar

**double chance**

**Parfumerie Armand**  
Rue Hôpital 2 Neuchâtel

A chacune de vos visites et jusqu'à la fin de l'année, vous recevrez un billet de loterie. Chaque billet participera d'abord à un premier tirage hebdomadaire pour un

**BEAUTY-BAR**

Les résultats en seront publiés dans la FAN des 4, 11, 18, 26 décembre et du 4 janvier 1974. Au début de janvier, tous les billets participeront à un tirage final pour un

**TV COULEUR**

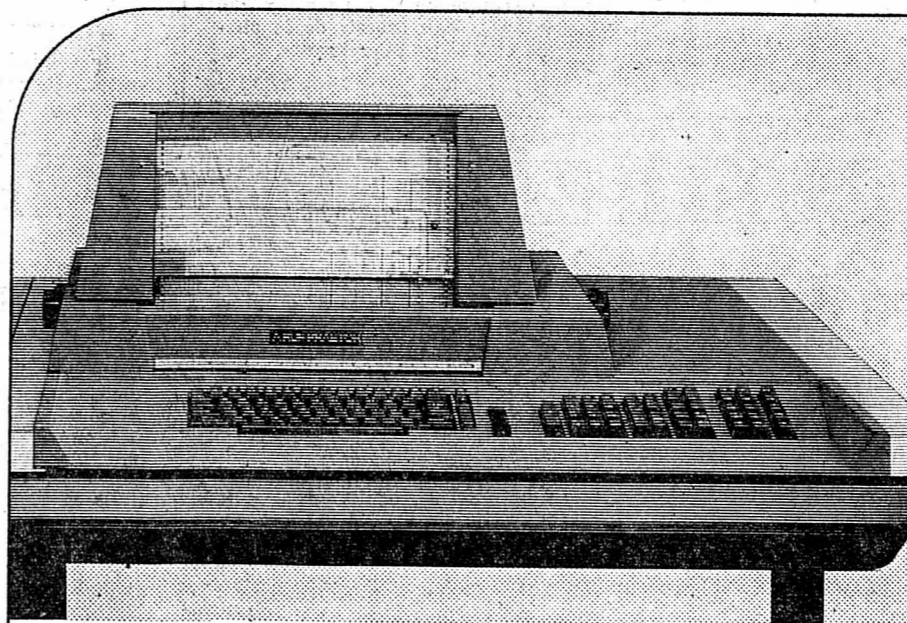
et une trentaine de beaux prix. Les numéros gagnants seront affichés dans nos vitrines et publiés dans la FAN du 11 janvier 1974.

**Ne laissez pas passer votre chance!**

Nous serons heureux de vous remettre votre billet gratuit à notre Parfumerie!

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal**

Un petit ordinateur avec  
**PROGRAMMATION RUF**



Voici le petit ordinateur RUF-PRAETOR 6000

Mais vous faut-il un mini-ordinateur, un petit ordinateur, un ordinateur à comptes magnétiques ou pas d'ordinateur du tout? Ce n'est qu'après en avoir discuté avec un spécialiste que vous pourrez trancher la question. Pour que vous ayez la certitude de choisir le modèle qu'il vous faut et qui soit exactement programmé — par RUF, deux spécialistes vous sont indispensables: l'expert RUF et le programmeur RUF.

L'expert RUF qui examinera avec vous tous vos problèmes d'organisation et fixera le but que vous voulez atteindre. Il vous renseignera sur les prestations optimales de chaque type d'ordinateur et vous conseillera dans le choix du modèle qu'il vous faut.

Le programmeur RUF qui étudiera le cahier des charges établi par l'expert RUF, discutera avec lui des particularités du cas et programmera le mini ou petit ordinateur pour qu'il exécute exactement tous les travaux que vous attendez de lui.



En bref: Un petit ordinateur + un expert RUF + un programmeur RUF. Le tout ensemble vous garantira un rendement à 100 pour cent. Ne vaudrait-il pas la peine que nous en parlions ensemble?

**RUF**

COMPTABILITÉ RUF Société Anonyme, 1001 Lausanne, Tél. 021-227077, Pont-Bessières 3/rue St-Martin 3  
Représentant régional F. Huber, 2001 Neuchâtel, case postale 669, Tél. 038-411233  
Agences à Aarau, Bâle, Berne, Coire, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Zurich

**CONSULTEZ RUF! CONSULTEZ RUF! CONSULTEZ RUF!**

Nous aimerions examiner avec vous, sans engagement de votre part, le mini ou le petit ordinateur qui répondrait le mieux à nos besoins. Veuillez nous appeler.

Timbre de l'entreprise  
Téléphone

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## SUITE PREMIER DIMANCHE « SANS » EN SUISSE

Si le nombre des contrevenants a également été faible en Suisse centrale, la police lucernoise déclare cependant que les employeurs ont été beaucoup trop généreux dans la distribution des autorisations spéciales. La discipline a été la règle dans la région de Bâle. On a cependant enregistré un nombre assez important de véhicules suisses qui ont passé la frontière française samedi soir, ce pays n'ayant pas introduit de restriction comme la Suisse, l'Allemagne et l'Italie notamment.

Dans le canton de Berne, une seule voiture des 110 contrôlées par la police n'était pas munie d'une autorisation. Le service de l'ordre bernois se plaint cependant de « l'affreuse » discipline dont on fait preuve les cyclistes qui « s'amuse à circuler en zig-zag ou sans tenir leur guidon ». Une collision de

bicyclettes s'est d'ailleurs produite à Thoirishaus. Un enfant a dû être transporté à l'hôpital.

**EN SUISSE ROMANDE**

Les Suisses romands et les Tessinois semblent avoir observé l'interdiction avec autant d'attention que leurs compatriotes alémaniques. A Genève, en fin de journée, des jeunes gens ont bloqué certains carrefours. Des taxis et des voitures privées ont dû s'arrêter et, parfois, des passagers ont été obligés de descendre alors que les jeunes scandaient : « à pied, à pied ». Par ailleurs une vingtaine de voitures portant des plaques diplomatiques (cd) et stationnées dans le quartier de Bude ont eu leurs pneus lacérés par des inconnus.

Aux postes de douanes franco-genevois, un certain nombre d'automobilis-

tes étrangers ont dû être refoulés, mais cela n'a donné lieu à aucun incident.

**PAS D'INFRACTION**

On ne signale pas d'infraction dans le canton de Fribourg et en Valais. Les centres touristiques de ces deux cantons n'ont enregistré qu'un nombre fort minime de visiteurs. La ville de Gruyères par exemple était morte et certains hôteliers ont renvoyé une partie de leur personnel à la maison. C'est cependant avec philosophie que les Valaisans ont supporté cette première journée d'interdiction de circuler et un vivant exemple en est sans doute ce vigneron, remontant avec toute sa famille la route internationale du Simplon, qui s'exclamait dimanche matin : « Il a fallu les Arabes pour nous réapprendre la sagesse ».

D'autre part, les derniers muets du

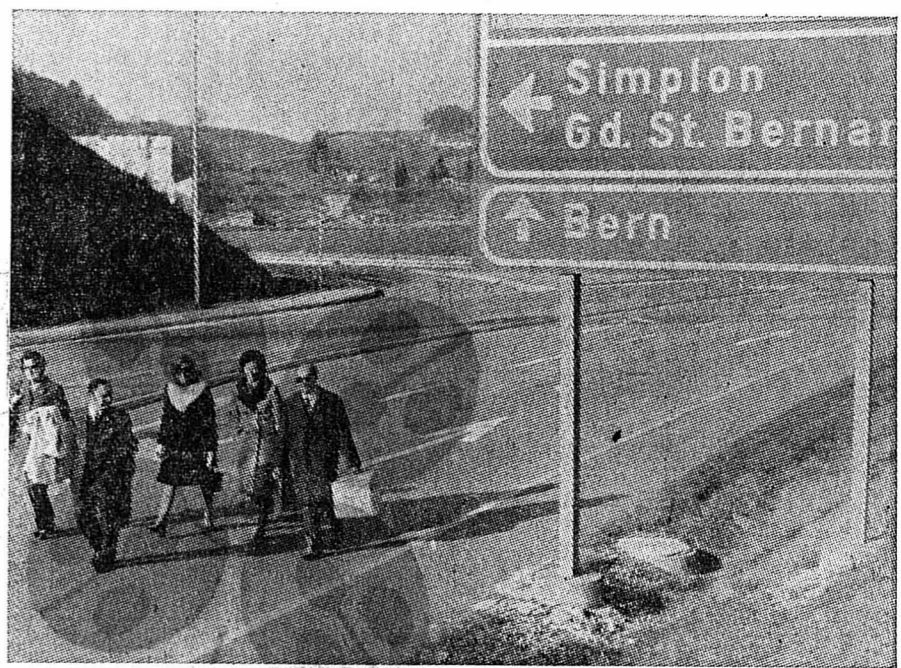
Valais furent à la fête et l'on vit également circuler les tracteurs électriques servant durant la semaine au chargement des fruits.

**L'EXEMPLE DE M. BONVIN**

Donnant l'exemple, le président de la Confédération, M. Roger Bonvin, s'est adonné comme des milliers de Suisses au tourisme pédestre avant de regagner Berne dans la soirée, en train bien sûr.

Dans le canton de Neuchâtel, on annonçait six contrevenants sur quelques 500 automobiles contrôlées.

Mais c'est le canton de Vaud qui a sans doute vu défiler les moyens de transport les plus fantaisistes. Répondant à l'appel des organisateurs du 25me Comptoir de Payerne, qui avaient lancé un concours sur le thème du moyen de déplacement le plus original, 10.000 personnes sont arrivées de toute la Suisse romande, non seulement à bicyclette ou à cheval, mais en char à bancs, en patins ou à skis à roulettes, sur des échasses, à tandem jusqu'à neuf places, à trottinette et même à pied de Lausanne, Bienne ou Neuchâtel.



Et voici venu le temps de la découverte pédestre de l'autoroute! (A.S.L.)

## Le premier dimanche sans voitures en Suisse centrale Des choses que l'on n'avait jamais vues!

De notre correspondant :

Les corps de police de Suisse centrale sont satisfaits des usagers de la route: les automobilistes se sont conformés aux instructions fédérales. Pour les sept cantons de Suisse centrale, on ne compte que 18 automobilistes roulant sans autorisation. Plus de 75% des « fautes » étaient des ressortissants étrangers. Si les automobilistes ont eu droit aux félicitations de la police, il n'en est pas de même des cyclistes et des chauffeurs de taxis. Les premiers ont roulé « comme des sauvages », ce qui a occasionné un grave accident en ville de Lucerne, où un jeune cycliste a été happé par un trolleybus. Quant aux chauffeurs de taxis, qui n'ont pas été satisfaits du chiffre d'affaires, ils ont profité de ce dimanche sans voi-

tures pour rouler à tombeau ouvert. Un grand nombre d'entre eux n'ont même pas respecté les signaux « stop ».

Dans toute la Suisse centrale, on a enregistré une forte augmentation de promeneurs et de cavaliers, qui n'ont pas hésité à venir jusqu'au centre de Lucerne, pour attacher leurs chevaux aux parcmètres! Selon des estimations, le nombre de cyclistes a augmenté de 30% environ. Les transports publics avaient pris les précautions nécessaires. Dans les grandes agglomérations et villes, il n'y a guère eu de problèmes. Avançant rapidement, les trolleybus, qui ne circulaient pas selon un horaire fixe, ont transporté des dizaines de milliers de personnes.

Un porte-parole de l'arrondissement 2 des CFF à Lucerne a précisé que

les trains étaient bien occupés. En gare de Lucerne, il a fallu organiser cinq trains spéciaux et entre Lucerne et Engelberg, les voyageurs ont été transportés par des convois faisant la navette. Les restaurateurs n'ont pas eu de quoi se plaindre. Leur chiffre d'affaires a augmenté. La plupart des hôtels et restaurants de Lucerne avaient préparé des menus spéciaux, à des prix intéressants.

**DE NOMBREUSES ANECDOTES**

Les anecdotes n'ont pas manqué! C'est ainsi qu'un agent de police nidwaldien s'est baladé sur les... mais à un carrefour! En pays zougais, un automobiliste yougoslave a été enchanté de la gentillesse des Suisses, qui le saluaient de la main à son passage. Cet automobiliste avait franchi la frontière suisse dans la nuit de samedi à dimanche. Il avait dormi dans sa voiture à Zurich et repris la route dimanche matin. Ce n'est qu'après avoir été arrêté par la police, qu'il comprit que les passants ne l'avaient pas salué, mais qu'ils voulaient l'arrêter.

Un logeur nidwaldien a demandé à la police de quelle façon il pouvait apprendre à son loueur japonais, qui ne parle pas un mot d'allemand, ce qu'était l'interdiction de circuler le dimanche!

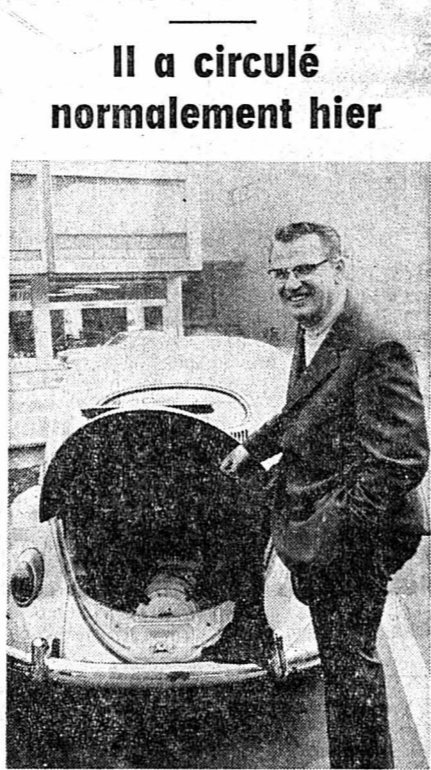
En pays schwytois, un cycliste avait attaché à son véhicule les plaques de sa voiture. Il a été mis à l'amende, car son vélo n'était pas muni de la plaque obligatoire.

Une constatation encore: le nombre de promeneurs pris de boisson a augmenté de façon considérable en Suisse centrale. Les automobilistes ont certainement voulu profiter de l'occasion...

**Il a circulé normalement hier**

Une grande fête a été réalisée dans le centre de la ville pour rendre attractives les rues réservées aux piétons, et l'éclairage mis au point par les commerçants pour les Fêtes de fin d'année en est un élément vivant, ajoute la Municipalité, qui a en revanche refusé, ainsi qu'on le lui avait demandé, d'avancer au 24 novembre la date de l'illumination des rues.

Rappelons que, contrairement à Lausanne, plusieurs grandes villes suisses ont décidé de supprimer cette année, vu les circonstances, les illuminations commerciales de Noël et Nouvel-An.



(c) Un Suisse a pu circuler hier sans être en possession d'une autorisation dominicale spéciale: Franz Kempf, propriétaire d'une voiture fonctionnant à l'électricité.

— On s'est moqué de moi depuis plus de deux ans. Maintenant c'est à mon tour de rigoler, déclarait ce chef de garage d'une grande entreprise de Suisse centrale.

Franz Kempf est heureux: il roule à 45 km/h, fait la nique aux agents de police et met en rage les passants, qui sont condamnés à se promener ou à prendre le trolleybus. Comme bien l'on pense, cet automobiliste d'un genre particulier est heureux de la décision, prise par le Conseil fédéral!

Il peut enfin prouver à la population que l'essence n'est pas toujours primordiale. Dimanche, lorsque la VW orange, portant les plaques LU 2735 s'approchait des postes de contrôle, les agents de police n'ont pu que saluer cet automobiliste et lui souhaiter bonne route.

(Avipress E. Eisner)

## VAUD Les rues de Lausanne seront éclairées pour les fêtes!

LAUSANNE (ATS). — La préparation de l'illumination des rues du centre de Lausanne en vue des Fêtes de

**Deux démissions au gouvernement vaudois**

LAUSANNE (ATS). — Le parti radical-démocratique vaudois a annoncé samedi que deux de ses trois représentants au Conseil d'Etat, MM. Pierre Schumacher et Jean-Pierre Praderwand, avaient renoncé à une nouvelle candidature aux élections du printemps 1974. Agés de 66 et 65 ans, ils sont les doyens d'âge du gouvernement cantonal et M. Schumacher en est en outre le doyen d'activité.

**Avant la votation fédérale du 2 décembre**

LAUSANNE (ATS). — La fédération romande des employés, qui groupe dix sociétés comptant au total 20.000 membres, a décidé de recommander, lors de la votation fédérale du 2 décembre, le rejet de l'arrêté sur la surveillance des prix, salaires et bénéfices, et l'acceptation des arrêtés sur le crédit, la construction et les amortissements.

## GENEVE Encore une attaque à main armée en ville Le bandit arrêté cinq minutes plus tard!

De notre correspondant :

Genève est en passe de devenir un mini-Chicago où les commerçants tremblent pour leur sécurité. Dernier « exploit » en date, celui qui a été commis samedi en début de soirée, dans un magasin grande surface du quartier résidentiel de Bude, près du palais des Nations unies.

Un jeune homme a attaqué, revolver au poing, une caissière, la contraignant à lui remettre le contenu de sa caisse. Le malfaiteur prit alors la fuite, non sans avoir « étendu » d'un coup de crosse sur le crâne un quidam qui tentait de lui barrer le passage.

**Un café anéanti par le feu**

(c) Rue du Fort-Barreau, le quartier de Montbrillant, un incendie a complètement ravagé le café baptisé « Grande Taverne » et qui n'était en réalité qu'un petit estaminet fréquenté par des espagnols de la place. On y donnait des soirées folkloriques de flamenco.

Le sinistre a éclaté en pleine nuit, sans explication plausible, de sorte que l'hypothèse d'un acte de malveillance n'est pas exclue. Les dégâts sont considérables et le feu a menacé les locataires de la maison. Il a fallu évacuer d'urgence plusieurs familles.

**Un architecte escroque 45.000 francs**

(c) Après une minutieuse enquête, les services financiers de la police de sûreté genevoise ont mis la main au collet d'un Genevois de 26 ans, se disant architecte, qui s'est fait confier une somme de 45.000 francs pour entamer la construction d'une villa, pour le compte d'un client particulièrement naïf. Au lieu d'utiliser ce montant dans le sens souhaité, il le dilapidait pour son compte personnel. Comportement qui lui a valu d'être incarcéré illico.

**Loterie à numéros - Tirage du 24 nov. 1973**

Numéros sortis: 1 - 3 - 4 - 8 - 17 - 21

Numéro complémentaire: 24

**STATISTIQUE DES NUMEROS DEJA SORTIS**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
32 x	29 x	33 x	31 x	33 x	25 x	33 x	27 x	33 x	29 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
33 x	36 x	19 x	19 x	29 x	19 x	22 x	31 x	24 x	26 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
28 x	28 x	25 x	31 x	32 x	35 x	24 x	28 x	27 x	32 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
27 x	30 x	25 x	30 x	27 x	25 x	22 x	22 x	30 x	36 x

Somme totale attribuée aux gagnants: 1.902.744 fr.

**PARTIE DE FOOTBALL SUR LA ROUTE!**

Dans tout le canton de Vaud, les récalcitrants déferés à la justice n'atteignent pas une dizaine. Malgré certaines imprudences signalées (partie de football organisée sur la route de Berne) il n'y a eu aucun accident grave. Le seul accrochage s'est produit à Lausanne: un taxi et un trolleybus ont trouvé moyen d'entrer en collision.

Comme la police lucernoise, celle de Lausanne a constaté que des employeurs avaient accordé trop généreusement des autorisations à leurs employés qui auraient parfaitement pu utiliser les transports publics. S'élevant aujourd'hui à 300 pour le canton, le nombre des bénéficiaires des dérogations sera sans doute diminué pour les prochains dimanches.

**Nouveau président à la NSH**

BERNE (ATS). — Réunie en fin de semaine à Berne, l'Assemblée de la Nouvelle société helvétique (NSH), s'est donné un nouveau président central en la personne de M. Ernst Bastler, de Zurich, qui succède à M. Jean-Claude Nicole, de Genève.

## Assemblée générale de la SSR à Berne Optimisme à propos du climat de travail

BERNE (ATS). — L'assemblée générale ordinaire de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR) s'est tenue samedi à Berne. Comptes et budget ont été approuvés sans opposition. L'Assemblée a également pris acte des exposés du directeur général, M. Selio Molo, et du président central, M. E. Tenchio. La discussion, brève, a porté essentiellement sur les émissions locales à la radio et à la télévision.

L'Assemblée a d'autre part approuvé sans opposition et sans discussion l'attitude adoptée la veille par le comité central au sujet des licenciés de la télévision romande dont l'élément principal est que l'on s'en remet à la décision de la commission paritaire SSR-associations du personnel. M. Tenchio a donné connaissance des principaux passages de la réponse du Conseil fédéral à la lettre du comité central de la SSR, réponse qui n'exclut pas la possibilité de publier « un rapport officiel, même sans le consentement des personnes privées, pour autant que l'intérêt public l'exige ».

Pour sa part, M. Molo a estimé que la situation « semble être en voie de normalisation, surtout grâce aux efforts constants des partenaires sociaux ». On

peut avoir aujourd'hui, a-t-il ajouté, des avis différents sur les formes de licenciements. Mais « les considérations juridiques doivent céder à la volonté de rétablir un bon climat de travail ».

**TV PAR CABLE**

Dans son exposé, M. Molo a traité en premier lieu de la télévision locale par câble, à laquelle la SSR est favorable. Elle souhaite qu'on établisse au plus tôt une conception générale en la matière, afin d'harmoniser et de coordonner les développements prévisibles, sans parler des répercussions de caractère politico-social. M. Molo a aussi estimé que la TV par câble pourrait être un intéressant nouveau champ d'activité pour les sociétés locales de la SSR.

Parlant ensuite de l'objectivité et du contrôle des programmes de la radio et de la télévision en Suisse, M. Molo a vivement plaidé pour un organe de contrôle qui ne soit pas extérieur à la SSR, mais qui se trouve placé dans son sein, car: « les programmes étant notre objectif unique, nous devons veiller à ce qu'aucun sentiment d'insécurité ou de culpabilité ne condamne peu à peu nos journalistes, nos réalisateurs et nos pro-

ducteurs à une grisaille impeccable, mais ennuyeuse... »

**DEFICIT DE LA RADIO**

M. Domenic Carl, directeur administratif, a analysé les comptes de la SSR. Selon ses calculs, le compte de la radio enregistrera probablement un déficit en 1975, celui de la télévision en 1977-78. Pour l'ensemble de la SSR, les recettes suffiront sans doute à couvrir les dépenses jusqu'en 1976-77. Pour accroître les recettes, on envisage notamment de percevoir une taxe radio chez tout abonné TV (il y a actuellement 160.000 de ces derniers qui ne paient pas la taxe radio, et on peut admettre que nombre d'entre eux ont au moins un transistor).

En outre, la SSR espère que les PTT vont accepter de prélever d'autres taxes. Les recettes de la publicité à la TV continuent heureusement de progresser. Mais le renchérissement incite M. Carl à se montrer plutôt réservé, d'autant plus que certaines améliorations pourraient être refusées par le Conseil fédéral pour des motifs conjoncturels. M. Carl doute aussi que la télévision puisse faire un gros sacrifice en faveur des finances de la radio.

## Réponse du Conseil fédéral à la SSR

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a répondu, le 21 novembre, à la SSR au sujet des licenciements à la télévision suisse romande. En effet, le 31 octobre, la SSR avait adressé aux autorités fédérales une requête demandant que soient produites les preuves qui n'ont pas été fournies au tribunal arbitral. Voici cette réponse: « Dans ses séances des 14 et 21 novembre 1973, le Conseil fédéral s'est longuement entretenu du conflit de travail qui a éclaté à la télévision romande. Il a pris connaissance de votre lettre du 31 octobre 1973.

La radio et la télévision exercent une activité au service d'intérêts publics importants qui peuvent être gravement compromis par l'existence de tensions entre la SSR et une partie de son personnel.

Le Conseil fédéral avait dû prendre position sur ce conflit à la télévision suisse romande dans sa réponse à la petite question Vincent. Il avait été établi alors, dans le cadre d'une enquête de police judiciaire qui n'était pas dirigée contre des collaborateurs de la télévision et avait été entreprise au début de 1971 déjà, que les collaborateurs de la télévision Pierre-Henry Zoller, Marlène Bellios, Pierre Nicole, Jean-Claude Deschamps et Michel Boujut avaient rédigé en partie, participé à la rédaction ou distribué les tracts anonymes en question portant la signature « groupe action TVR ».

**RAISONS SUFFISANTES?**

Dans une procédure d'arbitrage, décidée sur la base d'un accord entre la SSR, d'une part, le Syndicat de la té-

lévision (SST) et la Fédération des employés de la radiodiffusion suisse (FERS), d'autre part, la question suivante devait être examinée: des raisons suffisantes justifiaient-elles le renvoi immédiat des collaborateurs en question, ainsi que d'une autre collaboratrice, dans les formes choisies et avec les mesures prises? Le tribunal arbitral n'avait pas à décider si la résiliation en tant que telle, dans les délais prévus par le contrat, avait été décidée à juste titre, car la question n'avait été posée ni par l'employeur ni par les organisations d'employés.

Le Conseil fédéral s'est efforcé de contribuer au règlement du conflit, dans le cadre des possibilités qui lui sont offertes sur le plan du droit et des faits. Dans ce but, il s'est en principe déclaré prêt à fournir l'aide judiciaire requise par le tribunal arbitral, sous la forme d'un rapport officiel; il a cependant lié son offre à la condition que toutes les parties à l'arbitrage, ainsi que les personnes licenciées, y consentent. Malheureusement, une partie de ces dernières ont refusé leur accord. Le tribunal arbitral est arrivé à la conclusion que les motifs suffisants pour justifier le renvoi immédiat des collaborateurs, dans les formes choisies, n'avaient pas été prouvés.

## Pour 66,1 milliards de francs de constructions dans les cinq ans?

BERNE (ATS). — Les projets de construction que les pouvoirs publics envisagent d'exécuter ou de mettre en chantier au cours des cinq prochaines années totalisent 66,1 milliards de francs, somme supérieure de 65% au chiffre enregistré lors de l'enquête de 1969. Une part de 25 milliards de francs soit 37,8% se rapporte aux projets techniquement au point qui revêtent une importance particulière sous l'angle de la politique conjoncturelle et de la politique visant à procurer du travail.

Quant aux commandes que les pouvoirs publics se proposent d'adjuger à l'industrie et à l'artisanat durant les cinq ans à venir, elles s'élèvent à 21,9 milliards de francs, l'accroissement au regard de 1969 s'inscrivant à 92%. Tels sont les résultats essentiels d'une enquête à laquelle le délégué aux questions conjoncturelles, le professeur Alle-

mann, a procédé dans le courant de cet été.

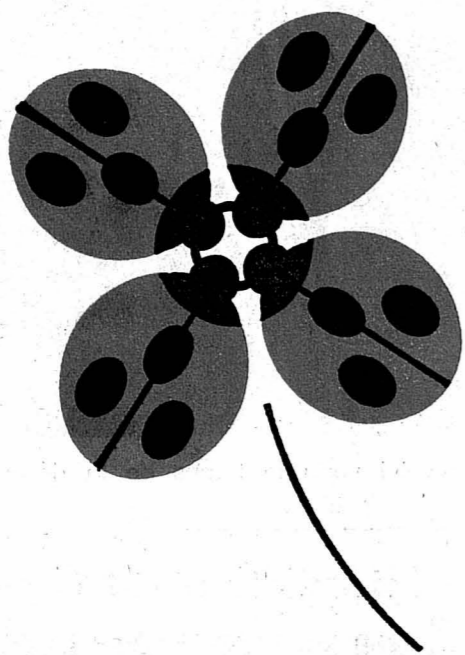
Cette enquête a porté sur tous les projets de construction et les principales commandes à l'industrie et à l'artisanat que la Confédération, les cantons, les communes, les chemins de fer privés et les usines d'électricité privées ont l'intention de faire exécuter, de mettre en chantier ou d'adjuger au cours des années 1974 à 1978.

Le programme multiannuel constitue un instrument extraordinairement précieux pour apprécier les perspectives conjoncturelles à moyen terme: il permet en effet à l'économie privée et, notamment, à l'industrie de la construction, d'évaluer l'ampleur des commandes publiques auxquelles elles peuvent vraisemblablement s'attendre dans les cinq années à venir.

**INDICES IMPORTANTS**

Il constata cependant que la SSR était en possession d'indices importants qui rendaient admissible cette mesure à l'égard des cinq collaborateurs mentionnés. Il ressort en particulier de la sentence arbitrale que, au cours de la procédure d'arbitrage, les cinq personnes ont approuvé le contenu des tracts et que certaines d'entre elles ont même répété l'accusation de corruption.

Si l'aide des autorités fédérales devait être requise dans une nouvelle procédure judiciaire ou arbitrale, le Conseil fédéral examinerait s'il est indiqué d'établir un rapport officiel même sans le consentement des personnes privées concernées, étant donné l'aggravation du conflit et les intérêts publics en jeu.



# Coups de chance pour tous



## M-telstar

Des chemises de coupe élégante, classique et confortable. En coton/polyamide, résistant à la cuisson.

**Repassage superflu.**

En uni: blanc ou tons pastel **20.-**

Blanc façonné, avec doubles manchettes **25.-**

A fines rayures, à carreaux ou fil à fil **25.-**

Maintenant en Multipack 

**Vous économisez**

**10.-**

**lors de l'achat de 2 chemises au choix**

**15.-** à l'achat de 3 chemises etc.

*toujours plus appréciés*

en vente aux Marchés Migros

**Prix MIGROS**





# Match habile des Genevois à la Maladière

## NEUCHÂTEL XAMAX S'ACHOPPE À SERVETTE

NEUCHÂTEL XAMAX - SERVETTE 0-3 (0-1)

MARQUEURS. — Riner 23me; Petrovic 48me et 90me.

NEUCHÂTEL XAMAX. — Biaggi; Claude, Mantoan, Citherlet, Siegenthaler; Richard, Blusch; Bonny, Rub, Andrey, Elsig. Entraîneur: Mantula.

SERVETTE. — Marti; Schnyder, Morgengell, Guyot, Martin; Sundermann, Castellana, Marchi; Pfister, Riner, Petrovic. Entraîneur: Sundermann.

ARBITRE. — M. Della Bruna, de Lumino.

NOTES. — Stade de la Maladière. Sol en parfait état. Temps frais. 9400 spectateurs. Servette joue sans Weymann, blessé. A la 43me minute, Guyot interrompt irrégulièrement un solo de Richard dans les seize mètres genevois; l'arbitre fait signe de continuer le jeu, sous un concert de sifflets que seule la fanfare de Boudry interrompra à la mi-temps, en interprétant, notamment, à la perfection, la « Marche du Neuchâtel Xamax » composée par son directeur, M. Delley. Un intermède fin et agréable, qu'on réentendra volontiers. A la 56me, un tir de Rub est renvoyé par un poteau du but. Nemeth remplace Sundermann à la 66me. A la 72me, Marti renvoie un penalty tiré trop mol-

lement par Blusch, à la suite d'une faute de Morgengell sur Rub. A la 77me, Barriquant remplace Riner. Deux minutes après, Marchi renvoie de la ligne du but un essai qui avait pris Marti en défaut. Coups de coin: 10-5 (5-2).

### VAINE DOMINATION

Nous pressentions trop cette défaite pour prendre, aujourd'hui, un air surpris. Ça ne signifie pas que nous ne trouvions pas cet événement regrettable, d'autant plus que le résultat, par sa netteté en tout cas, ne reflète pas le déroulement d'une partie qui a vu Neuchâtel Xamax dominer plus souvent qu'à son tour pour échouer au moment crucial... et donner la possibilité à un Servette de lancer des contre-offensives très rapides et fort bien pensées.

Mis à part quelques minutes, au milieu de la première mi-temps notamment, Servette, concentré et appliqué, a laissé la direction du jeu à son adversaire qu'il a « piqué » par des contres de moins en moins fréquents à mesure que le temps s'écoulait, mais des contres toujours extrêmement dangereux car ils aboutissaient sur un Pfister vélocé et très actif, sur le malin Petrovic ou sur un Riner clairvoyant, remplacé, dans le dernier quart d'heure, par l'entrepreneur Barriquant. Servette est arrivé devant le but adverse beaucoup moins souvent que Neuchâtel Xamax, mais chacune de ses attaques — ou presque — s'est terminée par une réelle mise en péril de Biaggi. Des occasions de marquer, Servette en a eu la moitié moins que son adversaire, mais le moins que nous puissions dire, c'est qu'il a mieux su en profiter que lui! Le fait que les visiteurs aient marqué leurs trois buts au terme de brèves actions n'est sans doute pas étranger à la réussite de ces dernières: à chaque fois, grâce à quelques passes habilement adressées par Sundermann ou un Castellana laissé trop seul au milieu du terrain, les Servettiens ont surpris les défenseurs locaux, hélas souvent inférieurs en nombre à des adversaires très rapidement regroupés.

### MAILLES SERREES

Les Neuchâtelois sous-estimaient-ils un peu Sundermann et ses hommes? Nous pouvions le croire en les voyant leur laisser une grande liberté d'action au milieu du terrain, liberté dont ils ont su mieux que les précédents visiteurs de la Maladière tirer le maximum de profit. De leur côté, les Genevois ont pratiqué un marquage individuel des plus

### Zapico à Servette

Servette a annoncé qu'il était parvenu à un accord avec Biennen en ce qui concerne le transfert de Jose Zapico (1948). Ce dernier, qui évolue habituellement au milieu du terrain, a signé un contrat de deux ans avec le club genevois, dont il portera les couleurs dès le 1er janvier prochain.

sévères. En outre, ils n'ont pas hésité à renforcer substantiellement leur dispositif défensif en plaçant Marchi et Sundermann dans une position très « en retrait ». Aux qualités individuelles de leurs arrières s'ajoutait donc la quantité. Celle-ci a posé encore plus que celles-là de sérieux problèmes aux hommes de Mantula, qui, dès l'instant où ils étaient menés à la marque, n'ont traversé qu'avec peine les mailles toujours plus serrées d'un filet tissé avec habileté devant Marti.

### OCCASIONS MANQUÉES

Le gardien servettien n'a eu aucune parade très difficile à accomplir pour conserver vierge son sanctuaire. Ça ne veut pas dire que les Neuchâtelois n'aient jamais eu la possibilité de le battre, mais doté d'une excellente prise de balle, Marti a annihilé nombre de centres aériens. En outre, le portier servettien s'est évité des capitulations grâce à son bon sens du placement. De plus, en seconde mi-temps surtout, quand il devenait de plus en plus urgent de marquer, les avants locaux ont, de la tête ou du pied, manqué le coche, à plusieurs reprises, de quelques centimètres seulement. Enfin, au tir de Rub contre le poteau et au dégagement « à la désespérée » de Marchi, il faut ajouter un penalty commis sur Richard, à la 43me minute, faute que M. Della Bruna n'a pas daigné sanctionner. A quelques secondes de la mi-temps, l'égalisation neuchâteloise aurait probablement modifié passablement de choses. Toutefois, Blusch ayant carrément « loupé » son tir lors du seul penalty accordé, personne ne peut certifier qu'il aurait réussi le premier, si premier il y avait eu! Le penalty manqué de Blusch a, d'ailleurs, singulièrement résumé une grande partie de ce match qui s'est déroulé, pour les Xamaxiens, sous le signe du manque de réussite. Cela en face d'une efficacité insolente et déconcertante.

### MANQUE D'IDEES

Il reste à savoir d'où pouvait provenir cette stérilité. Le fait que Neuchâtel Xamax ait dû tôt déjà lutter afin de rattraper un retard à la marque n'explique pas tout. D'ailleurs, les hommes de Mantula ont tous travaillé d'arrache-pied pour atteindre ce but. S'ils ont perdu, en effet, ce n'est pas faute d'avoir couru, trimé. Ils sont néanmoins responsables de leur défaite dans la mesure où ils ont manqué d'idées, de variété, de soudaineté enfin, dans leur jeu. En face, quoique dominés, les Servettiens ont montré une plus grande inspiration, qui a été à l'origine de mouvements harmonieux.

En seconde mi-temps, en voyant l'insuffisance des efforts soutenus, répétés, mais trop « bornés » de ses garçons, Mantula aurait dû modifier son équipe, lui « injecter » du sang frais. Par là-même, il aurait donné à sa formation des idées nouvelles et Servette en aurait peut-être pâti durant quelques minutes, le temps de s'adapter à une situation neu-

ve... ou d'encaisser un but. En s'en tenant aux onze hommes alignés dès le début du match, l'entraîneur n'a certainement pas étonné que nous. Il peut être également porté en partie responsable de la défaite ou de sa netteté.

### SERVETTE TRES FORT

Cela dit, cet échec — le premier de Neuchâtel Xamax à la Maladière en dix-huit mois, en championnat — aura peut-être un effet bénéfique sur l'équipe, un 0-3 étant souvent plus salubre qu'une défaite par un seul but d'écart. Cette douche froide aura probablement appris aux hommes de Mantula qu'ils ont encore beaucoup de choses à apprendre. Et puis, le Servette de samedi soir est bien capable d'aller battre Zurich au Letzigrund. Nous ne disons pas cela pour inciter les Neuchâtelois à penser qu'ils ont encore une mince chance dans la lutte pour le titre, mais afin de situer la valeur de leur vainqueur. Sous l'impulsion du maître à jouer Sundermann, les « grenat » ont, en effet, laissé une forte belle impression, à la Maladière. La classe transpirait de beaucoup de leurs entreprises.

François PAHUD



SCÈNE MOUVEMENTÉE. — Elle met en jeu les Servettiens Castellana et Schnyder et le Neuchâtelois Richard, sous les « lampions » de la Maladière.

(Avipress - J.-P. Baillo)

## La Chaux-de-Fonds n'a pas tenu ses promesses

# Bâle confirme son redressement

BALE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-2 (2-0)

MARQUEURS. — Mundschn 4me; Hasler 29me; Hitzfeld 65me; Delavelle 75me; Veya 77me; Hasler 89me.

BALE: Laufenburger; Stoller, Mundschn; Tschudin, Paolucci; Odermatt, Hasler, Demarmels; Balmer, Hitzfeld, Tanner. Entraîneur: Benthous.

LA CHAUX-DE-FONDS: Forestier; Portner, Schriberstschig, Mérillat, Veya; Ernst, Brossard, Sandoz; Sermont, Delavelle, Bosset. Entraîneur: Morand.

ARBITRE: M. Mathieu, de Sierre. NOTES: stade de Saint-Jacques. Spectateurs, 11.000. Terrain en bon état; temps couvert, pluie. Kunz, Ramseier, Fischli blessés. Avertissement à Hasler (36me). Changements: Wampfler (Odermatt - 46me) Mazzoleni (Portner) (56me) Trajkovic (Bosset) (70me). Coups de coin: Bâle - La Chaux-de-Fonds: 12-7 (7-4).

### A SENS UNIQUE

Pendait les trois quarts de la partie, La Chaux-de-Fonds n'a pas existé. Laufenburger n'a pratiquement rien eu à faire, tant la supériorité de Bâle était manifeste. C'était un match à sens unique. Et puis, subitement, sans qu'on sache pourquoi, deux buts en l'espace de deux minutes, comme s'il ne s'agissait que d'une simple formalité: 3-2.

Bâle paraissait sur le point de s'effondrer. On sait ce que c'est de se sentir menacé après avoir cru qu'on était seul en piste. Le football est vraiment curieux, parfois. En tout cas, il ne se réclame d'aucune logique, d'autant que juste avant la réussite de Delavelle, Hitzfeld avait tiré sur le montant. Ces explications sont nécessaires afin que les joueurs chaux-de-Fonnois ne se boment pas trop le torse d'être presque parvenus à égaliser à 3-3. En tant qu'équipe, La Chaux-de-Fonds n'a pas

laissé une bonne impression. On a surtout été déçu par la faiblesse et l'indigence de son football offensif.

### INSOUCIANCE BALOISE

Certes, ses deux buts font très bien dans le paysage. Ils créent cependant une illusion qui pourrait avoir des conséquences. Car ce n'est pas en jouant de cette manière qu'une amélioration sera possible. Trop sûr de son affaire après le 3-0 l'équipe bâloise ne s'est plus du tout inquiétée de ses tâches défensives et elle a bien failli payer cher cette insouciance. C'est la première victoire de Bâle à Saint-Jacques, en championnat, depuis le 25 août. Trois mois. Elle est issue d'un progrès collectif sensible et de la vitalité manifestée par Balmer

qui a été l'instigateur de trois buts. Il revient en forme: ses démarrages sont plus cinglants, il couvre bien la balle et il lève à nouveau la tête, ce qui lui confère une bonne vision du jeu.

### TROP SEVERE ?

Tanner apporte également un certain dynamisme à l'équipe. Ce n'est pas encore le grand printemps. Cependant Bâle sera, désormais, plus difficile à battre.

La Chaux-de-Fonds n'a pas craché le feu comme le prédisait son entraîneur, jugement trop sévère? — L'équipe la plus faible qu'on ait vue à Saint-Jacques cette saison. Décevante, parce qu'elle n'a pas su créer et que, sans ses trois minutes de gloire, elle aurait quitté Saint-Jacques comme un chien battu.

## Nouveau point pour Chênois

CHÉNOIS - WINTERTHOUR 2-2 (1-2) MARQUEURS: Risi 28me et (penalty) 43me; Hosp 44me; Scheiwiler (penalty) 83me.

CHÉNOIS: Bersier; Scheiwiler; Mariétan, Bizzini, Clivaz; Hosp, Duval, Dufour; Cucinotta, Burgdorfer, Dornbier. Entraîneur: Pazmandy.

WINTERTHOUR: Kung; Fischbach; Odermatt, Bollmann, Fehr; Wanner, Meili, R. Meier; Nielsen, Kunzli, Risi Sommer.

ARBITRE: M. Doerflinger, de Bâle. NOTES: Stade des Trois Chênes. 2800 spectateurs. A la 12me minute, R. Meier est averti pour une faute grossière sur Duval. A la 23me, Cucinotta tire sur le montant. Des changements dans les deux équipes: B. Meyer pour Meier (59me) et Duvallard pour Duval (70me) à Chêne, E. Meyer pour R. Meier (70me) à Winterthour. A la 80me, Scheiwiler est « couché » devant le « but » de Kung;

l'arbitre ne siffle rien, mais le jeune genevois est évacué quelques instants pour être soigné. Coups de coin: 7-6 (2-1).

Ce débat a permis à Chênois de trouver un nouveau point sur sa difficile route, et c'est tant mieux. Le cœur qu'il a mis dans cette bataille valait bien cela. Dommage qu'il n'ait mis que cela! On a joué à la huc et à la dia, préférant l'incertitude des passes hautes, recherchant souvent l'impossible exploit individuel du coéquipier passant à une quarantaine de mètres. La survie explique beaucoup, mais n'absout pas tout. Les nerfs nous devant l'obligation de ne pas perdre, cela se comprend, mais n'oblige pas à autant d'erreurs. D'autant plus que les Genevois ont malgré tout démontré qu'ils ont des moyens pour parvenir à leurs fins: passer de 0-2 à 2-2, c'est révélateur.

S. DOURNOW

Résultats	
Bâle - La Chaux-de-Fonds	4-2
Chênois - Winterthour	2-2
Grasshoppers - Chiasso	2-0
Lugano - Young Boys	0-1
Neuchâtel Xamax - Servette	0-3
Saint-Gall - Zurich	2-3
Sion - Lausanne	1-1
Aarau - Bellinzona	1-1
Etoile Carouge - Lucerne	2-1
Granges - Wettingen	2-2
Mendislostar - Bienna	1-5
Vevey - Martigny	2-1
Fribourg - Nordstern	3-0
Tössfeld - Young Fellows	0-4

Sport-Toto	
1 X 1 X 2 2 X X 1	
Somme totale attribuée aux gagnants:	289.605 francs.

Ligue A	
1. Zurich	11 8 3 0 25-11 19
2. Neuchâtel X	10 6 2 2 20-10 14
3. Lausanne	10 5 3 2 21-15 13
4. Servette	10 5 2 3 21-15 12
5. Grasshoppers	10 5 2 3 19-14 12
6. Bâle	10 5 1 4 18-16 11
7. Winterthour	10 4 3 3 12-13 11
8. Young Boys	10 4 2 4 19-16 10
9. Saint-Gall	10 4 2 4 18-16 10
10. Chiasso	10 2 2 6 9-16 6
11. Sion	10 1 4 5 6-13 6
12. Lugano	10 1 4 5 8-19 6
13. Chênois	10 1 4 5 8-20 6
14. La Ch-de-Fds	11 1 4 6 12-22 6

Classement de la ligue B en page 18.

## FOOTBALL À L'ÉTRANGER

### Italie: Naples reprend la tête

Grâce à sa courte mais incontestable victoire (2-1) sur Vicence, Naples a repris seul la tête du championnat d'Italie de première division.

Les Parthénopeens peuvent cependant s'estimer heureux car ils furent menés 1-0 sur un but de Damiani dans la première demi-heure de jeu, ne rétablissant l'équilibre qu'à la 42me minute par Zurli. En seconde mi-temps, encouragé par ses supporters, le « onze » de Vinicio força l'allure, s'assurant enfin, à trois minutes de la fin, une victoire méritée sur un but de Bardin, alors que tout le monde croyait déjà au partage des points.

### DIFFICILE SUCCÈS DE L'ALLEMAGNE

ALLEMAGNE DE L'OUEST - ESPAGNE 2-1 (2-0)

MARQUEURS: Heynckes 13me et 38me; Claramunt 53me.

Septante trois mille spectateurs ont assisté dans le Neckarstadion de Stuttgart à la pénible victoire qu'a remportée l'Allemagne de l'Ouest face à l'Espagne. Après avoir pris nettement l'ascendant sur leurs adversaires, les footballeurs germaniques eurent toutes les peines du

Naples profite aussi des résultats nuls qui ont sanctionné les deux matches au sommet du jour: Lazio-Inter et Milan-Juventus. Ces deux résultats font surtout l'affaire d'Inter et de Juventus, qui restent dans le sillage du « leader » et qui auront l'avantage de recevoir Romains et Milanais lors des matches retour.

Au stade olympique de Rome, Lazio, qui comptait fermement remporter un succès qui le relancerait vers les sommets, n'est pas parvenu à battre une excellente équipe milanaise, qui se confirme comme une sérieuse prétendante au titre. Les « laziali » avaient pourtant

monde à sauvegarder leur maigre avantage, s'imposant finalement de justesse.

Pratiquant un jeu rapide et précis, les hommes d'Helmut Schoen firent la loi durant la première mi-temps. Ils imposèrent leur rythme à des Espagnols quelque peu débordés et déconcentrés par les combinaisons variées des attaquants allemands. La palme revint à Jupp Heynckes qui, pour sa 25me sélection en équipe nationale, a réussi les deux buts de sa formation.

ouvert la marque dès la 39me minute sur un exploit personnel de Chinaglia. Mais les hommes d'Herrera ne s'affolèrent guère, égalisant sur un coup de tête de Bedin à un quart d'heure de la fin.

L'autre choc au sommet de cette sixième journée opposait Milan à Juventus. Il se termina également sur un résultat nul qui doit dans l'ensemble satisfaire les deux entraîneurs. Les Milanais reviennent d'ailleurs de loin puisqu'ils n'obtinrent l'égalisation qu'à quelques minutes du coup de sifflet final par l'intermédiaire de Rivera, sur penalty.

Juventus menait depuis la 76me minute sur un but de Cucureddu, bien servi par Bettega et ils donnèrent longtemps l'impression de pouvoir conserver ce mince avantage. En première mi-temps, les Milanais avaient ouvert la marque par Rivera (20me) sur penalty et les Turinois avaient égalisé par Anastasi (44me).

### Italie

Première division (6me journée): Bologna - Cesena, 1-1; Milan - Juventus 2-2; Foggia - Rome 1-0; Naples - Viennese 2-1; Sampdoria - Gênes 2-0; Torino - Fiorentina 0-1; Lazio - Internazionale 1-1; Véron - Cagliari 2-0. — Classement: 1. Naples, 9 points; 2. Internazionale, Juventus et Fiorentina 8; 3. Lazio et Milan 7 points.

### Allemagne

Championnat de la « Bundesliga », (matches en retard): Fortuna Dusseldorf - SV Hambourg 2-0. — VFL Bochum - Kickers Offenbach 4-1.

### Angleterre

Championnat de 1re division: Birmingham City - Leicester City 3-0. — Burnley - Stoke City 1-0. — Chelsea - Southampton 4-0. — Coventry City - Sheffield United 3-1. — Derby County - Leeds United 0-0. — Everton - Newcastle United 1-1. — Ipswich Town - Manchester City 2-1. — Manchester United - Norwich City 0-0. — Queens Park Rangers - Liverpool 2-2. — Tottenham Hotspur - Wolverhampton Wanderers 1-3. — West Ham United - Arsenal 1-3. — Classement: 1. Leeds United 17-29; 2. Newcastle United 17-22; 3. Liverpool 17-22; 4. Everton 17-22; 5. Burnley 17-22; 6. Ipswich Town 17-20.

### Belgique

Championnat de 1re division: Anvers - Lierse 1-0; Beveren - Berchem 3-1; Anderlecht - Liegeois 3-0; Waregem - Beerschot 3-1; Diest - Molenbeek 0-0; Malinois - F.C. Bruges 2-1; Standard Liège - Saint-Trond 3-1; Cercle Brugge - Beringen 2-0. Classement après 10 journées: 1. Anderlecht 15 points; 2. Molenbeek 15; 3. Malinois, Waregem et Beveren 13.

## Sion: un problème, son inefficacité

SION - LAUSANNE 1-1 (0-0)

MARQUEURS: — Schaller 64me; Chapuisat 67me.

SION. — Donzé; Valentini, Trincherro, Bajic, Dayen; Barberis, Herrmann, Isoz; Schaller, Luisier, Lopez. Entraîneur: Blazevic.

LAUSANNE. — Burgener; Piccard, Vuilleumier, Ducret, Loichat; Parietti, Guggisberg, Chapuisat; Maret, Muller, Ostojic. Entraîneur: Maurer.

ARBITRE. — M. Uldry, de Meyrin.

NOTES. — Stade de Tourbillon, partiellement gelé. Temps ensoleillé et

froid. 6000 spectateurs. Sion est toujours privé de Quentin. Double changement de joueurs à la 57me minute: Grobet remplace Ostojic et Isoz cède son poste à Vergères qui l'abandonnera dix minutes plus tard à Pilet pour cause de blessure. L'arbitre dicte un penalty à la 37me minute, Loepz ayant été abattu dans les seize mètres. Il se ravisa après avoir consulté son juge de touche qui avait préalablement signalé un hors-jeu. Coups de coin: 7-2 (5-2).

Ce derby manqua singulièrement de piment malgré l'importance de l'enjeu pour les joueurs locaux qui n'ont tou-

jours pas offert une victoire à leurs partisans du stade de Tourbillon. Il faut dire que Lausanne joua bien. Confiants en leurs possibilités, décontractés par leur classement, les visiteurs s'appliquèrent à ne pas laisser s'élever le rythme des débats et à garder les opérations sous contrôle. Ils ne sortirent de leur réserve que durant trois minutes, soit le temps nécessaire pour compenser la réussite de Schaller. Ce but fut d'ailleurs remarquable par la pureté de la volée de Chapuisat.

Sion n'a pas ménagé ses efforts pour tenter de sortir enfin du tunnel. Bien que tenaillés par la hantise d'un nouvel échec, les hommes de Blazevic démontrèrent une fois de plus qu'ils n'ont pas grand-chose à apprendre dans la plupart des domaines, sauf l'efficacité. C'est incroyablement ce que les Valaisans peuvent rater. Samedi, on en a dénombré une demi-douzaine d'occasions dont trois absolument nettes. Chaque fois, Lopez, Isoz et Trincherro ratèrent leur affaire. Si l'on ajoute que Luisier apparut complètement déboussolé et que Schaller sembla jouer à contre-sens, on mesure mieux l'étendue du problème et l'impérieuse nécessité d'acquiescer un élément apte à en favoriser la solution.

Max FROSSARD

## Réveil trop tardif des Saint-Gallois Zurich a tremblé jusqu'au bout

SAINT-GALL - ZURICH 2-3 (0-2) MARQUEURS: Rutschmann 6me; Katic 41me; Jeandupeux 46me; Blaettler 75me et 86me.

SAINT-GALL: Hutter; Guggi, Cina, Brander, Bigler; Winiger, Perusic, Blaettler; Rafreider, Nasdalla, Aliesch. Entraîneur: Perusic.

ZURICH: Grob; Heer, Zigerlig, Bionda, Rutschmann; Kuhn, Martinelli; Stierli; Botteron, Katic, Jeandupeux. Entraîneur: Konietzka.

ARBITRE: M. Darbellay, de Roche. NOTES: stade de l'Espenmoos, 9500 spectateurs. Saint-Gall est privé des

services de Weibel et Schneeberger. A la 19me, Aliesch, blessé cède sa place à Schwitzer. A la 46me, Seeger remplace Guggi, blessé. A la 73me, Munch prend la place de Jeandupeux. Quatre joueurs sont avertis: Guggi et Bigler pour Saint-Gall, Heer et Stierli pour Zurich.

Cette rencontre a connu un enthousiasme étonnant de la part des deux formations. Zurich, qui se présentait au grand complet, avait encore une facture à régler: son élimination de la coupe de Suisse. D'autre part, les « brodeurs » vaincus sur leur terrain cette saison désiraient à tout prix conserver cette renommée. Malheureusement, Saint-Gall se présentait avec une formation de fortune et Guggi, le « libero », blessé tint sa place mais dut céder à la pause. Les Zurichois se ruèrent d'emblée à l'assaut du but saint-gallois et après six minutes déjà, sur un coup de coin tiré par Jeandupeux, Rutschmann réussissait très chauceusement à ouvrir la marque. La partie devint alors monotone car la domination fut telle que les maîtres de céans furent contraints à se défendre. On dut pourtant attendre la 41me minute pour voir Katic obtenir un magnifique but de la tête.

Après le thé, les visiteurs voulurent à tout prix éviter le retour des Saint-Gallois comme ce fut le cas à Zurich et à la 46me minute, Jeandupeux, de la tête, assura les Zurichois de la victoire. Mais par la suite, les visiteurs, trop nonchalants, se laissèrent quelque peu aller et, à deux reprises, Blaettler réduisit la marque si bien que, finalement, Zurich peut s'estimer heureux que le réveil saint-gallois ait été si tardif car, dans les dernières secondes, les visiteurs ont tremblé. Mais si, finalement, la victoire demeura zuricoise, elle n'en fut pas moins méritée.

R. W.

### Grasshoppers - Chiasso 2-1 (1-0)

Hardturm: 3500 spectateurs. Arbitre: Rettig (Gerlafingen). Buts: 39. Meyer 1-0; 75. Jufer 1-1. 88. Noventa (penalty) 2-1.

Grasshoppers: Deck; Staudenmann, Malzacher, H. Niggel, Ohlhauser, Meier (74. T. Niggel), Groebli, Meyer, Noventa, Becker (80. Zuber), Elsener.

Chiasso: Ruffi; Sogari, Sulmoni, Preisig, Ostinelli, Lusenti (60. Jufer), Borriani, Caccia, Corti, Allio, Cattaneo (60. Messerli).

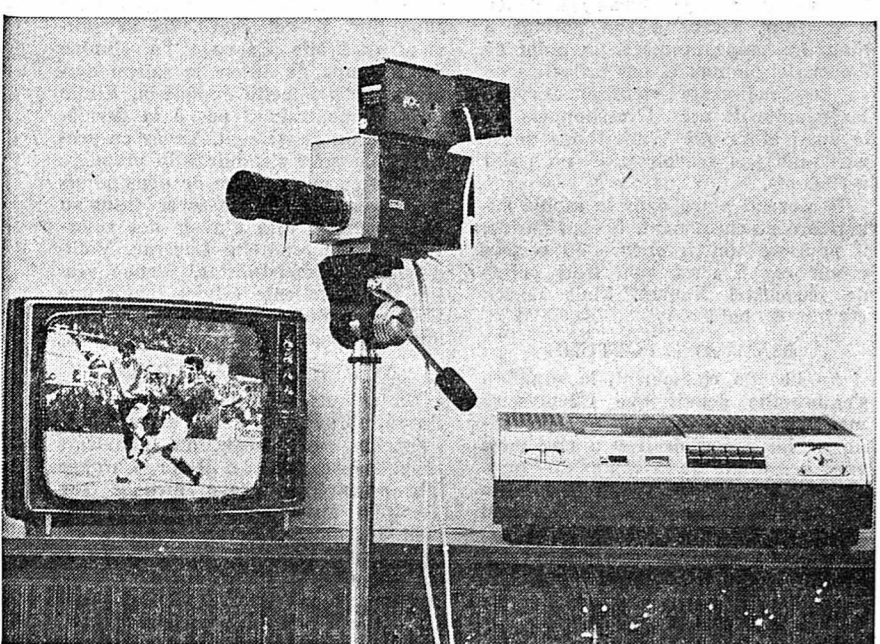
### Lugano - Young Boys 0-0

Cornaredo: 2500 spectateurs. Arbitre: Despont (Lausanne).

Lugano: Prosperi; Lanfranconi, Beyeler, Franceschi, Binetti, Lubanski, Brenna, Ausderau (70. Rodigari), Holenstein, Luttrup, Arrigoni.

Young Boys: Eichenberger; Andersen, Bosshard, Brechbuhl, Brütin, Messerli, Mumenthaler, (70. Theunissen), Schild, Schmocker, Trumpler, Voegeli.

## NEUCHÂTEL XAMAX REMERCIE LA MAISON HUG



Le samedi 11 août dernier, Monsieur Kelterborn, directeur de la maison Hug, à Neuchâtel, remettait à Monsieur Gabriel Monachon, président du Neuchâtel Xamax, un appareil VIDEO-RECORDER. Depuis, les dirigeants du club ont pu mettre à profit cette merveilleuse invention pour filmer et enregistrer les matches. Comme cela, entraîneurs et joueurs peuvent ultérieurement voir autant de fois que cela est nécessaire les diverses phases de la partie. Le vœu le plus cher de la maison Hug était que leur appareil puisse enregistrer beaucoup de beaux buts. Il semble à ce jour que c'est chose faite, pour le plus grand plaisir de chacun.

## Questions à ...

### «Cocole» MORAND

Exceptionnellement, vendredi prochain 30 novembre, veille du match de football La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax, «Cocole» Morand, entraîneur de La Chaux-de-Fonds, répondra aux questions de nos lecteurs. Vous pouvez d'ores et déjà nous envoyer celles-ci par téléphone, (038) 25 65 01, ou par poste. Dernier délai: Jeudi 29 novembre à 8 h 30.

# Bulle est venu donner sa leçon à Audax

**AUDAX - BULLE 3-7 (1-4)**  
**MARQUEURS:** Decastel 5me; Oberson 15me; Moulin (contre son camp) 17me; Waeber 25me; Oberson 32me; Decastel (penalty) 47me; Probst 55me; Raboud 59me; Demierre 84me; Perret (penalty) 88me.

**AUDAX:** Ph. Favre; Moulin; Widmer, Christen, Farine; Fachinetti, Decastel, Lochmatter; Florese, Barbezat, Probst. Entraîneur: Jacquot.

**BULLE:** Cottier; Waeber; Perret, Tercier, Pugin; Gonzales, Rime, Dutoit; Oberson, Uldry, Raboud. Entraîneur: M. Meier.

**ARBITRE:** M. Meier (Onex).

**NOTES:** Stade de Serrières. Terrain en parfait état. Soleil. Ambiance explosive due... aux mille Bullois parmi les 1200 spectateurs! Bulle est privé des services de Doutaz (blessé). A la 25me minute, M. Favre prend la place de Lochmatter (blessé). A la mi-temps, D'Amico entre pour Fachinetti; de ce fait, Widmer monte d'un cran, D'Amico prenant sa place. A la 39me minute, Perret fauche Barbezat sur la ligne de but bulloise sans que l'arbitre intervienne. A la 47me, Waeber fauche Decastel dans le carré fatidique; c'est penalty que Decastel transforme lui-même en but. A la 55me, Dutoit reste au sol lors d'un choc avec Decastel; il poursuivra la rencontre. A la 62me, Moulin est blessé par Oberson, mais pourra néanmoins continuer de jouer. A la 65me, Demierre entre pour Raboud. A la 69me, le ballon, frappé de la tête par Widmer, échoue sur la

latte! A la 72me, Gremaud entre pour Uldry. Dès la 78me, Christen boite. A la 79me, Demierre échappe à D'Amico; ce dernier l'empoigne par la gorge pour le retenir et se fait avertir. Avertissement à Decastel (88me) pour réclamaions. Fauché dans le carré fatidique; c'est penalty que marque Perret. Coups de coin: 18-2 (9-2).

**PREMIER QUART D'HEURE**  
 «Quelle leçon! Quelle leçon!» s'exclamaient Jacquot et le public à la première mi-temps. Et la leçon n'était pas finie! Elle allait reprendre de plus belle après la pause. Le temps pour Audax d'espérer à nouveau en un partage des points, à défaut de mieux. Dans ce match, les Italo-neuchâtelois allaient croquer en deux fois en leur bonne étoile.

Le premier à donner le ton fut Decastel. Rageur, mais lucide, il enleva le ballon à Waeber (5me), puis au terme d'une course de quarante mètres, il battit Cottier. Audax menait à la marque. Comme à son habitude, l'orgueilleux Bulle allait-il baisser l'échine? Sous l'impulsion d'un Widmer excellent au poste d'arrière latéral — de plus il suppléa souvent aux carences de Lochmatter et Fachinetti dans l'entre-jeu — Audax bousculait une équipe fribourgeoise quelque peu affolée. Un premier quart d'heure difficile pur les «poulains» de Waeber, d'autant plus que Barbezat rata une «volée» (7me) et manqua de présence d'esprit pour glisser le ballon à Decastel qui sollicitait la passe dans la profondeur (9me) pour s'en aller seul affronter

Cottier. Ce fut la chance de Bulle. Et le malheur d'Audax.

**LES RESPONSABILITÉS**  
 Et comme un malheur n'arrive jamais seul, Philippe Favre fut catastrophique. Responsable de l'égalisation (il demanda la balle, mais ne la prit point), il fut de surcroît battu, deux minutes plus tard, par Moulin qui dévia un tir en force de Dutoit dans son propre but. Bulle renversait la situation. Dès lors, il reprit confiance. Mettant à profit les hésitations de Fachinetti au milieu de la pelouse, les carences de la défense, du manque total de concentration de Philippe Favre, il porta son estocade par Waeber (quel but d'anthologie que son tir de l'extérieur du pied gauche) et Oberson. Un Oberson qui se jura constamment de d'expérience se révéla flagrant face à l'opportunisme du Fribourgeois. Constamment en mouvement, solide sur ses jambes, sollicitant sans cesse la balle, le numéro sept des Bullois fut le grand artisan de son équipe au même titre que Waeber, Uldry, Gonzales (quelle classe!) et Perret.

**CORRECTIFS**  
 Mené de trois longueurs à la mi-temps, Audax était toutefois mal payé de ses généreux efforts. Mais voilà, Barbezat n'apportait rien à l'attaque; ses coups de gueule ne compensant pas son manque de démarrage dû à son hernie. Pourquoi avoir insisté à le maintenir? Une seconde fois, Jacquot crut en sa bonne étoile. Ayant retiré

Fachinetti du milieu du terrain, il demanda à Widmer de monter d'un cran, D'Amico retrouvant ses anciens amours. Et c'est peut-être là que réside le point positif de cette rencontre pour l'entraîneur neuchâtelois; dans ce milieu de terrain composé de Michel Favre (il avait succédé à Lochmatter dès la 25me minute), Decastel et Widmer. Un trio d'avenir, le glas semblant avoir sonné pour Fachinetti et Lochmatter (ce dernier joue cette saison pour rendre service).

Et de 1-4, la marque revint très étriquée (3-4 à la 55me), Decastel (sur penalty) et Probst, servi de la tête par Barbezat, relançant la rencontre. Hélas! une fois encore les hésitations de Philippe Favre, les «boulettes» de Christen et Farine annihilèrent ce sursaut d'énergie, Bulle donnant un second coup de grâce.

**LA LEÇON**  
 Ainsi Bulle a donné sa leçon. Leçon d'abnégation, de courage, de volonté, d'efficacité. On ne s'embarasse point de fioritures dans les rangs de Waeber. On joue simple, profitant de toutes les occasions qui se présentent.

Finalement, ce fut un match d'un très bon niveau où, paradoxalement, Audax tint la distance. Hélas! le jour où il trouve son rythme de croisière, c'est sa défense et son gardien (des points forts jusque-là) qui lâchent. Battu, il le fut trop nettement. Mais avec les honneurs. Ce n'est pas suffisant...

P.-H. BONVIN

# Le Locle gâche trop d'occasions

**LE LOCLE - SIERRE 1-1 (0-0)**  
**MARQUEURS:** Holzer 72me, Favre 85me.

**LE LOCLE:** Eymann; Kohler, Vermot, Humbert, Frutig; Kiener, Holzer, Porret; Claude, Jendly, Borel. Entraîneur: Furrer.

**SIERRE:** Panattier; Canoux, Tudisco, Epinay, Haenni; Favre, Rupil; Fischer, Valentini I, Surbera, Valentini II. Entraîneur: Gilette.

**ARBITRE:** M. Jaquier, de Genève.

**NOTES:** Stade des Jeannerets, pelouse glissante, temps couvert, frais. 500 spectateurs. Avertissements à Kohler et Tudisco pour jeu dangereux. A la 57me, Challandes remplace Vermot, blessé. A la 68me, Alain Dubois entre pour Kiener et à la 72me, Vergeres remplace Haenni. A cinq minutes de la fin, une faute de la défense locloise contre Valentini II, obstruction, est sanctionnée d'un coup franc indirect à dix mètres du but loclois. Favre profite habilement de l'occasion pour tromper le mur loclois et obtenir l'égalisation. Coups de coin 4-11 (3-6).

**MANQUE DE VOLONTE**  
 La formation valaisanne était à la portée de l'équipe locloise. Malheureusement, une nouvelle fois, les Loclois ont gâché un nombre impressionnant d'occasions perdant ainsi un point précieux qu'ils pouvaient obtenir avec un

peu plus de volonté et de concentration. Sierre n'avait pas fait le déplacement en victime expiatoire. Les Valaisans adoptèrent une tactique intelligente et se créèrent également quelques chances de but. Après un départ rapide qui permit aux Loclois d'inquiéter la défense sieroise par des tirs d'Holzer, Borel et Jendly, les visiteurs démontrèrent qu'ils possédaient une formation digne de la première ligue et posèrent quelques problèmes à la défense locloise. Le marquage assez serré de part et d'autre empêcha l'ouverture de la marque avant la pause.

**PARTAGE HEUREUX**  
 Dans le dernier quart d'heure, les événements se précipitèrent. Les Loclois, qui cherchaient depuis plus d'une heure la faille dans la défense valaisanne, ouvrirent enfin la marque à la faveur d'un coup franc tiré en force par Holzer et que le gardien visiteur ne put parer. Dès cet instant, la victoire était à la portée des hommes de Furrer. Hélas! Ceux-ci ne surent pas la conserver. Ils manquèrent, tout d'abord, d'augmenter la marque et d'obtenir le but de la sécurité, Borel et Porret gâchant deux excellentes occasions de sceller le sort des Sierrois, avant que ceux-ci ne profitent habilement d'un coup franc accordé par l'arbitre pour arracher un match nul heureux.

P. Ma.

# Rarogne vainqueur indiscuté

**RAROGNE - CENTRAL 2-1 (0-0)**  
**MARQUEURS:** K. Imboden 70me; U. Bregy 72me; Gaillard 87me.

**RAROGNE:** P. Imboden; U. Bregy, Burgener, H. Lienhard; Locher, K. Imboden, P. Bregy, K. Bregy, H. Lienhard, Pfamatter, Kalbermatter. Entraîneur: Troger.

**CENTRAL:** Rickli; Grosset, Deglise, Jelk, Schweißler; Wyman, Rocco, Mailard, Dousse, Gaillard, Mercier. Entraîneur: Guilloid.

**ARBITRE:** M. Francesconi, de Neuchâtel.

**NOTES:** terrain du Rohnegut. 350 spectateurs. A la 45me minute, Karl Bregy est remplacé par Kurt Bregy alors que Central fait entrer Guilloid pour Wymann à la 70me minute.

Tel un discours, la victoire de Rarogne peut être qualifiée de courte mais

bonne. En effet, la légère domination des Valaisans ne donna pas le résultat escompté en première mi-temps. Les visiteurs, fort habiles dans l'art de la contre-attaque tirèrent en échec leurs adversaires. Mais c'était sans compter sur la volonté des Hauts-Valaisans qui, en l'espace de deux minutes scellèrent l'issue d'une rencontre bonne dans son ensemble.

Rarogne a dû sortir ses meilleurs atouts pour venir à bout d'une équipe fribourgeoise très alerte dans l'action collective mais assez limitée techniquement. Et si en définitive, le résultat n'a pas pris de plus amples proportions, le sort en a été pour quelque chose. De toute façon, Rarogne devra aligner d'autres preuves afin de justifier des prétentions bien précises en début de saison.

A. C.

# Delémont arrache un point précieux

**EMMENBRUECKE - DELÉMONT 0-0**

**EMMENBRUECKE:** Graf; Amrhein, Niederer, Wey, K. Meier; Orpi, Lorenz (Banz), Blum (Oesch); Uzust, G. Meier, Prest.

**DELÉMONT:** Demuth; Babey, Rossinelli, Anker, Garcia; Ory, Bernal, Friche, Bai (Chapuis); Kaelin, Fleury.

**ARBITRE:** M. Haering.

**NOTES:** Stade du Gersag. Eclairage (mauvais) dès la 60me minute. Rentré à Delémont de Friche. Bai, qui échoue d'un avertissement à la 85me minute pour réclamation, cède deux minutes plus tard son poste à Chapuis. Un coup de tête du buteur lucernois, Prest (déjà 12 buts cette saison) échoue sur la barre transversale.

A la 69me minute, Amrhein remplace son gardien sur la ligne fatidique à la suite d'un violent envoi de Bai.

L'arbitre interrompt la partie à la 65me minute. Il lui faut quelques minutes pour reprendre ses esprits après avoir été mis K.-O. par la balle, tirée en force à bout portant. 600 spectateurs. Coups de coin 4-4 (2-3).

En adoptant le système du 4-4-2, Delémont désirait empêcher un point. Il a rempli son contrat face à un Emmenbrücke qui ne fit jamais honneur à son titre de meilleur compartiment offensif du groupe.

La plupart des actions se déroulent dans l'entrejeu. Les Lucernois décochent une dizaine de tirs à distance, qui n'inquiètent nullement Demuth bien à son affaire.

Rarement, les antagonistes réussissent trois passes d'affilée, ce qui valut au public de suivre un match dont la qua-

lité de jeu laissait à désirer. Le résultat nul qui sanctionna la rencontre satisfait certainement les deux équipes. En définitive, seuls les spectateurs sortent perdants au terme d'un après-midi tout au long duquel ils n'ont guère eu l'occasion de se réchauffer aux exploits de leurs protégés.

LIET

# EN LIGUE B:

# Peters conduit Bienne à la victoire

**MENDRISIOSTAR - BIENNE 1-5 (0-3)**  
**MARQUEURS:** Heutschi (penalty) 7me; Brobet 35me; Renfer 40me; Riehn 62me; Rebmann 71me; Grobet 79me.

**MENDRISIOSTAR:** Rovelli; Bosio, Barollo, Teruzzi, Ghilmetti; Riva, Blumer, Riehn; Cantiani, Bianchi, Balmelli. Entraîneur: Coduri.

**BIENNE:** Tschannen; Albanese, Rebmann, Leu, Wenger; Renfer, Knuchel, Heutschi; Kufner, Peters, Grobet. Entraîneur: Peters.

**ARBITRE:** M. Schumacher (Winterthur).

**NOTES:** Stade communal. Bonne pelouse. Après-midi ensoleillée. 700 spectateurs. A la 7me minute, Barollo arrête irrégulièrement Rebmann; c'est penalty que Heutschi ne rate pas. A la 27me et à la 32me, des tirs de Teruzzi et Blumer sont renvoyés par un montant. A la 37me, Rebmann supplée son gardien battu sur tir de Teruzzi. A la 38me, avertissement à Rebmann pour fautes répétées. A la 40me, Riva cède sa place à Guarischo. A la 45me, Blumer marque; au même moment l'arbitre siffle la fin de la première mi-temps et annule le but. A la 62me, Graneroli pour Cantiani. A la 69me, Riehn est averti pour faute sur Knuchel. Coups de coin: 6-4 (4-1).

Mendrisiostar a reçu une bonne leçon de football. Face à une excellente équipe

biennoise les Tessinois allèrent à la dérive. Dans tous les compartiments de jeu, dans tous les domaines ils furent inférieurs à leurs adversaires. La netteté du résultat reflète parfaitement le déroulement des opérations.

Dès le début de la rencontre, les Biennois dominèrent. Décidés, précis, en possession d'une bonne technique et en condition physique parfaite, ils placèrent régulièrement les Tessinois devant des situations critiques. Le trio central biennois surclassa, et de beaucoup, celui des Tessinois. Chez ces derniers les absences de Tomljenovic et Percic se firent terriblement sentir.

Peters, malgré la surveillance de Blumer, réalisa une performance digne d'étoles. Un Peters des meilleurs jours. La démonstration de l'entraîneur biennois agit comme un stimulant sur toute la formation. Les Tessinois ne purent opposer que leur bonne volonté à la classe supérieure de leurs adversaires.

Mais que d'erreurs de placement, que de passes irrégulières alors que dans l'autre camp tout allait à la perfection.

Les Biennois furent assistés par la chance, mais malgré cela leur succès est amplement mérité. Les départs de Zapico et de Wiberg semblent ne pas avoir affaibli l'équipe. C'est même le contraire qui est apparu samedi au «Stadio communale».

D. CASTIONI

# Surprise en lile ligue:

# Le Parc bat Le Locle II

**LE PARC - LE LOCLE II 3-2 (2-1)**  
**LE PARC:** Benoit; Viviani, Kiener, Cortinovis, Cossa; Romano, Cuche Cassotti, Traversa, Burri, Frey. Entraîneur: Cuche.

**LE LOCLE II:** Castella I; Castella II, Pellaton, Bischof, Aellen; Murini, Lesquereux; Ghisoni, Cano, Gaille, Fernandez. Entraîneur: Furrer.

**ARBITRE:** M. Nemeth, de Chambrélin.

**BUTS:** Burri, Cassotti, Cuche; Cano, Lesquereux.

Ce match à rejouer avait été interrompu le 7 octobre. Malgré la saison avancée, la rencontre s'est déroulée sur un terrain en bon état et par un temps magnifique. Le Parc a réussi l'exploit de battre le concurrent No 1 de Marin au terme d'un match animé. Le succès des hommes de Cuche est mérité. Relevons que l'arbitrage fut excellent et que les deux équipes jouèrent correctement.

TONY

# Yverdon vers le salut

**YVERDON - URANIA 1-0 (1-0)**  
**MARQUEUR:** Schweizer 2me.

**YVERDON:** Gautschi; Narbel, Glauser I, Perrin, Glauser II; Morgengess, Kolly, Péguiron; Schweizer, Laroussi, Dupraz. Entraîneur: Humpal.

**URANIA:** Pelfini; Bossart, Delavy, Dupraz, Romaldini, Rochat, Pierre-Charles, Espana, Galland, D'Amico, Chini. Entraîneur: Châtelain.

**ARBITRE:** M. Haldimann, de Bienne.

**NOTES:** stade municipal d'Yverdon. 400 spectateurs. En seconde période, Delavay succède à Galland. Avertissement à Romaldini. Coups de coin: 6-2 (5-1).

Par cette nouvelle victoire, les Yverdonnois s'éloignent de la zone dangereuse et semblent condamner les Genevois à la relégation. Tout a bien commencé pour les Vaudois qui ouvrirent la marque à la 2me minute déjà au terme d'une action collective. Cette réussite laissa croire aux partisans yverdonnois qu'ils allaient assister à une avalanche de buts. Hélas! ils restèrent sur leur faim, car de nombreuses occasions d'augmenter la marque furent gâchées par précipitation et manque de concentration.

D'autant plus qu'ils n'évoluèrent qu'à deux attaquants en deuxième période. Du côté genevois, relevons cependant les bonnes prestations de Pierre-Charles et de D'Amico. La défense d'Urania commet trop d'erreurs. C'est la plus faible que l'on ait vu évoluer en première ligue cette saison. Du côté yverdonnois, signalons la brillante performance de Laroussi, dont les subtilités ne sont pas toujours comprises par ses coéquipiers. La défense d'Yverdon a, une fois de plus, évolué avec beaucoup de maîtrise.

J.-P. G.

# Autres résultats

**Juniors Inter-régionaux B:** Saint-Imier - Fribourg 2-2; Neuchâtel Xamax - La Chaux-de-Fonds 5-1; Etoile Sporting - Villars sur Glâne 2-3; Bienne - Renens 3-3.

**IVme ligue:** Auvornier II - Bôle II 2-5.

**Juniors A:** Superga - Etoile 0-7; Saint-Imier - La Sagne 6-1; Marin - Cortaillood 4-2; Hauterive - Couvet renv. Fleury - Comète 2-3.

**Juniors Inter A1:** Fribourg - Neuchâtel Xamax 2-1; Servette - La Chaux-de-Fonds 0-1; Carouge - Comète 2-2.

# FRIBOURG: UNE MI-TEMPS POUR RIEN

**FRIBOURG - NORDSTERN 3-0 (0-0)**  
**MARQUEURS:** Skocik 50me; Blanchard 54me; Cremona 65me.

**FRIBOURG:** Mollard; Gremaud, Auderset, Skocik, Siffert; Corminboeuf, Cotting, Kvicinsky; Blanchard, Cremona, Dörthe. Entraîneur: Skocik.

**NORDSTERN:** Delestrade; Zappellotto, Kaegi, Huguénin, Geisser; Hasler, Hurni, Thomann, Cebinac; Degen, Jordi.

**ARBITRE:** M. Boesch, Bienne.

**NOTES:** Stade Saint-Léonard. Temps ensoleillé. Terrain excellent. 2800 spectateurs. Changements de joueurs: Castalan pour Thomann (21me), Métrallier pour Gremaud (46me), Bruderer pour Hurni (67me). Coups de coin: 14-8 (8-2).

Il aura fallu plus d'une mi-temps à Fribourg pour faire voler en éclats la muraille défensive érigée par Nordstern. Compte tenu de la grande fiabilité des Bâlois, c'est en première période déjà qu'une décision définitive aurait pu tomber. Mais la tactique prônée par Skocik était alors pour le moins inappropriée. L'absence de véritable jeu par les ailes, le manque d'appui des arrières latéraux, bref une prudence excessive, ne pouvaient qu'engendrer des actions vouées à l'échec. Après la pause, Fribourg modifia ses batteries. Nordstern ne fut alors qu'un piètre comparse, seuls Delestrade, le gardien, et Cebinac (quelle technique!) parvenant à soutenir la comparaison et à éviter ainsi une plus lourde défaite. Quant aux «pinguins», s'ils sont encore très vulnérables moralement, ils ont prouvé que leurs conceptions sont saines lorsqu'ils se donnent la peine de les élaborer en fonction des lacunes adverses. Notons enfin les excellentes prestations de Cotting, Auderset et Blanchard qui ont joué une partie irréprochable.

P. Du.

# Classements

GROUPE OCCIDENTAL	
1. Bulle	11 9 2 — 32 11 20
2. Monthey	12 8 2 2 22 9 18
3. Rarogne	12 6 3 3 16 6 15
4. Durrenast	11 5 4 2 10 14 14
5. Nyon	12 5 4 3 19 15 14
6. Audax	11 5 2 4 18 17 12
7. Meyrin	12 4 3 5 17 13 11
8. Sierre	12 4 3 5 15 23 11
9. Le Locle	12 3 4 5 18 16 10
10. Yverdon	12 4 2 6 12 14 10
11. Thounne	12 3 3 6 18 27 9
12. Central	11 1 2 8 12 31 4
13. Urania	12 1 2 9 12 35 4

GROUPE CENTRAL	
1. Brunnen	12 7 2 3 25 15 16
2. Kriens	12 5 4 3 22 15 14
3. Emmenbr.	12 5 3 4 29 18 13
4. Soleure	12 5 3 4 14 14 13
5. Zoug	11 4 4 3 17 12 12
6. Berne	12 6 — 6 22 26 12
7. Porrentruy	12 5 2 5 17 21 12
8. Buochs	11 5 1 5 15 15 11
9. Concordia	11 3 5 3 12 13 11
10. Delémont	11 4 3 4 8 9 11
11. Deitingen	12 4 3 5 22 31 11
12. Moutier	12 2 4 6 10 17 8
13. Laufen	12 3 2 7 20 27 8

GROUPE ORIENTAL	
1. Baden 12-19;	2. Giubiasco 12-17;
3. Gossau 11-16;	4. Coire 12-15;
5. Frauenfeld 11-13;	6. Uzwill 11-12;
7. Bruhl 12-12;	8. Blue Stars Zurich 11-11;
9. Locarno 11-10;	10. Schaffhouse 12-10;
11. Red Star Zurich 12-8;	12. Rorschach 12-4;
13. Rapid Lugano 11-3.	

# Ligue A: Zurich s'échappe LIGUE B: CAROUGE CRÉE LA SENSATION

Il ne fallait pas un grand effort d'imagination pour se représenter que Zurich pouvait être battu à Saint-Gall alors que Neuchâtel Xamax serait vainqueur de Servette à la Maladière.

**RÉALITÉ DIFFÉRENTE**  
 Traitait le thème de cette manière, très optimiste mais non dépourvue de logique, on parvenait à des conclusions passablement réjouissantes. La réalité est différente: Zurich a battu Saint-Gall dont l'efficacité s'annule au fil des matches et Neuchâtel Xamax, l'équipe à décollage vertical, a été démythifiée par Servette. Comme Saint-Jacques pour Bâle, la Maladière n'est plus un talisman pour Neuchâtel Xamax qui avait pris l'habitude d'y terroriser ses adversaires: 12 - 2 et 8 points en quatre matches et maintenant 0-3, avec un penalty à la clé. Tout finit par arriver. Les conquérants parviennent tôt ou tard à leurs limites. J'en sais quelque chose.

**ZURICH S'ÉCHAPPE**  
 Zurich prend le large. Neuchâtel Xamax rentre dans le rang au moment où il doit se mesurer aux autres équipes romandes qu'il avait toutes rejetées dans l'ombre. Ce n'est pas bon pour la suite du championnat.

Qu'y faire? Zurich est vraiment le plus fort: il est encore vainqueur à ce jour. Grâce à son partage à Sion, Lausanne monte à un point de Neuchâtel Xamax et par les effets de sa resplendissante victoire, Servette les talonne de près. Grasshoppers est là aussi alors que Winterthur ne se pardonne pas d'avoir cédé un point à Chênios.

Il reprend place dans la moitié supérieure du classement. N'était Zurich, il pourrait nourrir encore un certain espoir car il n'est qu'à trois points de Neuchâtel Xamax. Mais Zurich est loin du but!

**MAUVAISE POSTURE**  
 Au bas du classement, la situation s'embrouille depuis que Chênios se met à gagner des points que personne ne lui accordait il y a une mois encore. Défaite de la Chaux-de-Fonds et de Chiasso: un point à chacun des trois derniers: ils sont maintenant cinq à se regarder comme des chiens de faïence. Ca leur promet un bel avenir. La Chaux-de-Fonds est en mauvaise posture, puisqu'elle compte un match de plus que les autres.

**SENSATION A CAROUGE**  
 En ligue B, la sensation a eu lieu à Carouge où Lucerne, qu'on croyait déjà parti vers la division supérieure, a été battu sans rémission par une

équipe qui n'avait encore jamais gagné jusqu'ici. Pour Lucerne, c'est un coup dur. A cet égard, on se souvient qu'Etoile Carouge l'a éliminé de la coupe de Suisse la saison dernière. Mais à cette époque-là, Etoile Carouge ne traînait pas à la dernière place du classement. Vevey en profite donc pour s'établir à la première place avec un avantage de deux points qu'il essaiera de conserver jusqu'au 16 décembre, afin d'avoir des réserves pour se rendre à Lucerne. Vainqueur de Mendrisiostar, Bienne réalise une excellente affaire tandis que Fribourg rejoint Lucerne et Granges grâce à sa victoire sur Nordstern.

**NOUVEAUX MAL LOTIS**  
 En abandonnant un point à Wettingen, Granges a raté l'occasion de s'installer, tout seul, au deuxième rang. L'ascension d'Etoile Carouge fait peser une grave menace sur Tessfeld qui, dans un match dont peut dépendre tout son avenir, a été nettement battu par Young Fellows, sur son terrain. Nordstern n'en mène pas large non plus: il vit des bénéfices que lui a valu son bon départ, mais pour combien de temps encore? Décidément, les nouveaux n'ont pas la partie facile: ils doivent compter avec de réelles craintes le comportement d'Etoile Carouge.

G. CURDY

**classement**

**Ligue B**

1. Vevey	10 7 1 2 21-11 15
2. Granges	10 4 5 1 22-16 13
3. Lucerne	10 5 3 2 25-10 13
4. Fribourg	10 6 1 3 14-11 13
5. Bienne	10 4 3 3 16-13 11
6. Aarau	10 4 3 3 17-15 11
7. Martigny	11 4 4 3 4 7-9 11
8. Bellinzone	10 4 2 4 14-13 10
9. Wettingen	10 3 4 3 17-17 10
10. Mendrisios.	10 3 4 3 11-14 10
11. Nordstern	10 3 2 5 10-17 8
12. Young F.	11 3 2 6 14-18 8
13. Tessfeld	10 1 3 6 10-22 5
14. Etoile C.	10 1 2 7 10-17 4

# Une Omega électronique vous offre beaucoup plus que la précision.



Réf. 5896 Seamaster chronomètre électronique, acier, étanche à 120 m., verre minéral Fr. 795.-

Réf. 5894 Seamaster chronomètre électronique, acier, étanche à 60 m., verre minéral Fr. 675.-

La variation maximum d'une Omega électronique f300 est inférieure à une minute par mois. Mais la précision n'est pas tout. Les Omega f300 ont bien d'autres qualités que vous vérifierez à l'usage.

### La sécurité de marche.

Le résonateur sonore de l'Omega f300 a été contre-balancé, ce qui le rend moins sensible aux effets de l'attraction terrestre, aux changements de position, aux chocs et aux variations de température.

### L'étanchéité.

Le boîtier de la f300 en acier inoxydable, est particulièrement résistant. Il est parfaitement étanche et bénéficie de toutes les qualités de la Seamaster, célèbre dans le monde pour sa robustesse à toute épreuve.

### L'antimagnétisme.

Les appareils électroménagers, les récepteurs de télévision et les transistors mettent quotidiennement le porteur d'une montre en présence de champs magnétiques. Ils n'influenceront pas la régularité de marche de la f300, antimagnétique jusqu'à 60 gauss.

### L'entretien pratiquement nul.

L'Omega f300 ne comporte qu'un nombre restreint de pièces mécaniques en mouvement et, de ce fait, ne requiert pratiquement pas d'entretien, à l'exception du changement de pile dont votre concessionnaire se chargera en un tour de main.

### La garantie.

Comme tous les modèles Omega, la f300 est assortie d'une garantie valable dans 156 pays. Une garantie à laquelle vous n'aurez sans doute jamais à recourir, mais qui ajoute encore à la confiance que vous pouvez placer dans un chronomètre électronique f300.

**Ω**  
**OMEGA**  
A l'avant-garde par tradition.

**LE SERVICE CULTUREL MIGROS**  
présente en collaboration avec  
**CONNAISSANCE DU MONDE**  
**ISRAËL - PALESTINE**  
**«LES HOMMES DE LA TERRE PROMISE»**  
conférence et film en couleurs par  
**PIERRE-FRANÇOIS DEGEORGES**  
TROISIÈME CONFÉRENCE DE L'ABONNEMENT  
**NEUCHÂTEL** Salle des conférences, mercredi 28 novembre  
Séance à 20 h 30 précises  
Prix des places : Fr. 5.-, location à l'entrée.

Toujours satisfait...

... tel est l'annonceur  
qui confie sa publicité à la  
**FEUILLE D'AVIS**  
**DE NEUCHÂTEL**

**FAN**



## TV COULEUR

**Philips - Médiautor - Grundig**

Vous désirez louer ou acheter un TV COULEUR.  
Essayez-le gratuitement et sans engagement chez vous.

**VENTE-REPRISE DE VOTRE ANCIEN POSTE**  
**A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES**  
**LOCATION A PARTIR DE Fr. 98.-**

Nous assurons un REEL service après-vente.  
Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de  
téléphoner au (038) 41 11 21.

**TÉLÉCOLOR**  
Rue Haute 6 - COLOMBIER  
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_  
Heure de préférence : \_\_\_\_\_

# Pour les hommes sensibles au confort et au succès.

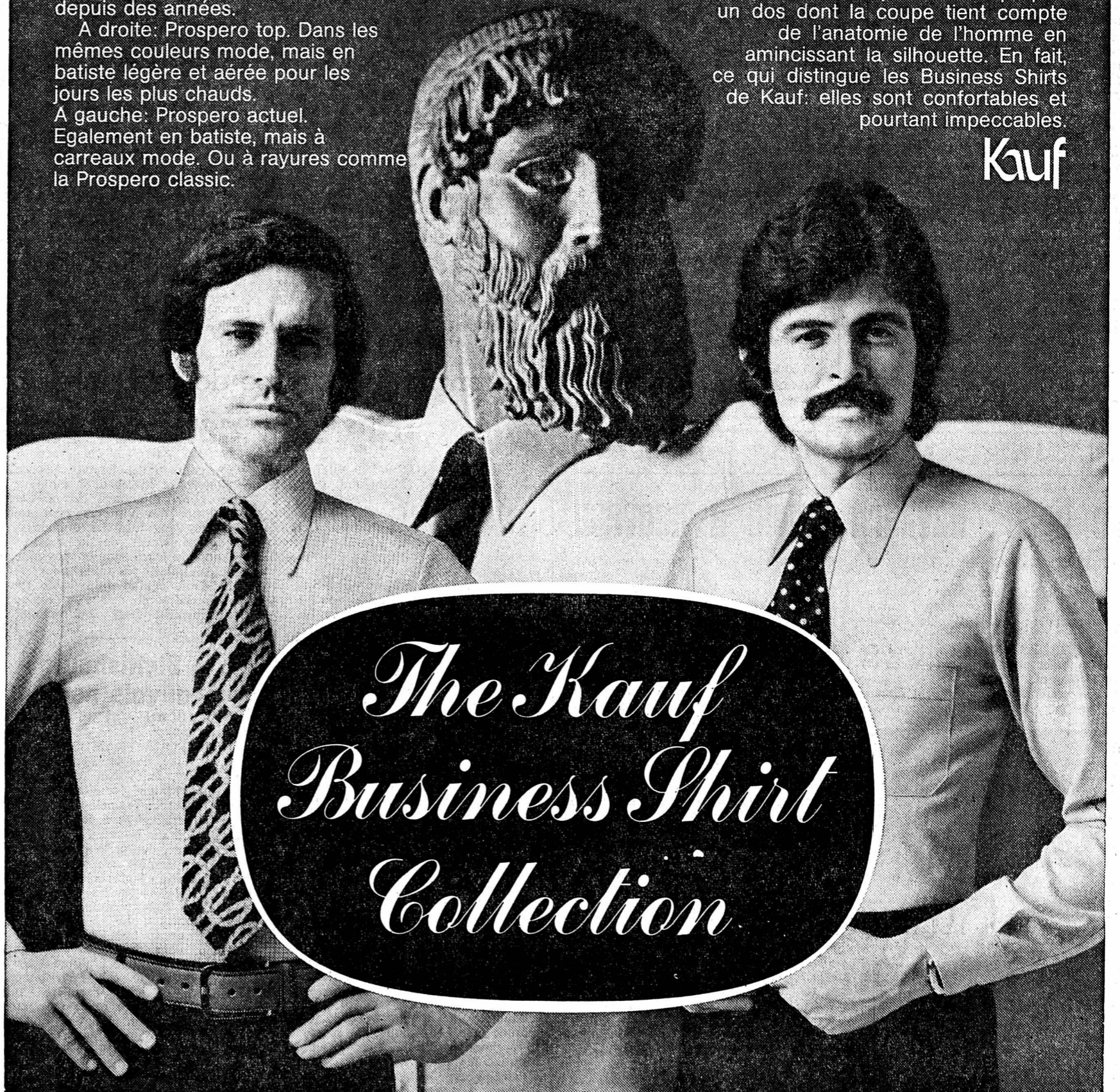
Au centre: Libero. En jersey souple et soyeux. Coupe spéciale, entièrement nouvelle. Elle assure la liberté totale des mouvements dont l'homme a besoin. La Business Shirt qui a connu le plus grand succès depuis des années.

A droite: Prospero top. Dans les mêmes couleurs mode, mais en batiste légère et aérée pour les jours les plus chauds.

A gauche: Prospero actuel. Egalement en batiste, mais à carreaux mode. Ou à rayures comme la Prospero classic.

Les trois chemises sont offertes en deux coupes: normal line = légèrement cintrée et slim line = cintrée. Toutes ces chemises sont d'un entretien facile. Autre particularité qui leur est propre: un dos dont la coupe tient compte de l'anatomie de l'homme en amincissant la silhouette. En fait, ce qui distingue les Business Shirts de Kauf: elles sont confortables et pourtant impeccables.

**Kauf**



*The Kauf  
Business Shirt  
Collection*

**prospero actuel**  
mélange coton/polyester

**Libero**  
Jersey, 67 Trevira-33-Viscose  
Tous les modèles sont offerts en 2 coupes.

**prospero top**  
coton renforcé.  
Manches normales ou extra-longues.

hockey sur glace

Ligue A : tout est bientôt dit ?

La Chaux-de-Fonds fait bonne mesure

SIERRE - LA CHAUX-DE-FONDS

1-11 (1-3 0-3 0-5)  
MARQUEURS : Piller 3me; Pelletier 14me; Henzen 19me; Tony Neining 19me, 29me et 57me; Berra 32me, 38me et 42me; Houston 47me; Dubois 48me; Furrer 58me.

SIERRE : Meuwly; Oggier, Henzen; Zenhausern, Locher; N. Matthieu, R. Matthieu, J.-J. Debons; Dondainaz, Imhof, Bruyère; Herzog, K. Locher, J.-B. Debons. Entraîneur : Bruyère.

LA CHAUX-DE-FONDS : Nagel; Furrer, Von Arx; Divernois, Kunzi; Dubois, Turler, Berra; B. Neining, Houston, Piller; T. Neining, Pelletier, Willmann. Entraîneur : Pelletier.

ARBITRES : MM. Gerber, de Berne et Berchtel de Kloten.

NOTES : Patinoire de Sierre, belle

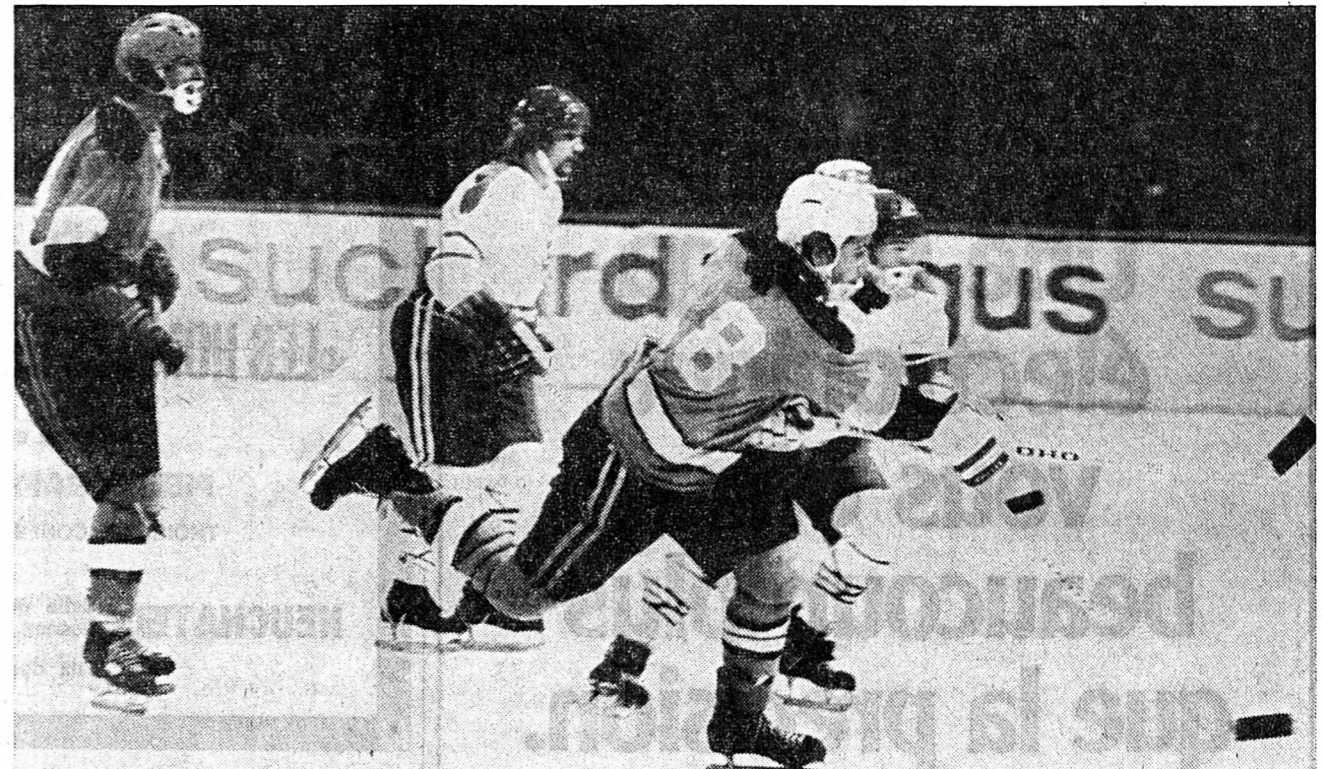
soirée. 5500 spectateurs. A la 38me minute, Vitali remplace Meuwly dans la cage valaisanne. Pénalités : 7 fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds et 4 fois deux minutes contre Sierre.

La loi du plus fort est certes, toujours la meilleure. La preuve nous en a été donnée sur la patinoire valaisanne, puisque les champions sortants étaient opposés aux valeureux Sierrois, vice-champions. Hélas, trois fois hélas, la bataille de géants n'a pas eu lieu. A qui la faute ? Tout simplement à personne parce que le grand a mangé le petit d'une façon que l'on pourrait qualifier de désolante.

La Chaux-de-Fonds a d'emblée, démontré des intentions bien précises. Face à une équipe valaisanne sérieusement handicapée par la blessure de son

gardien, les Neuchâtelois n'auront souffert qu'un tout petit tiers-temps. Et encore puisque dans les dernières secondes de cette première période, le brillant et toujours jeune Gaston Pelletier se chargera de sonner la semence. Une charge bien amère pour Sierre qui, paraissant complètement déboussolé, ne fut jamais en mesure de tenir tête à son adversaire.

Que rajouter en fait à un résultat qui ne fait que confirmer l'insolente impression de domination laissée par les Neuchâtelois, excellents dans le patinage, précis dans les passes et extrêmement bien disciplinés. Une fois encore la hiérarchie a été respectée. Le maître a donné la leçon à son élève sans toutefois se hisser à un niveau de grande classe. Dans le contexte actuel du championnat personne ne pourrait nous contredire si l'on affirmait qu'actuellement le championnat est pratiquement terminé. Autant dire que la course poursuivie des quatre tours de championnat risque bien de se transformer assez rapidement à un pensum bien amer pour les poursuivants du futur champion suisse. A.C.



LE PREMIER. — Sous les yeux de Pellaton, le jeune Zingg (18) marque le premier but de Neuchâtel contre Viège.

Genève Servette bien payé...

KLOTEN - GENÈVE SERVETTE

3-3 (1-1 1-1 1-1)  
MARQUEURS : — Koeppl 12me; Giroud 15me; Lemm 31me; Pousaz 36me; Pousaz 41me; Koeppl 60me.

KLOTEN : — Grünig; O. Nussbaumer, Wettenschwiler; Frei, Ehrensperger; Dervey, Gassmann; Rufer, H.-U. Nussbaumer, Friolet; Weber, U. Lott, J. Lott; R. Fehr, Koeppl, Lemm. Entraîneur : Hertl.

GENÈVE SERVETTE : — Clerc; Conne, Lentillon; Bettli, Briffod; Christoffel; Friedrich, Johner, Pousaz; Cusson, Pargaetz, Henry; Giroud, Blauenstein, Jenny. Entraîneur : Cusson.

ARBITRES : — MM. Kubli et Weidmann.

NOTES : — Patinoire de Kloten. Glace en bon état. Temps froid. Kloten est privé de son gardien Schurter retenu par ses obligations professionnelles. A la 2me minute, Jurg Lott doit céder sa place à Ubersax. Pénalités : fois 2 minutes contre Kloten; 6 fois 2 minutes contre Genève Servette.

A BON COMPTE  
En remportant un point à Kloten, Genève Servette s'en est tiré à bon compte. En effet, tout au long de cette

partie qui fut de pauvre qualité, les hommes de Cusson se montrèrent incapables de s'organiser. Abusant du jeu personnel, les Genevois facilitèrent le travail de leurs partenaires solides en défense. Sans être vraiment convaincants, les aviateurs présentèrent, en tout cas, des actions mieux conçues que celles des visiteurs. Grâce à une condition physique irréprochable et à une volonté de tous les instants, les jeunes Zuricois plurent par le cœur qu'ils mirent à l'ouvrage. Au début de la rencontre notamment, les « poulains » de l'entraîneur Hertl dominèrent assez largement une formation qui nous parut nettement plus faible que la saison dernière.

CHANCEUX  
Bien que n'ayant réussi le but de l'égalisation qu'à quelques secondes de l'issue de la rencontre, les Zuricois furent donc plus près de la victoire que les représentants de la ville de Calvin qui eurent souvent la veine de leur côté. Celle-ci les assista principalement durant la seconde période au cours de laquelle Kloten aurait dû prendre le large si l'on tient compte des occasions réelles qu'il se créa. G. DENIS

Ligue B : Lausanne et Bienne augmentent leur avance

Viège victime du redressement de Neuchâtel

NEUCHÂTEL - VIÈGE 8-2 (3-0 3-2 2-0)

MARQUEURS : — Zingg 4me; Paroz 6me; Gygli 20me; Paroz 25me; Truffer 31me; Dolbec 36me (deux fois); Harrigan 39me; Herren 42me et 45me.

NEUCHÂTEL : — Friedli; Huggler, Vallat; Herren, Braendli; Dolbec, Paroz, Schmid; Zingg, Pellaton, Gygli; Dubois, Steiner, Schreyer. Entraîneur : Huggler.

VIÈGE : — Heldner; Roten, Schmidt; Henzen; Forny, Ludi, Fryand; Millius, Elsig, Truffer; B. Zenhausern, Harrigan, Wyer. Entraîneur : Harrigan.

ARBITRES : — MM. Meyer et Bucher.

NOTES : — Patinoire de Monruz. 400 spectateurs. Glace bonne. Remarque avant le match des arbitres et d'un inspecteur concernant la visibilité des lignes. Neuchâtel joue sans bonjour (indigestion peu avant le match); il est remplacé par Huggler. Viège joue sans Cléménz et W. Zenhausern (blessés). A la 32me, Forny se présente seul devant Friedli mais ne peut marquer. A la 37me, lors d'une charge contre la bande, cette dernière rend... l'âme! Après réparation, le jeu pourra se poursuivre. A la 43me, Pellaton quitte brusquement la glace et se rendit au vestiaire; après consultation auprès du médecin de service, l'ex-Loclois souffre d'un léger claquage au genou gauche. Dès cet instant, Steiner prend sa place dans la deuxième ligne d'attaque, Dubois passe au centre de la troisième alors que Schreyer, qui avait cédé son poste à Lortscher dès la 31me, revient sur la glace. Tirs dans le cadre des buts : 34-32 (8-7 14-11 12-14). Pénalités : deux fois deux minutes contre Neuchâtel; six fois deux minutes contre Viège, plus dix minutes de méconduite à Elsig.

ENTRÉE RÉUSSIE  
Remis en selle par son bon match amical contre La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel n'a pas manqué son entrée dans le second tour de la phase initiale du championnat. Face à ce Viège qui l'avait humilié au premier soir de la saison, il avait tout à craindre. D'autant plus que battu par Forward voilà quinze jours, la formation valaisanne se devait de gagner afin de conserver sa position avancée dans la première moitié du classement. Or, privé de deux titulaires

(Cléménz, W. Zenhausern), le Canadien Harrigan modifia l'ordonnance de ses lignes. C'est ainsi qu'il « tourna » entres autres, à trois défenseurs.

Mais, devant la détermination des Neuchâtelois, sa disposition tactique tourna court. Certes, la première occasion du match échoua à Fryand qui, seul face à Friedli, ne la concrétisa pas. Le Soleurois venait de donner le ton, de mettre en confiance ses partenaires.

DES BUTS  
Et le début... de la fin commença pour Viège! Une passe au millimètre de Pellaton à Zingg et Heldner capitulait. Deux minutes plus tard (4me) Dolbec en faisait de même pour Paroz, le capitaine ne se faisant faute d'augmenter la marque. Pris à la gorge, Viège tenta de modifier l'ordonnance de ses

batteries : Ludi se replia en défense, alors qu'en attaque, Harrigan opta pour la formation de deux lignes. Il était trop tard.

Ayant le match bien en main, affichant un esprit de corps comparable à celui vu une semaine plus tôt contre les Pelletier et autres Houston, Neuchâtel forgeait sa victoire au grand dam d'une équipe valaisanne gênée aux entournures par son manque de cohésion, par les hésitations de ses gardiens Williner avait succédé à Helder au terme du premier tiers-temps, par son manque de réaction devant les actions bien ordonnées des « poulains » d'Huggler. Les buts tombèrent avec régularité, Neuchâtel profitant de la moindre faille pour assoier sa victoire, la consolider sous l'impulsion d'un gardien brillant, d'une défense attentive, prompt à relancer le jeu, de trois lignes d'attaque s'acquittant de

leur tâche avec constance et panache. RÉJOUISSANTS

Ainsi, Neuchâtel reprend espoir. Samedi, il affichera des qualités morales réjouissantes avant de se rendre à Fribourg demain. Mais surtout, il démontre que les corrections apportées en attaque par Huggler portèrent leurs fruits. La ligne de Paroz réussit quatre buts, celle de Pellaton deux alors que Herren — le Bernois manque encore d'un peu de compétition — parachevait le succès, inscrivant deux buts de la ligne bleue, ses tirs surprenant un Williner inattentif. Et puis, il y eut la constance dans l'effort de Dubois - Steiner - Schreyer (Lortscher). Astreints à une mission ingrate (maintenir le résultat), ils tirèrent leur épingle du jeu haut la main, « sacrifiant » à leurs tâches défensives sans rechigner. P.-H. BONVIN

Lugano cède devant la détermination de Bienne

BIENNE - LUGANO 4-2 (2-0 1-0 1-0)

MARQUEURS : Keller 11me; Binder 17me; Vogelsang 25me; Latinovich 29me et 33me; Côté 48me.

BIENNE : Wettstein; Greder, Schiaff; Studer, Kelliker; Lardon, Schafroth, Aeschlimann; Keller, Latinovich, Stampfli; Binder, Riesen, Probst; Camenisch. Entraîneur : Latinovich.

LUGANO : Molina; Mathieu, Corti; Aeschlimann, Furrier; Giudici, Côté, Vogelsang; Ringier, Agustoni, Blazek; Staub, Gaggini, Bernardoni. Entraîneur : Withall.

NOTES : Stade de glace. 6400 spectateurs (on joue à guichets fermés). Bienne sans Burri, Hurlzer, Schneider, tous blessés. Lugano sans Baldi, Bianchi, Bernasconi et Moghini. Les Tessinois ne jouent qu'avec deux lignes d'attaque. A la 2me Aeschlimann (Lugano) est blessé et ne revient qu'au second tiers-temps. A la 36me, Aeschlimann (Bienne) blessé aux côtes ne réapparaît plus, Camenisch prend sa place. Pénalités : Bienne 4 x 2; Lugano 5 x 2. Bienne est dans une belle passe. Battu par Lugano précisément lors de l'ouverture du championnat, il a ensuite obtenu sept victoires d'affilée! Le

succès attire les spectateurs, c'est connu. Pour la première fois cette saison, la patinoire bernoise fit le plein. Or, le public assista à une rencontre sévère et équilibrée, les deux équipes étant assez près l'une de l'autre.

Bienne prit un avantage de deux unités au premier tiers déjà, à un moment où il ne s'était pas encore départi de sa nervosité. Au début de la seconde période, Lugano réduisit la marque et donna l'impression de pouvoir égaliser. Ce fut le tournant du match. Puis, Latinovich remit définitivement son équipe sur le chemin de la victoire, réussissant deux buts, le premier alors que Bienne évoluait en état d'infériorité numérique.

L'entraîneur-joueur bernois se montra à nouveau dans la meilleure indivi-

dualité, mais il serait injuste de passer sous silence l'excellente prestation d'ensemble de son équipe : le gardien Wettstein livra une partie irréprochable; la défense, à part quelques petites erreurs sans conséquence, fut d'une grande utilité dans le jeu offensif; la troisième ligne d'attaque ne parut pas beaucoup en retrait de celle de Latinovich alors que la première souffrit de l'absence de Burri.

Bienne doit principalement sa victoire à son meilleur jeu collectif. Joueurs d'expérience, les Luganais se montrèrent plutôt individualistes. Ainsi, Côté et Vogelsang ébauchèrent de belles attaques, mais pêchèrent dans la réalisation. Molina apparut au mieux de sa forme et évita une défaite plus sévère. Ph. BEUCHAT

FLEURIER MALTRAITÉ À VILLARS

VILLARS - FLEURIER 4-2 (0-1, 3-0, 1-1)

MARQUEURS : Emery 19me; Riedi 21me; Y. Croci-Torti 34me; J.-L. Croci-Torti 35me et 59me; Raymond 42me.

VILLARS : G. Croci-Torti; Giroud, Bartel; Gallaz, Heiz; Riedi, Chappot, Y. Croci-Torti; Bonzon, Bruggier, J.-L. Croci-Torti; Marietan, Pochon, Zbinden, Entraîneur : Bernasconi.

FLEURIER : Walther; Reymond, Vincent; Girard, Staudenmann; Jeanin, Fornini, Leuenberger; Tschanz, Koblner, Emery; Frossard, Wettstein, Courvoisier; Weidmann. Entraîneur : Vincent.

NOTES : patinoire de Villars, conditions excellentes. 300 spectateurs. Cozzetto, malade, manque à Villars. Weissbrodt, blessé est absent à Fleurier. Pénalités : deux fois deux minutes à Villars plus cinq minutes à Y. Croci-Torti et dix minutes à J.-L. Croci-Torti. Deux fois deux minutes à Fleurier plus cinq minutes à Vincent.

Si les joueurs sélectionnés pour nos diverses formations nationales étaient non seulement pour leur valeur intrinsèque mais d'après leur attitude générale sur la glace, J.-L. et Yves Croci-Torti ne seraient certainement pas : à eux deux, ils ont passé dix-sept minutes sur le banc des pénalités et les arbitres ont

encore été très tolérants — pour ne pas dire passifs — à leur égard! Il est vraiment regrettable que d'excellents joueurs ne réussissent pas à se maîtriser mieux que ne le font les Croci-Torti (Guy, le gardien est hors de toute critique à cet égard). Ainsi, Fleurier, qui doit déjà se passer de son capitaine Weissbrodt, devra y joindre pour un certain temps Frossard, blessé lors d'un contact avec Gallaz.

Un vent de revanche animait Villars, samedi soir, et comme les affaires ne s'arrangeaient pas au premier tiers-temps, déjà, on employa d'autres arguments que ceux de la sportivité. Cela donna donc lieu à une partie hâchée et houleuse, Fleurier ne remettant plus sa troisième ligne sur la glace après le premier tiers-temps, par crainte de blessures.

La deuxième reprise fut un peu meilleure, Villars affichant une certaine supériorité due à ses individualités. Mais, Fleurier ayant diminué l'écart dès le début de la troisième période, la crainte habita à nouveau certains joueurs de Villars. Les sanctions qu'ils encoururent sont un minimum et, malgré le but de la sécurité réussi dans la dernière minute, la partie prit fin dans la confusion d'une bagarre générale. Vraiment pas beau! Hug. O.

Sierre débouté

Dans un télégramme, le tribunal arbitral de la Ligue suisse de hockey sur glace a débouté le H.-C. Sierre. Il a en effet repoussé le recours que le club valaisan avait déposé contre la décision de la commission disciplinaire dans le « cas Zurich ». Les frais du match du 20 octobre sont à la charge du H.-C. Sierre.

Ainsi, le match Sierre - Zurich devra être rejoué à une date qui reste à fixer. Rappelons que lors de la rencontre du 20 octobre, le joueur zuricois Wespi était resté quinze secondes de trop sur le banc des pénalités, à la suite d'une panne technique. Durant ce laps de temps, Sierre avait inscrit un but et les Zuricois avaient déposé un protêt dès la fin du match.

Jaeggi : commotion

BERNE - ZÜRICH 8-1 (4-0, 2-0, 2-1). Allmend : 10.000 spectateurs. Arbitres : Mathis - Spring. Marqueurs : 9me Krupicka 1-0; 11me Dellsperger 2-0; 12me Krupicka 3-0; 14me Dellsperger 4-0; 26me Cadioux 5-0; 28me Dellsperger 6-0; 44me H. Wittwer 6-1; 55me Wyss 7-1; 56me Wyss 8-1.

Pénalités : 7 x 2 minutes et 2 x 5 minutes contre Berne; 4 x 2 minutes, 1 x 5 minutes et 1 x 10 minutes (Fluckiger) contre Zurich.

La victoire bernoise n'a jamais fait de doute dans ce match d'un bon niveau. Les Zuricois se sont en effet montrés meilleurs que le résultat ne pourrait le laisser croire. A noter que Jaeggi, victime d'une commotion, a dû quitter la glace après dix minutes.

Ligue A

Ambri Piotta - Langnau 2-3 (1-1 0-1 1-1); Berne - Zurich 8-1 (4-0 2-0 2-1); Kloten - Genève Servette 3-3 (1-1 1-1); Sierre - La Chaux-de-Fonds 1-11 (1-3 0-3 0-5).

1. La Ch-de-Fds	8	7	1	0	58-16	15
2. Berne	8	6	1	1	45-18	13
3. Sierre	7	4	1	2	24-30	9
4. Gve Serv.	8	3	2	3	32-31	8
5. Langnau	8	2	4	20-33	6	
6. Ambri Piotta	8	2	1	5	27-31	5
7. Kloten	8	1	2	5	18-41	4
8. Zurich	7	1	0	6	13-37	2

Ligue B

Groupe ouest : Lausanne - Fribourg 8-1 (1-0 3-1 4-0); Martigny - Forward Morges 5-1 (1-0 1-1 3-0); Neuchâtel - Viège 8-2 (3-0 3-2 2-0); Villars - Fleurier 4-2 (0-1 3-0 1-1).

1. Lausanne	8	6	1	1	48-18	13
2. Villars	8	4	1	3	30-23	9
3. Viège	8	4	1	3	39-36	9
4. Fribourg	8	4	1	3	36-38	9
5. Neuchâtel	8	3	1	4	35-46	7
6. Martigny	8	3	0	5	34-38	6
7. Fleurier	8	2	2	4	24-30	6
8. Forward Morges	8	2	1	5	23-39	5

Groupe est : Bienne - Lugano 4-2 (2-0 2-2 0-0); Davos - Bâle 9-3 (1-2 7-0 1-1); Kusnacht - Thoune 0-7 (0-1 0-6 0-0); Olten - Arosa 4-2 (0-0 4-1 0-1).

1. Bienne	8	7	0	1	41-23	14
2. Lugano	8	5	0	3	39-27	10
3. Bâle	8	4	1	3	45-48	9
4. Davos	8	4	0	4	45-30	8
5. Olten	8	3	1	4	34-28	7
6. Thoune	8	3	1	4	32-42	7
7. Arosa	8	3	0	5	30-37	6
8. Kusnacht	8	1	1	6	22-52	3

L'activité des footballeurs jurassiens

Le ligue : Bévillard gagne à nouveau

AEGERTEN - DELÉMONT II 5-4 (3-2)

DELÉMONT : Saner; Bron; Nussbaumer I, Hof, Montefusco; Rottet, Cortat, Nussbaumer II; Weiss, Winkler, Schindelholtz.

MARQUEURS : Meier (2), Henzi (2) et Stegentaler pour Aegerten; Weiss (4) pour Delémont.

Les spectateurs qui entouraient dimanche matin la magnifique pelouse

d'Aegerten en ont eu pour leur argent! Ils ont eu l'occasion d'applaudir 9 buts. De graves fautes individuelles des arrières sont à la base de tous les points marqués. Après une demi-heure, les visiteurs étaient déjà menés par 3 buts à 0. Ils ratèrent pourtant de peu l'égalisation, par Winkler, à la 44me minute. Les joueurs locaux portèrent ensuite la marque à 5 à 2. Puis, en 4 minutes, Delémont ramena le résultat à 5-4. A ce moment-là, il restait encore 7 minutes de jeu. Mais le « forcing » des Jurassiens fut vain.

BÉVILLARD - BERTHOUD 3-1 (3-0)

BÉVILLARD : M. Affolter; Bernasconi, Minder, J.-Cl. Affolter, R. Maeder; Frossard, Annoni, Montandon (Gigandet); Senn, Clémence, Ph. Maeder.

BUTS : Annoni (3), Madl.

La volonté des joueurs locaux et leur rage de vaincre ont eu raison de la technique de Berthoud. Bévillard, qui a un urgent besoin de point, par sur les chapeaux de roue. A la 2me minute déjà, Annoni ouvrait la marque. Le club alémanique subit sans réagir la loi de son adversaire. Dès la reprise, Berthoud a repris du poil de la bête sous l'impulsion de son entraîneur Madl (ex-Granges). A noter qu'après le but de l'honneur réussi par Madl, Bévillard a raté la transformation d'un penalty...

Troisième ligue

Azzurri - Aurore II 3-2; Buren - Perles 1-2; Lyss II - Nidau 3-1; Madretsch - Dotzigen 1-1; Ceneri - Taufelfen 2-1; Mâche - Anet 2-0; USBB - La Neuveville 2-2; Courtemaiche - Boncourt II 1-3; Courtételle II - Fontenais 1-3. Les autres matches ont été renvoyés.

Championnat suisse de première ligue

Sion trop fort pour Le Locle

LE LOCLE - SION 0-7 (0-3 0-3 0-1)

MARQUEURS : Micheloud (2), Dekumbis (2), Kalbfuss, Voide, Mayor.

LE LOCLE : Mauerhofer; Baldi, Maulle; Salviberg, Piaget; Pilorget I, Bula, Pilorget II; Reolon, Kistler, Houriet; Berner, Beiner, Blaser; Froidevaux. Entraîneur : Cruisbank.

ARBITRES : MM. Bastaroli et Spiess. Glace en excellent état. 200 spectateurs. Pénalités : 2 x 2 minutes contre Le Locle; 4 x 2 minutes contre Sion.

On ne se faisait guère d'illusion dans le camp loclois : la venue du chef de file incontesté de ce groupe 4 signifiait, à coup sûr, une nouvelle défaite. Restait à savoir à quelle sauce les Loclois seraient déguâtés? Finalement le repas de l'ogre valaisan fut moins plantureux que prévu. Il est vrai que les protégés de Jimmy Rey absorbèrent un peu du hors-d'œuvre car durant les 10 premières minutes ils se payèrent le luxe de forcer le vaillant Mauerhofer à trois réverences. Cette indigestion coupa un peu leur appétit. Ils se contentèrent, dès lors, de faire la fine bouche et ne forcèrent pas leur talent. Cela leur suffit tout de même pour compléter leur repas. Les Loclois enregistrent certes une nouvelle défaite. Cependant, face à cet adversaire redoutable et redouté ils firent preuve d'une

Moutier - Berthoud 5-1 (3-1 0-0 2-0)

Moutier a remporté une victoire méritée face à Berthoud. Ce succès était le premier à être fêté cette saison à Moutier. Le résultat aurait pu être plus sévère si Ast n'avait pas manqué un penalty. A relever, chez les Prévotois, l'excellente partie de toute l'équipe qui a beaucoup travaillé et surtout du gardien Haeggi, une fois de plus intraitable. Berthoud, deuxième du classement, a subi sa première défaite et à quelque peu déçu. Les buts des Prévotois ont été marqués par Bauser, Lanz, Schneider, D. Kohler et J.-C. Kohler.

Steffisbourg mauvais perdant

TRAMELAN - STEFFISBOURG 7-4 (2-3 2-1 3-0)

BUTS POUR TRAMELAN : W. Vuilleumier 8me, Piaget 20me, R. Vuilleumier 27me, R. Voisin 35me, F. Geiser 41me, M. Mathez 44me et 58me.

PÉNALTIES : Tramelan 4 fois deux minutes, Steffisbourg : 5 fois deux minutes et trois fois dix minutes.

Alors que, durant la première période, Tramelan domine son adversaire, c'est au contraire Steffisbourg qui obtient deux buts dans les six premières minutes. Deux buts récompensent les deux seules occasions des visiteurs. Menés 2-3 à la fin de ce tiers-temps, Tramelan se reprend dans la seconde période et réussit l'égalisation. L'ultime tiers-temps sera très animé car Steffisbourg qui capitulera à la première minute, changera de visage et se montrera très méchant. La fermeté des arbitres, excellents, évitera que le match ne dégénère car, vraiment, Steffisbourg se montrera mauvais perdant. Ne pouvant plus se contrôler, un des visiteurs se met à taper sur les arbitres et est expulsé. Un autre de ses camarades écope de deux fois dix minutes et prend également le chemin des vestiaires. Tramelan obtient une victoire méritée face à un adversaire qui, classé en fin du tableau, devra faire preuve de meilleurs sentiments pour ses prochains rencontres. V. B.

Fribourg, courageux, battu à Lausanne

LAUSANNE - FRIBOURG 8-1 (1-0 3-1 4-0)

MARQUEURS : Spengler 8me; Stempfel 22me; Lindberg 35me et 38me; Wicky 55me; Spengler 56me; Dubi 56me et 57me.

LAUSANNE : Abegglen; Squaldo, Roccati; Nussbaum, Perrier; Vuilleumier, Dubi, Reinhard; Spengler, Lindberg, Wildbolz; Wicky, Winiger, Stoller. Entraîneur : Lindberg.

FRIBOURG : Boschung; Hubscher, P. Vonlanthen; Waeber, Jonin; Piché, Raemy, A. Vonlanthen; P. Schmidt, R. Schmidt, Stoll; Stempfel, Schweizer, Hertz. Entraîneur : Peter Schmidt.

ARBITRES : MM. Fatton et Niederhauser.

NOTES : Patinoire de Montchoisi 4000 spectateurs. Glace excellente. Pénalités : Lausanne 3 x 2 minutes; Fribourg 2 x 2 minutes.

la bête noire des « poulains » de l'entraîneur Schmidt; cette nouvelle défaite le prouve. Et pourtant! La victoire lausannoise fut assez longue à se dessiner. Au terme du premier tiers-temps, les Lausannois ne menaient que par 1-0.

Alors que Nussbaum augmentait la marque, les Fribourgeois réduisaient l'écart à 2-1 par l'entremise de Stempfel. On pensait alors que cette réussite allait donner des ailes aux Fribourgeois; mais



# Nicolas. Un futur médecin?

L'avenir le dira! Mais quelle que soit la voie qu'il choisira, sa formation est assurée.

A la BCN, garantie par l'Etat, une petite somme est déposée régulièrement sur le livret d'épargne de Nicolas. Elle s'accroît chaque année d'un intérêt particulièrement avantageux pour les moins de vingt ans. Elle constituera, à la majorité de Nicolas, un capital substantiel. Un bon départ dans la vie...

Passez à la BCN. Nous vous parlerons de nos livrets d'épargne-jeunesse!



**Banque Cantonale Neuchâteloise**  
Un service personnalisé!



**OPTIQUE  
MARTIN LUTHER**

MAÎTRE OPTICIEN  
Maison fondée en 1852  
Place Pury 7  
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

**L'IMPRIMERIE  
CENTRALE S.A.**

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des Industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel



## SOLISmatic 120

Machine de 1,2 litre pour 8-10 tasses de café. Modèle luxe à deux systèmes de filtrage: filtre rond pour une préparation soignée, préservant tout l'arôme. Boîtier en Duroplast résistant aux chocs. Récipient d'eau fraîche, filtre rond et cruche à café en verre résistant au feu. Filtre express, couvercles du récipient d'eau et de la cruche en Thermoplast. Pendant des heures, la plaque chauffante garde le café bien chaud. Avec cruche et deux filtres. Contenu: 1,2 litre. 1150 watt, 220 volt. Type 120, Fr. 185.-



Fabriques d'appareils SOLIS S.A., 8152 Glattbrugg

## HERMES

LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE



avec tabulateur 225.-

Modèle **Beaucourt**, ruban bicolore avec sélect. pour stencils, avec tabulateur 225.-

Autres modèles :

- Baby, super-légère 310.-
- Media robuste (adopté par l'armée suisse) 480.-
- 3000, raffinée, satisfait les plus exigeants 625.-

## Reymond

- Neuchâtel, faubourg du Lac 11 (038) 25 25 05
- Neuchâtel, Saint-Honoré 5 (038) 25 44 66
- La Chaux-de-Fonds, Serre 66 (039) 23 82 82
- Le Locle, D.-Jeanrichard 13 (039) 31 33 22
- Delémont, Moulins 9 (066) 22 15 87

## TIMBRES-POSTE

Vous désirez vendre ou compléter votre collection. Je puis vous aider à résoudre vos souhaits. Discrétion totale assurée.

MEIGNIEZ Saint-Honoré 8, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 96 66, heures de bureau ; (037) 71 52 71, le soir.

Arosa 1800 m ü.M. Telex 74 258  
Téléphone (081) 31 21 66  
**HOTEL PARK AROSA**

Vacances dans une atmosphère de détente. — L'hôtel avec tout confort : piscine, sauna, massages, jeux de quilles, bar, bus jusqu'aux remontées mécaniques, endroit absolument tranquille. Discoupez à v. l'insertion et envoyez-le nous. Vous recevrez le programme complet de la saison hivernale. En décembre, semaines de ski. Janvier et mars, forfaits de ski. Demi-pension à partir de Fr. 90.-

## l'argent

tout de suite  
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide — discret  
simple

**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
Tél. 038 - 24 63 63  
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 16.00

**Bon**  
Je désire Fr. ....  
tout de suite en espèces.  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....

Ecriveaux en vente au bureau du journal

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**

**HILDENBRAND**  
FERBLANTERIE  
SANITAIRE  
Saint-Nicolas 10  
Tél. 25 66 86

**VITRERIE - MIROITERIE**  
**M. KAUFMANN**  
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

**TOUTE L'OPTIQUE**

Pierre MIÉVILLE  
Manuel LAZARO

Opticiens  
spécialistes

**MODERN OPTIC**

Rue de la Place-d'Armes 6  
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

**ENCADREMENT**  
dorure  
restauration

abel rejchland  
parcs 10  
neuchatel  
tel: 24 62 12

ALFRED DUNHILL LTD. LONDON

INTERNATIONAL

**DUNHILL**

The name Dunhill is the registered trade mark of Alfred Dunhill Ltd. London

London - Paris - New York

**Dunhill International**  
La cigarette de classe internationale.  
Des tabacs choisis de haute qualité.

Imported from  
**dunhill** the most distinguished tobacco house in the world

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

AVIS DIVERS



Nous cherchons, pour notre service de vente « Produits arts graphiques », un

**photographe de reproduction**

qui, après une période de formation dans notre laboratoire de Lausanne, se verra confier un poste de

**représentant technique**

pour les secteurs de Genève et Neuchâtel.

Nous attendons de notre futur collaborateur qu'il soit

- de langue maternelle française
- qu'il ait des connaissances d'anglais
- et une solide expérience dans la photographie de reproduction.

Voiture d'entreprise après formation.

Notre maison offre les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Veuillez faire votre offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, à :



KODAK SOCIÉTÉ ANONYME  
Service du personnel (réf. 51)  
Case postale  
1001 LAUSANNE.

**ELECTRONA**

Nous fabriquons des accumulateurs, des appareils de télécommunication, des pièces industrielles en matières plastiques moulées et injectées. Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à une date à convenir, pour notre bureau technique de vente,

**un dessinateur**

pour schémas électriques.  
Domaine d'activité :  
— Elaboration et exécution de schémas  
— Dessins et prescriptions pour des appareils tels que :  
— redresseurs (domaine traction et installations stationnaires)  
— alimentations de secours  
— convertisseurs statiques.  
Pour notre bureau des méthodes

**un agent d'exploitation**

Domaine d'activité :  
— Etude du travail et du temps nécessaire à son accomplissement  
— Préalable des prix  
— Etudes de postes de travail  
— Divers travaux en rapport avec le domaine d'activité  
— Formation souhaitée : A.S.E.T. ou connaissances équivalentes.  
C'est avec plaisir que nous discuterons de la description détaillée des tâches qui se rattachent à ces deux postes avec les personnes qu'une activité auprès de notre entreprise intéresse. Les demandes de renseignements et les offres, accompagnées des documents usuels, seront adressées à  
Electrona S.A., 2017 Boudry.  
Tél. (038) 42 15 15, interne 497.  
Nous garantissons une entière discrétion.

ELECTRONA



FABRIQUE D'HORLOGERIE  
DE FONTAINEMELON SA  
2052 FONTAINEMELON  
TEL. 038 53 33 33

engage, tout de suite ou pour époque à convenir :

— pour son service mécanique

**MÉCANICIEN EN ÉTAMPES**

**MÉCANICIEN DE PRÉCISION**

pour montage et entretien de machines

**OPÉRATEUR**

sur rectifieuse de précision Jung

— pour ses ateliers de production

**MÉCANICIEN DE PRÉCISION**

pour réglage et entretien de machines de production

Venez nous rendre visite, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner au sujet des conditions de salaire, conditions sociales et des appartements disponibles.

Renseignements auprès du Service du personnel de l'entreprise.  
Tél. (038) 53 33 33

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Restaurant Saint-Honoré  
cherche, pour entrée immédiate,

**sommelière ou sommelier**

Tél. 25 95 95.

Pour un travail de magasinier dans mon dépôt, je cherche

**une personne habile et consciencieuse**

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (038) 25 56 70.

**OUVRIERS**

pour différents travaux sur métal, seraient engagés.

Faire offres à  
Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3,  
Neuchâtel. Tél. 25 24 75.

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.  
Feuille d'avis de Neuchâtel



**Est-il fait pour vous ce poste de MÉCANICIEN ?**

Veuillez appeler  
Mme Yenny  
au No 24 76 78  
qui se fera un plaisir de vous renseigner.

On cherche  
**SOMMELIÈRE**

Nourrie, logée, deux jours de congé par semaine ; date d'entrée à convenir.

Faire offres à l'hôtel du Dauphin, 2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 12 83.

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise, tél. (038) 33 38 38, cherche, pour le mardi ou le jeudi, **sommelière remplaçante**

Magasin de jouets cherche (période de mi-novembre fin décembre) **un étudiant**

ayant un goût marqué pour la vente de trains électriques. Travail à plein temps souhaité.

Adresser offres à case postale No 21762, Neuchâtel 1.

**Prof. médicales auxiliaires**

**YVES REBER**

Bandagiste-orthopédiste  
**ne reçoit pas le mardi**

**Dem. à acheter**

**LOUP**

2203 Rochefort (038) 45 10 55  
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débaras de logements complets.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**CHANGEMENT DE SITUATION**

**Employé supérieur**

formation commerciale, plusieurs années d'expériences, habitué à travailler seul, cherche, pour début janvier 1974, poste à responsabilités.

Adresser offres écrites et détaillées à BV 2826 au bureau du journal.

**Mécanicien - faiseur d'étampes**

y compris dessin, cherche situation. Bons certificats, quatre ans de pratique. Libre début 1974.

Faire offres à case postale 33, 2072 Saint-Blaise.

**Cuisinier suisse**

30 ans, 10 ans de pratique, cherche place de chef ou sous-chef dans un établissement de moyenne importance. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à KC 2811 au bureau du journal.

L'annonce reflète vivant du marché

**Radio Luder**

**TÉLÉVISION**

Vente et réparations soignées de toutes marques

NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 25 34 64

**Auto-école ABC**

DOUBLE COMMANDE

J. Rindlisbacher Tél. (038) 25 90 59  
Petite voiture - Parcage facile

J'entreprends tous travaux de

**PEINTURE PAPIERS PEINTS**

Travail rapide et soigné. Prix avantageux.  
Tél. (038) 24 10 48

**DOGUE ALLEMAND BRINGÉ**

Femelle de 7 mois, pedigree et vaccinée, à vendre pour cause imprévue.

Si vous désirez un gardien sûr et imposant, un compagnon agréable, aimant les enfants et les autres animaux, téléphonez au (026) 5 33 76.

**PRÊTS**

sans caution de Fr. 500.— à 10,000.—



Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.  
**BANQUE COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom  
Rue  
Localité

**Voyage d'un jeune baha'i autour du monde**

Hôtel Terminus, mardi 27 novembre, à 20 h 15,

diapositives commentées par le Dr Marco Kappenberger, communauté baha'ie de Neuchâtel.

**OFFRES COMMERCES DEMANDES**

A remettre, pour raison de santé,

**COMMERCE RADIO TV**

ville de Fribourg.

Portefeuille abonnement intéressant.

Faire offres sous chiffres 28 - 900318 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

**Petites annonces à tarif réduit**  
**35 centimes le mot**

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

- A vendre**
- Demands à louer**
- Perdus-Trouvés**
- Demands à acheter**
- Offres d'emplois**
- Divers**
- A louer**
- Demands d'emplois**

**Sont exclues de ces rubriques**

- Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle
- Les offres de vente de véhicules à moteur

**COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?**

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

**Le prix est de 35 centimes par mot minimum 10 mots**

- chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
- chaque nombre compte pour un mot
- chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone. Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

**ANNONCES SOUS CHIFFRES**

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses. Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule : « faire offres sous chiffres... au bureau du journal ».

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

**35.000**

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais

**TOUS LES JOURS**

le tirage CONTROLÉ de la **FAN** Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

**basketball**

# Neuchâtel bat in extremis Federale Lugano

# Alors que Fribourg Olympic caracole toujours seul en tête...

NEUCHÂTEL - FEDERALE LUGANO 84-81 (35-46).

NEUCHÂTEL. — J.-M. Pizzera (2 points), Petitfierre, Zakar (8), Schaller (1), Osowiecki (3), Bucher (2), Lehner (6), P.-Y. Pizzera, Spoletini, McLaughlin (25), Woytowicz (37). Entraîneur: Zakar.

FEDERALE LUGANO. — Amado, Zerah (5), Ponzio, Cedraschi (8), Dell'Acqua (4), A. Ponzio, Moore (20), Nicolet (12), Tamburini, Lawrence (32). Entraîneur: Tocilj.

ARBITRES. — MM. A. Pythoud (Fribourg) et J. Hofmann (Delémont). NOTES. — Salle du Panespo. 1300 spectateurs. Au cours de la deuxième mi-temps, Pierre-Yves Pizzera se blesse à une épaule à la suite d'une chute. Transporté à l'hôpital avec l'épaule démise, il a pu regagner son domicile après quelques soins qui nécessiteront une immobilisation de quelques jours.

**DE HAUTE LUTTE**

Quel match passionnant et éprouvant qu'ont suivi les spectateurs entre deux formations qui prétendent au titre national! Rarement les « supporters » du club neuchâtelois avaient eu l'occasion de vibrer autant dans une ambiance et une tension qui augmentèrent au fil des minutes. Le coup de sifflet final sanctionna une victoire neuchâteloise acquise de haute lutte au terme d'une partie d'excellent niveau.

Tout avait pourtant bien commencé

pour les Tessinois. Ils prirent immédiatement la direction des opérations grâce à un Dell'Acqua très attentif, organisant bien le jeu et alimentant remarquablement ses trois hommes de pointe: Lawrence, Moore et Nicolet. Face à ce trio des « plus de deux mètres », les Neuchâtelois connurent des moments pénibles car il est très difficile de contrer ces hommes sous le panier. Seuls Bucher, Lehner, Woytowicz, parfois le rusé Zakar, parvinrent à s'opposer valablement sans toutefois empêcher leur réussite.

Après 10 minutes de jeu, l'avance des Luganais était de huit points; malgré la réussite de Woytowicz et Zakar, les joueurs locaux ne purent s'opposer à l'aggravation de la marque qui atteignit 11 points à la pause. A remarquer un manque inhabituel de réussite de McLaughlin — il réalisa trois tirs sur 16 tentés — et une certaine réserve de Bucher, rapidement sanctionné de trois fautes personnelles.

**PRESSION LUGANAISE**

Dès la reprise, Federale continua d'exercer sa pression, aggravant encore la marque par l'Américain Lawrence alors que son compatriote Moore se fit contrer régulièrement par Lehner qui ne le laissa plus évoluer à sa guise. Le ton monta très sensiblement et les échanges devinrent plus hâtifs. L'accélération du rythme de jeu provoqua de nombreuses fautes dont la première vic-

time fut J.-M. Pizzera, très impulsif et accrocheur en diable. Mais en face, ce fut au tour du capitaine Sergio Dell'Acqua de se faire expulser. Le retard de Neuchâtel ne varia que peu et, au moment où Bucher quitta le terrain (34me minute), l'écart se fixait à 15 points. C'est alors que le tempérament de « gagneur » de Tom McLaughlin s'imposa, provoquant une réaction bénéfique et salutaire sur toute la formation. La remontée se dessina lentement. Les Américains se déchainèrent, bousculant la défense tessinoise. A la 38me minute, l'écart fut ramené à cinq points au moment où Moore fut contraint de rejoindre le banc des spectateurs ayant atteint également la limite fatidique des cinq-fautes personnelles.

Jusqu'à la fin de la rencontre, Zerah et Cedraschi durent également céder leur place, pour la même raison, par suite de l'affolement complet des Luganais. Ce fut brusquement trop pour eux; ils concédèrent l'égalisation par Schaller (un coup franc réussi sur deux) alors qu'il restait une minute de jeu; leur actions devinrent désordonnées face à la volonté des Neuchâtelois. Finalement, McLaughlin et Lehner les achevèrent donnant in extremis la victoire à Neuchâtel.

**LEGERE DECEPTION**

Ce match au sommet de la 6me journée a été marqué par l'importance de l'enjeu et surtout la nervosité de ses

acteurs. Il faut admettre qu'on attendait mieux de la part de l'équipe locale, cette dernière n'ayant atteint son rendement optimum qu'en fin de partie seulement. Si cette manière est tout juste suffisante pour battre Lugano, elle sera dangereuse dans deux semaines face aux Fribourgeois. A l'entraîneur Zakar de revoir cette question avant le choc au sommet de la saison au Panespo.

M. R.

**Fribourg nonchalant**

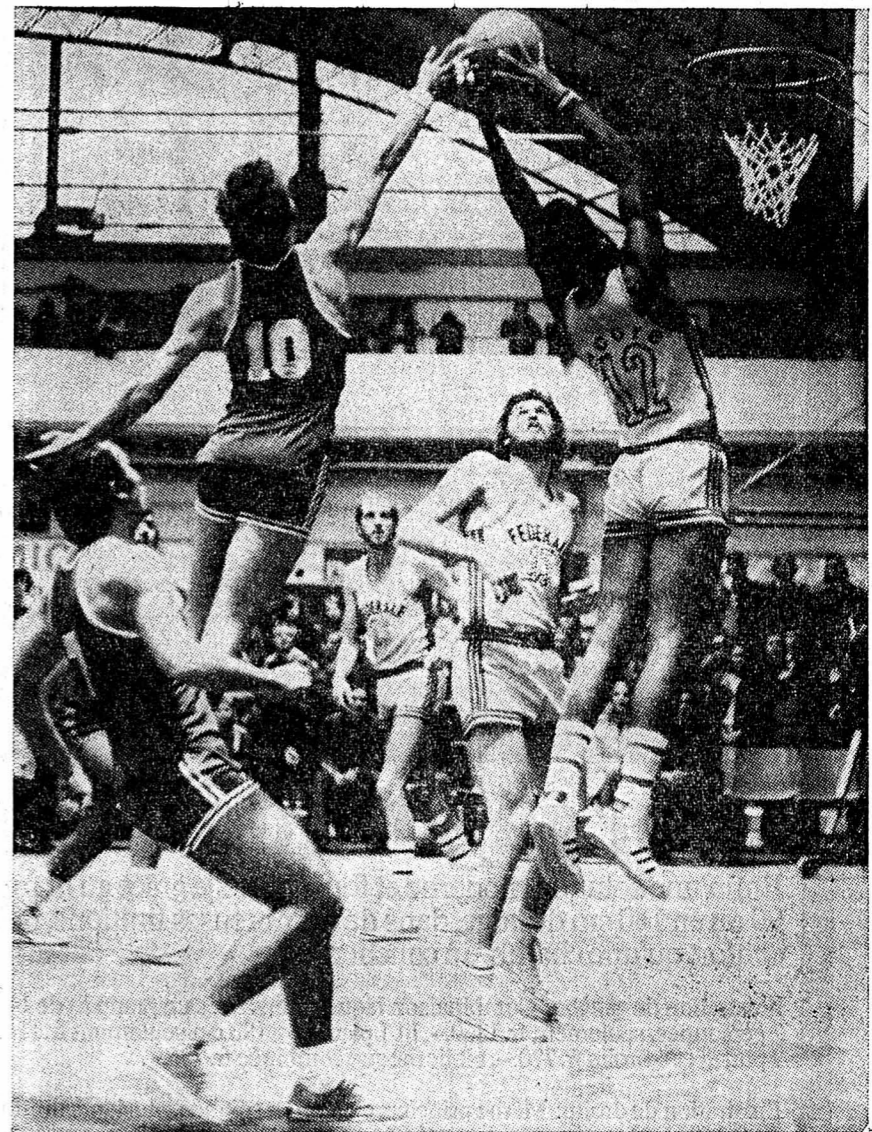
Fribourg Olympic - Zurich 107-67 (45-35)

Salle des sports de Fribourg. — 600 spectateurs. — Arbitres Berger-Emch.

Fribourg: C. Denervaud (15), Kund (26), Werder (2), Egger (16), Kiener (14), Dumoulin (6), Karati (2), Mrazek (4), J. Denervaud, Marbach (2), Currat (20), Macherel.

Zurich: Gamm (14), Pesek (6), Rodriguez, Hrub (10), Scheu (13), Velvart, Arazim (24).

Sans forcer son talent, souvent même avec une nonchalance qui ne fut guère du goût du public, Fribourg Olympic a facilement dominé une équipe zuricoise décidément bien faible.



SPECTACULAIRE. — A l'image de ce duel entre Bucher (à gauche) et Moore, le match Neuchâtel - Federale Lugano le fut, grâce, notamment, au brio de Zakar, Nicolet et Lawrence (15) qui doivent ici se contenter d'admirer.

(Avipress - J.-P. Baillod)

**Résultats et classement**

Résultats: Neuchâtel - Fédérale Lugano 84-81 (35-46). Fribourg Olympic - Zurich 107-67 (45-35). Vevey - Martigny 81-84 (38-46). Pregassona - Stade Français 70-73 (32-38). Nyon - UGS 59-66 (33-39). Classement: 1. Fribourg Olympic 5 matches, 10 points; 2. Neuchâtel et Stade Français 6-10; 4. Fédérale Lugano 6-9; 5. Pregassona 6-7; 6. UGS 6-6; 7. Vevey 6-4; 8. Martigny 5-2; 9. Zurich et Nyon 6-0.

**BOXE**

**A UN MOIS DE SON CHAMPIONNAT D'EUROPE**

# Chervet sans grand problème devant Pirredu

A un mois de son championnat d'Europe des poids mouches de Zurich contre l'Italien Fernando Atzori, le Bernois Fritz Chervet a remporté une nette victoire aux points face au champion d'Italie de la catégorie, Emilio Pirredu, à Schaffhouse. Il a ainsi remporté sa 47me victoire en 56 combats professionnels.

Devant 1200 spectateurs, Fritz Chervet a démontré contre Pirredu qu'il se trouvait d'ores et déjà en excellente condition physique. Ses doublés du gauche à la face lui ont permis de prendre l'initiative dès le début de la rencontre. Il n'a éprouvé quelques difficultés que sur la fin, lorsque le Transalpin, très marqué, chercha son salut dans des accrochages qui n'ont jamais été appréciés par l'ancien champion d'Europe.

Après un début de combat très prudent de part et d'autre, Chervet fut le plus vite en action et, au cours des quatre premières reprises, la rapidité de ses attaques et son excellente couverture empêchèrent pratiquement le champion d'Italie de marquer des points. Au cinquième round, le rythme du combat diminua sensiblement mais Chervet conserva l'initiative.

Très résistant, Pirredu allait poser des problèmes au Bernois jusqu'au coup de

gong final mais sans jamais parvenir à remettre son succès en cause en raison d'une infériorité trop grande sur le plan technique.

Au cours des dernières reprises, Chervet, très intelligemment, parvint à neutraliser ou à éviter de façon souveraine les derniers assauts de l'Italien, dont la défaite aux points ne souffre aucune discussion.

Dans le second combat professionnel de la réunion, le Brésilien de Genève, Getulio Bueno, a battu l'Italien Dante Lazzari par arrêt de l'arbitre au 6me round. Dans ce combat de poids mi-lourds, Lazzari a été victime d'une fracture d'une côte.

**MUCARIA EN EVIDENCE**

Chez les amateurs, la sélection suisse a battu celle de Lombardie par 10-6. C'est l'Italo-Suisse Rosario Mucaria qui a fait la meilleure impression.

**RÉSULTATS**

Sélection suisse - Lombardie, 10-6. — Plume: Mucaria (S) bat Radicioni (It) arrêt 2me. Légers: J.-P. Schwab (S) et Valentini (It) match nul. — Welters: Tichiano (It) bat Novelli (S) arrêt 2me. — Moyens: G. Corpateau (S) bat Giarattano (It) aux points. — Surwelters: B. Joye (S) bat Veraschina

(It) K.O. 2me; Hug (S) et Bassetti (It) match nul; W. Vegeili (S) bat Tigesi (It) aux points. — Lourds: Tapol (It) bat J.-C. Cudry (S) aux points.



**Killy peut-il encore battre l'élite mondiale? L'a-t-elle déjà devancée? Ne vous cassez pas la tête à chercher une réponse: L'un et l'autre ont gagné sur Rossignol.**



Pro ou amateur, celui qui, aujourd'hui, veut se classer au premier rang, utilise Rossignol. Prenons pour exemple les résultats de la saison passée: Jean-Claude Killy a gagné, aux USA, ses galons de champion du monde des professionnels avec Rossignol, équipés

de fixations de sécurité Look Nevada. Du même coup, Rossignol et Look Nevada sont devenus les champions du monde des marques.

Lors de la coupe du monde 72/73, Rossignol s'adjugeait 19 victoires. Le classement officieux inter-marques, (1ère place = 25 points,

2ème place = 20 points, 3ème place = 15 points) de la coupe du monde 72/73, Rossignol l'a emporté avec 1060 points, soit 565 points d'avance sur la marque classée seconde. Voilà des chiffres bruts qui se passent de commentaires!

# ROSSIGNOL

RLN: la formule magique d'un ensemble pour le ski. RLN, c'est-à-dire: Skis Rossignol, fixations de sécurité Look Nevada, chaussures de ski Nordica, le tout mis à l'épreuve, pour vous, par l'élite mondiale. Désirez-vous vous informer en détail, tranquillement, à la maison? Nous vous ferons volontiers parvenir la documentation susceptible de vous intéresser.



Veillez m'adresser votre catalogue RLN (si disponible)

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

Adresser ce coupon: Haldemann+Rossignol Skis SA 6370 Stans

**cyclocross**

**A Dietikon**

# Van Damme en solitaire

Le Belge Albert van Damme a remporté le cyclocross international de Dietikon devant son compatriote Norbert Dedeckere, ancien champion du monde des amateurs. Le Suisse Peter Frischknecht a dû se contenter de la troisième place à 48" du vainqueur.

Une fois de plus, le handicap de trente secondes que les professionnels doivent désormais concéder aux amateurs a fait l'objet de longues discussions. Bien qu'ayant finalement accepté le principe du handicap, la plupart des professionnels sont partis plus rapide-

ment que prévu, de sorte que le handicap n'a été que de dix secondes environ.

Après deux des neuf tours, Van Damme, Dedeckere et Frischknecht se trouvaient au commandement. A la fin du troisième tour, Frischknecht avait été légèrement distancé et il ne devait plus réussir à combler son retard.

Résultats: catégorie A: 1. Van Damme (Be) 9 tours de 3,11 km - 22 km en 57'46"; 2. Dedeckere (Be) à 23"; 3. Frischknecht (Uster) à 48"; 4. Gheirland (Be) à 1'04"; 5. Arnould (Fr) à 1'49"; 6. Vermeire (Be) à 1'50"; 7. Zweifel (Rutli) à 2'29"; 8. Gretener (Wetzikon) à 2'37"; 9. Van den Hulst (Ho) à 4'00"; 10. Lafranchi (Langenthal) à 4'05"; 11. Thaler (RFA) à 4'16"; 12. Gerardin (Fr) à 4'47". Cat. B: 1. Meierhofer (Steinmaur) 14,7 km en 40'41"; 2. Helbling (Meilen) même temps; 3. Dennler (Melchnau) à 1'37". (Colombier N-S). — 60 kgs: Heinz Lengacher (Olten). — 68 kgs: Fredy Bamert (Tuggen). — Plus de 68 kgs: Edy Weber (Bâle).

**Omnium romand: Encore Blaser**

La domination de Gilles Blaser s'est poursuivie à l'occasion de la quatrième manche de l'omnium romand qui s'est courue à Menières, près d'Estavayer. Le sociétaire de la Pédale des Eaux-Vives a fait pratiquement cavalier seul tout au long des 14km et a ainsi pris une sérieuse option sur la victoire finale qui devrait lui sourire à Genève le week-end prochain à l'issue de la cinquième et dernière manche, à moins bien évidemment qu'il ne soit victime d'un ennui mécanique ou d'une chute. Ce fut notamment le cas samedi de son principal rival, le Vaudois Jean Vonlanthen, qui tomba au cours du premier tour et qui fut distancé dès les premiers kilomètres. Il parvint toutefois à refaire une partie de son retard et à passer la ligne en seconde position.

**RÉSULTATS**

Amateurs et juniors (8 tours - 14 km): 1. Blaser (Genève) 37"; 2. Vonlanthen (Renens) à 48"; 3. Champion (Saint-Maurice) à 1'; 4. Corminbeuf (Estavayer) à 2'02"; 5. Fivaz (Renens) à 2'57"; 6. Giorgiani (Estavayer) à 3'12"; 7. Morand (Renens) à 3'51"; 8. Debons (Saint-Maurice) à 4'10"; 9. Chassot (Fribourg) à 4'16"; 10. Dominelli (Colombier) à 4'24". Cadets (4 tours - 7 km): 1. Tavernier (Aigle) 23'40"; 2. Oguey (Aigle) à 18"; 3. Jean-Monod (Aigle) à 33".

**volleyball**

**Bâloises qualifiées en coupe d'Europe**

Déjà vainqueur au match aller, Uni Bâle s'est également imposé devant son public en match retour de la coupe d'Europe féminine des champions face au CA Luxembourg. Les Bâloises, qui se trouvent ainsi qualifiées pour les huitièmes de finale, l'ont emporté par 15-2, 15-4 et 15-1, en 28 minutes à peine.

**natation**

**Genève Natation se distingue**

Au cours d'une réunion à la piscine des Vernets de Genève, le Genève Natation a réalisé une nouvelle meilleure performance suisse en bassin de 25 mètres du relais 10 fois 100 m libre féminin. Patricia Perron, Myriam Chamoux, Christiane Flamand, Françoise Monod, Catherine Bonard, Joëlle Galay, Karin Cordelet, Barbara Harzenmoser, Astrid Bezençon et Julie Carter ont nagé la distance en 11'08"9. Le précédent record, qui appartenait déjà à Genève Natation, était de 11'23"4.







# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Soutenance de thèse de doctorat à l'Université La femme dans le théâtre de Montherlant

Mercredi en fin d'après-midi, à l'Aula de l'Université, s'est déroulée une soutenance de thèse de doctorat particulièrement intéressante. Le sujet de la thèse présentée par Mlle Paulette von Arx était le suivant: «La femme dans le théâtre de Henry de Montherlant». Les rapporteurs étaient MM. Marc Eigeldinger et Pierre-Olivier Walzer.

M. André Schneider, doyen de la Faculté, ouvre la séance en donnant un bref aperçu de la carrière de Mlle Paulette von Arx, qui est née en 1939, qui a fait ses études à Neuchâtel et qui a passé ses examens de licence à Lettres en 1966. Elle a préparé sa thèse sous la direction de M. Eigeldinger et elle enseigne aujourd'hui au Collège Calvin à Genève.

Pour bien comprendre l'intérêt et la valeur de l'étude de Mlle von Arx, il faut dire qu'elle a eu plusieurs entretiens avec Montherlant, qui non seulement répondit à ses questions, mais lui exposa ses vues sur divers problèmes d'ordre familial, littéraire et politique. Il prit connaissance de son travail et lui communiqua ses remarques. Ardente féministe, Mlle von Arx semble donc s'être fort bien entendue avec cet antiféministe farouche et ingénuisable, qui lui disait: «Je vais mourir parce que toutes les femmes ont une voiture, que l'on va construire un garage et que ce garage sera sous ma maison. Je mourrai à cause des femmes.»

Dans son exposé, Mlle von Arx s'attache à définir l'attitude de Montherlant à l'égard des femmes, à commencer par sa mère, qu'il a en quelque manière tuée, et sa grand-mère, pour laquelle il avait un grand respect. En fait, cette attitude est très complexe. Face à la femme, ses héros réagissent moins en hommes supérieurs qu'en défenseurs désabusés, aigris et inquiets d'une primauté masculine mal assurée. Pour l'emporter, c'est-à-dire pour cimenter les fondements de leur virile grandeur, ils ont trop souvent besoin d'avoir devant eux des femmes raisonnables, mais faibles et émotives, qui laissent percer très vite leur infériorité et leurs ridicules. En conclusion, Montherlant n'a jamais pu se délivrer d'un complexe qui proclame l'irréductible infériorité de la femme.

Premier rapporteur, M. Marc Eigeldinger, fait l'éloge des qualités prédominantes de ce beau travail. Utilisant la méthode de l'analyse psychologique, Mlle von Arx a opéré une synthèse qui dégage et met en lumière les traits saillants de la condition féminine dans le théâtre de Montherlant. Il y a chez elle une connaissance exhaustive du cœur et de la mentalité de cet auteur, et c'est ce qui lui a permis de procéder à de fines et justes analyses portant sur le caractère de ses héroïnes.

Pourtant M. Eigeldinger aurait quelques objections à présenter. Mlle von

Arx n'a pas tenu assez compte des dimensions de l'histoire, qui chez elle sont reléguées au second plan. Dans «La Reine morte», l'infante de Navarre se situe au-dessus de la condition féminine, ce que reconnaît, il est vrai, Mlle von Arx, mais elle diminue trop Inès de Castro.

Elle n'a pas assez dégagé le mythe de «Pasiphaé». A propos de «Port-Royal», elle est trop nettement hostile à Angélique, qui possède cette grandeur et cette lucidité si chères à Montherlant. Ce serait une erreur de priver «Port-Royal» de sa dimension théologique, car cela diminuerait la valeur de la pièce. Enfin, à propos de «Don Juan», il faut avouer que Montherlant a réduit la complexité du personnage, sans doute parce que Don Juan c'était lui.

A ces questions et à ces objections, Mlle von Arx répond de manière très pertinente, en justifiant toujours son point de vue, mais ses réponses deviennent bien plus nettes et plus démonstratives encoeur lorsqu'elle répond à M. Pierre-Olivier Walzer, second rapporteur. Ayant voulu lui faire reconnaître qu'il existe une différence notable entre les pièces nobles de Montherlant et une pièce telle que «Celles qu'on prend dans ses bras», qui est une comédie, il s'attire cette réponse indignée: «Une comédie? Non, c'est une tragédie!» C'est que, pour Mlle von Arx, le théâtre de Mon-

therlant est toujours le reflet direct de la vie.

M. Walzer ayant fait allusion à la misogynie de Montherlant, Mlle von Arx précise avec force qu'il y a chez cet auteur antiféminisme, mais non misogynie. Car si Montherlant a contesté la valeur des femmes, il ne les a jamais fuies, ce qui aurait été le fait d'un réel misogynisme. Ce sont même ces «éternelles vaincues» qui lui ont assuré la gloire et la célébrité que ne lui avaient pas concu ses essais et les romans, pourtant brillants, de ses débuts.

Enfin, M. Walzer lui faisant remarquer que la psychologie n'est pas tout chez Montherlant, parce qu'on est au théâtre et qu'on y parle un «beau langage», Mlle von Arx triomphe une fois de plus en affirmant que, vêtues de costumes somptueux ou de simples robes, les femmes de Montherlant parlent toutes le même langage, et même «le plus beau langage», quand il s'agit, par exemple, de Mlle Andriot.

Après la délibération d'usage, le doyen, M. André Schneider, décerne, au nom de la Faculté des Lettres et de l'Université de Neuchâtel, le grade de docteur ès lettres à Mlle Paulette von Arx, avec ses félicitations pour sa connaissance exhaustive de l'œuvre de Montherlant. P. L. B.

## Bientôt une importante séance du Conseil général de Colombier

De notre correspondant : Les conseillers généraux de Colombier siègeront en séance extraordinaire le 29 novembre. L'ordre du jour de cette séance comporte six points principaux et on débute par l'adoption du plan d'alignement rue Basse - route de Sombacour - rue de la Poste - rue Haute (partie supérieure) - Creux-du-Sable - rue des Mûriers - route de Notre-Dame et avenue de la Gare.

Le projet initial de la route des Champs-de-la-Cour prévoyait la construction d'une chaussée jusqu'à la limite de la zone «OnC IV» avec la zone rurale. En cours de travaux, la réalisation a été quelque peu raccourcie à savoir que seule l'infrastructure de l'extrémité de cette chaussée a été mise en place. Toutefois, les deux propriétaires touchés par cet aménagement partiel ont souhaité vendre le terrain nécessaire à la route. Pour préserver l'avenir en vue de la prolongation de la chaussée, le Conseil communal a jugé qu'il était opportun d'acquiescer ces deux parcelles. Afin de couvrir différents travaux et d'assurer les liquidités suffisantes à la trésorerie communale, le Conseil communal demande l'autorisation de contracter un emprunt de 100.000 francs.

POUR CESCOLE  
Le Conseil général devra également se prononcer sur l'arrêté adopté par le

Conseil intercommunal du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs du 4 octobre concernant l'octroi d'un crédit de 1.470.000 fr. (complémentaire) pour la construction d'une seconde salle de gymnastique et d'un bassin de natation.

Dans son rapport, au législatif, l'exécutif communal souligne «que conscient de la nécessité de doter Cescole des installations permettant de donner l'éducation physique, selon les programmes officiels, soit trois heures hebdomadaires à toutes les classes de l'enseignement secondaire inférieur, il propose d'approuver l'arrêté voté par le Conseil intercommunal du syndicat.»

Une demande de crédit de 278.500 fr. pour couvrir et poursuivre les frais d'études du projet du nouveau collège de Chatenaya sera sollicitée. Le dernier point de l'ordre du jour concernera l'augmentation des taxes d'abattage et la modification du règlement sur l'abattage, le commerce et l'importation des viandes. En effet, l'évolution des frais d'exploitation des abattoirs due, en particulier à l'augmentation des prix de base de l'eau et de l'électricité, à la part importante aux charges d'épuration des eaux usées ainsi qu'aux frais de transport et d'incinération des déchets d'abattage, exige l'adaptation des taxes perçues pour l'utilisation de ces derniers.

jpk

## Un nouveau livre de Jean Courvoisier: 24 belles demeures neuchâteloises, par le texte et l'image

Chaque nouvelle parution d'un ouvrage de Jean Courvoisier enrichit d'autant la bibliographie de l'histoire neuchâteloise. Car nul n'est mieux qualifié que lui pour aborder le passé cantonal, d'abord par sa profession d'archiviste adjoint de l'Etat, ensuite par ses titres de licencié et de docteur ès lettres de l'Université de Neuchâtel, enfin par son activité d'auteur d'études qui font autorité. De sa production historico-littéraire, retenons notamment «Le Maréchal Berthier et sa Principauté de Neuchâtel (1806-1814)», sujet de sa thèse de doctorat en 1959; «Panorama de l'histoire neuchâteloise», paru en 1963 et récemment réédité; les trois volumes neuchâtelois de la collection des «Monuments d'art et d'histoire de la Suisse», publiés entre 1955 et 1968; «Promenades dans Neuchâtel», sorti en 1963; deux chapitres de «Neuchâtel et ses six districts», diffusé à l'occasion du 125<sup>me</sup> anniversaire de la République; de très nombreux articles dans le «Musée neuchâtelois», revue de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, etc.

Et maintenant, comme s'il avait ressenti le besoin d'opérer un choix personnel parmi les centaines, voire les milliers de monuments d'art et d'histoire dispersés dans les trois volumes de la série précitée, Jean Courvoisier propose aux lecteurs une manière d'anthologie de l'histoire et de l'art architecturaux des cinq derniers siècles de notre passé: «Belles demeures neuchâteloises» (\*).

Plus qu'une sélection de spécialiste, ce condensé de 112 pages apparaît comme une déclaration d'amour adressée par un historien passionné à vingt-quatre constructions caractéristiques du bon goût, du savoir-faire, des capacités techniques et du sens esthétique de nos ancêtres bâtisseurs.

Certes, Jean Courvoisier est conscient de l'arbitraire de son tri; il écrit dans son introduction: «Vingt-quatre vieilles demeures pour l'ensemble du canton: le choix peut paraître sévère aux uns, très large à ceux qui considèrent la modestie du pays». A notre sens, les deux douzaines de «témoins» retenus par l'auteur illustrent à merveille toutes les tendances architecturales qui se sont succédé au cours du dernier demi-millénaire, tous les usages dévolus aux anciennes bâtisses de nos montagnes, de nos vallées et de notre littoral, et toutes les appartenances sociales qui furent celles de nos prédécesseurs, tant dans les fonctions publiques que dans les affaires privées. Ainsi, au gré d'une randonnée touchant aux six districts de ce canton, Jean Courvoisier visite, dans le temps et dans l'espace, le prieuré de Cormondrèche, la Borcarderie de Valangin, l'Ecu-de-France de Couvet, le château de Bevaix, la cure de Saint-Sulpice, les maisons Favre du Petit-Chézard, le château des Frères aux Brenets, l'hôtel communal de Fleurier, la maison des Arbres à la Chaux-de-Fonds, le numéro 8 de la place des Halles de Neuchâtel, etc.

De plus, pour relever encore un texte déjà très riche au niveau de l'évo-

lution terminologique architecturale, l'excellent photographe chaux-de-jonier Fernand Perret a réalisé vingt-quatre planches en couleurs, donc une par demeure étudiée.

A l'heure où la sauvegarde de l'environnement retient l'attention générale, la publication de ce nouvel ouvrage de Jean Courvoisier fait figure de contribution à ce vaste mouvement appuyé par tous les milieux préoccupés de conserver à l'homme un milieu digne de lui, et tendant à la défense et à l'illustration du patrimoine naturel et humain sous toutes ses formes. En effet, en guise de conclusion à l'introduction de «Belles demeures neuchâteloises», l'archiviste adjoint de l'Etat constate que «quel que soient le constructeur et la situation à un carrefour animé, au creux d'un vallon, ou très en vue, elles (Réd.— nos vieilles demeures) s'intègrent sans effort au paysage naturel ou construit. Toucher maladroitement aux maisons ou à la nature voisine, pis encore, les mutiler les unes ou les autres, porte un préjudice direct à tout un paysage champêtre ou urbain. La disparition en est désormais ressentie comme une perte.

C'est qu'à la valeur propre de ces demeures s'ajoute celle d'un art de vivre disparu, et la qualité de témoin rassurant d'un humanisme profondément enraciné dans le terroir».

(\*) Centre d'arts graphiques des imprimeries Attinger et Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 1973.

## UNE CONFÉRENCE DE M. JACQUES RYCHNER

# La Société typographique de Neuchâtel et ses ouvriers vers 1770

C'est à l'activité de la Société typographique de Neuchâtel que M. Jacques Rychner a consacré sa conférence donnée dans le cadre de la section du Littoral de la Société d'histoire et d'archéologie. C'est en 1931 que la Bibliothèque de la ville a fait l'acquisition des archives de la Société typographique. On savait que ces papiers étaient conservés dans les greniers de la Grande-Rochette, mais sans connaître exactement leur importance. Une somme de 6000 fr. fut réunie à l'époque afin d'acheter ces lettres autographes et éviter ainsi la dispersion de documents liés à la typographie et à l'histoire neuchâteloise. C'est une collection unique en son genre, précieuse mine de renseignements sur la vie économique neuchâteloise, sur l'art typographique et le commerce de librairie en Europe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

De quoi se composent ces archives? De correspondance tout d'abord, soit environ 24.000 lettres de divers correspondants d'Europe, puis de 11 volumes in-folio de copies de lettres; ensuite de livres de compte in-folio: brouillard, journaux, livres de commissions, notes diverses, etc... Puis, point intéressant tout spécialement les libraires et les typographes: les comptes de l'atelier d'imprimerie représentés par la banque des ouvriers où sont relevés chaque semaine les travaux des compositeurs et des pres-

EN 1769 ET POUR UNE BONNE IMPRIMERIE...

La Société typographique dont les archives viennent d'être brièvement décrites a été constituée en juin 1769 par quatre bourgeois de Neuchâtel: Frédéric-Samuel Osterwald, Jean-Elie Bertrand, Jonas-Pierre Berthoud et le libraire Samuel Fauche. Le but de la Société typographique est assez clairement défini dans une lettre du banquier Osterwald à un correspondant neuchâtelois: «... Nous nous proposons d'établir non un commerce de livres qui n'aboutit souvent qu'à remplir des magasins d'imprimés sans aucune valeur réelle, mais une fabrique de livres c'est-à-dire une bonne imprimerie au service des libraires qui voudront l'employer...» Il ne faut pas perdre de vue qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le prestige du livre français est énorme et dépasse de beaucoup l'actuelle francophonie. Les modestes locaux du début de la Société typogra-

phique (rue des Moulins) sont vite trop exigus et l'un des associés peut faire l'acquisition d'un excellent immeuble situé près du port, puisque presque tout le trafic transitait par voie d'eau, la maison occupée actuellement par la librairie Reymond.

Quelle est l'origine du personnel employé par la Société typographique? Sur 120 ouvriers deux seuls sont nés de la région de Neuchâtel; un Aubert de Savagnier et un Patthey de Grandson. Les autres viennent d'Allemagne, de Provence, de Liège et même de Prague. Ils se recrutent par différents canaux par exemple au niveau des maîtres imprimeurs qui recommandent un prote ou des ouvriers, au niveau des compagnons qui savent très bien entre eux où sont les bonnes places et où les salaires sont les meilleurs! Les nouvelles se savent très rapidement et favorisent un auto-recrutement.

Les ouvriers mariés sont les plus recherchés puisqu'il est entendu que le mariage rend plus stable! Les deux qualités essentielles exigées sont des ouvriers assidus et sans débauche... Le compagnon voyage à pied par étape de 35 à 45 km par jour de sorte qu'il lui faut deux jours, de Lausanne, pour gagner Neuchâtel et une semaine s'il part de Lyon (300 km). Lorsqu'il arrive dans un atelier, l'ouvrier se trouve souvent en pays de connaissance et il n'est pas rare d'entendre dans l'atelier le français, l'allemand, le wallon et le provençal. Ces compagnons aiment à se distraire et la tradition du «lundi bleu» est fort en vogue!

M. Rychner s'est attaché à rendre très vivant son exposé en y glissant de jolies

### CESCOLE

## Volleyball: les filles de Cescole en finale

(c) Mercredi, c'était au tour des équipes féminines du district de disputer les matches éliminatoires de volleyball dans le cadre du tournoi cantonal scolaire organisé par le DIP. Deux équipes de Cescole, deux de la Béroche et une de Peseux étaient inscrites.

La finale de district a vu la victoire de la M4A-Cescole contre P4-Béroche. Lors des prochaines finales cantonales, Cescole représentera son district tant chez les filles que chez les garçons.

anecdotes. En voici une: le dimanche, les compagnons se rendent aux environs de Neuchâtel, au vallon de l'Ermitage par exemple, en compagnie de charmanes et jolies jeunes filles et dansent sur l'herbe au son des violons. Ces scènes aussi plaisantes que bucoliques donnent la nostalgie d'une époque où l'on savait prendre son temps et où à titre de comparaison 72 heures de présence à l'atelier représentent une heure de travail actuel!

La Société typographique de Neuchâtel a cessé d'exister en 1798 pour des raisons financières.

A l'issue de la conférence de M. Jacques Rychner, de pertinentes et intéressantes questions lui furent posées. Elles démontraient encore tout l'intérêt que sa causerie avait suscité.

Fr. FAHRNY

## RÉGION DES LACS

### LA NEUVEVILLE

## Avant une inauguration

(c) Récemment, le comité d'organisation pour l'inauguration (du 3 au 5 mai) des nouveaux costumes de la fanfare municipale a siégé sous la présidence de M. Maget, ingénieur.

M. Girardin s'occupera des relations avec les fanfares de la région et présidera la commission musicale. M. Visinand, conseiller municipal, se consacrera aux relations avec les sociétés locales. M. Haerberli, professeur, sera responsable de la réception officielle. M. Bernasconi, contremaitre, aura la charge des constructions, c'est-à-dire la halle de fête-cantine pour 1000 personnes. Monsieur Strausak engagera l'animateur et les orchestres de danse (attractions). M. Jean Marty, hôtelier, supervisera la totalité de la cantine.

En outre, un service de la presse et de la publicité a été prévu. D'ores et déjà un livre d'or circule. Un budget général sera établi jusqu'à fin janvier 1974. Sept fanfares du Jura et du canton de Neuchâtel se sont offertes pour participer à la fête. Voici la composition du comité d'organisation: M. Maget, président; M. Visinand, vice-président; M. Banderli, caissier; Mlle Nicola, secrétaire; adjoints: MM. Matthey père, Liechti et Haerberli.

## Les bâtiments scolaires sont-ils bien utilisés?

(sp) La commission cantonale des constructions scolaires a jugé opportun de consulter les membres du corps enseignant d'un certain nombre d'écoles du canton quant à l'utilisation du bâtiment scolaire dans lequel ils exercent leur activité. Le département de l'instruction publique a prié M. Olivier Russbach, étudiant en droit à l'Université de Neuchâtel, de mener l'enquête.

Au cours d'une séance qui a eu lieu récemment, quelques enseignants des classes primaires ont répondu à un questionnaire et ont été appelés à donner leur opinion sur un certain nombre de questions relatives aux problèmes posés lorsqu'on envisage la construction d'une école.

### CRESSIER

## A la Saint-Martin

Mlle Lisette Randin, institutrice à Cressier, a participé activement avec ses élèves au succès de la fête de la Saint-Martin qui s'est déroulée les 10 et 11 novembre. Par une omission bien involontaire, son nom n'a pas figuré dans notre compte rendu de la manifestation.

# JURA - JURA - JURA

## EXPOSITION D'AVICULTURE À COURTELARY

### De l'un de nos correspondants:

Dernièrement, à la salle de gymnastique, s'est ouverte la première exposition romande d'aviculture et 23<sup>me</sup> exposition jurassienne d'aviculture et de colombophilie mise sur pied par la Société d'ornithologie de Courtelary-Cormoret. Les quelque 500 sujets qui y ont été présentés ont été préalablement taxés et classés par un jury placé sous la surveillance d'un membre de l'Association jurassienne d'ornithologie (AJO). A signaler, l'heureuse initiative prise par les organisateurs qui ont offert une visite gratuite de l'exposition à tous les enfants en âge de scolarité. Le comité d'organisation de cette importante exposition, à pied d'œuvre depuis de longs mois déjà, était présidé par M. Abraham Liechti, lequel était entouré de collaborateurs: MM. Maurice Froidevaux,

commissaire, Paul Maurer, secrétaire, Ernest Tanner, caissier ainsi que la quasi-totalité des membres de la Société d'ornithologie. Trois assemblées ont eu lieu dans le cadre de cette exposition. La première d'entre elles s'est déroulée à l'Aula du collège, et a permis à l'Association jurassienne d'aviculture de faire le point. A l'issue du banquet officiel auquel ont participé de nombreux éleveurs ainsi que des représentants des autorités municipales et bourgeoises de Courtelary et Cormoret, la Fédération romande d'aviculture a tenu elle aussi ses assises annuelles, de même que le Groupement jurassien de la protection des oiseaux.

### SOCIÉTÉ JEUNE, MAIS ACTIVE

Pour la toute jeune Société d'ornithologie de Courtelary-Cormoret, organiser une exposition de cette envergure constituait presque une gageure. Fondée en 1951, actuellement forte de quelque 25 membres actifs avec de nombreux éleveurs dans ses rangs, elle s'est attaquée à un travail de longue haleine puisque les travaux préliminaires remontaient à près de deux ans. Dans le domaine de la compétition proprement dite, la Société d'ornithologie comptait déjà de multiples succès à son actif. Sur le plan jurassien, elle a notamment remporté les deux challenges offerts par l'AJA et destinés à récompenser la société, ayant

obtenu la meilleure moyenne. A Lausanne, elle a en outre remporté définitivement le challenge mis en compétition dans le cadre de l'exposition d'aviculture du Comptoir suisse (trois fois en quatre ans). Elle a enfin obtenu de nombreux prix lors d'expositions romandes et nationales. Quelques-uns de ses éleveurs ont même exposé leurs sujets à Stuttgart. C'est dire que l'on ne chôme pas à la Société d'ornithologie, laquelle peut d'autre part s'enorgueillir de compter un juge supérieur de la Fédération suisse d'aviculture dans ses rangs, un titre fort envié décerné à M. Maurice Froidevaux, parfait connaisseur de la gent ailée. Cette brève présentation de la Société d'ornithologie serait incomplète si nous ne mentionnions pas ses responsables, MM. Abraham Liechti, président, Maurice Froidevaux, à la fois vice-président et président d'honneur, Paul Maurer, secrétaire, Ernest Tanner, caissier, Ernest Gurnier, Roland Masnéri et Bruno Freiburghaus, membres adjoints.

L'exposition romande d'aviculture a constitué à coup sûr une aubaine pour la population de Courtelary et des environs.

### SORNETAN

## Assemblée

C'est sous la présidence de M. Joseph Christ, caissier communal à Courrendlin, que l'association des fonctionnaires communaux du district de Moutier a tenu ses assises annuelles à Sornetan, en présence de quelque 60 personnes parmi lesquelles quelques dames. En ouvrant l'assemblée M. Christ se plut à saluer le préfet Macquat, M. Monnat, inspecteur de la direction des affaires communales, M. Chèvre, de Roches, représentant de l'association des maires et présidents de bourgeoisie du district, ainsi que M. Juillerat, maire de Sornetan. Le procès-verbal lu par M. Josè Letcher, secrétaire communal à Bévillard a été accepté tout comme les comptes présentés par M. Gérard Leisi, caissier communal à Bévillard. Le comité a été réélu en bloc et se présente comme suit:

Président: M. Joseph Christ, caissier communal à Courrendlin, vice-président Henri Hostettler, caissier communal à Tavannes, secrétaire: Norbert Chapatte, secrétaire communal à Courrendlin, caissier: Gérard Leisi, caissier communal à Bévillard, membres: MM. Josè Letcher, secrétaire communal à Bévillard, Fernand Gyger préposé AVS à Tavannes, Germain Marquis, secrétaire communal à Mervelier. Ont été nommés vérificateurs des comptes: Mme Marie-Pierre Rais, secrétaire-caissière communale à Corban et M. Jean Martin, préposé AVS à Moutier.

### MALLERAY

## Entre chiens et chats...

(sp) Les habitants de certains quartiers sont incommodés par des chiens qui aboient la nuit. Il y a 91 chiens officiellement déclarés à Malleray. Les autorités envisagent de prendre des mesures. Dans les quartiers situés au sud de la Birse, ce sont des bandes de chats errants à demi sauvages qui sèment la panique. Une solution pour leur élimination devra être trouvée avant qu'ils ne prolifèrent.

René SCHLEPPI, Bevaix

**GALONS**  
CENTRE DE COUTURE BERNINA  
**L. CARRARD**  
Epancheurs 9 Neuchâtel

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**

**RENÉ SCHENK**  
Votre fournisseur pour vos articles de sport  
Ski - hockey - football  
Aiguillage de patins minute  
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

**F. GROSS & FILS**  
Appareillage - Ferblanterie  
Installations sanitaires  
Machines à laver « Schultess »  
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

**CLAIRVUE**  
NEUCHÂTEL  
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

**RITZ & Cie**  
MENUISERIE  
EBÉNISTERIE  
Neuchâtel  
Ecluse Tél. 25 24 41

**SERVICE DE NETTOYAGES**  
**OK**  
appartements, bureaux, magasins, etc.,  
parquets, vitres, escaliers, lavages.  
Tél. 42 28 28 Indiennes 3

**ENCADREMENT**  
dorure restauration  
abel rejchland  
Pares 10 Neuchâtel  
Tél. 24 62 12



Ford Escort 1300 L Fr. 9210.—

**Parce que vous ne changez pas de voiture chaque année. Ford Escort. Une petite voiture robuste.**

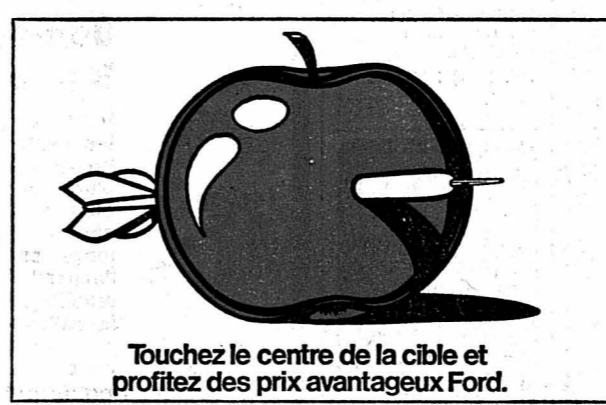
**Robustesse**

Ce n'est pas un mot, c'est une qualité essentielle. Démontrée par la Ford Escort dans les rallyes les plus durs, confirmée dans la conduite de tous les jours. Ford Escort: infatigable et sûre, carrosserie monocoque, la plus résistante de toutes. Mais ce n'est pas uniquement parce que l'Escort est une petite voiture robuste que la cadence des ventes Escort a plus que doublé en Suisse en 1973. C'est aussi parce que l'Escort est une petite voiture très maniable, agréable à conduire et qui plaît. C'est aussi parce que l'Escort possède d'autres qualités appréciées par l'acheteur suisse.

**Economie**

Consommation réduite de 8,7 litres aux 100 km. Entretien simple et économique. Moteurs éprouvés 1300 cc avec 57 CV/DIN ou 1300 GT avec

72 CV/DIN. De plus l'Escort a une très bonne valeur de revente.



**Equipement**

Pour son prix peu de voitures de cette classe vous offrent un équipement aussi complet: jugez

par vous-même de l'équipement de série de la 1300 L. Sièges enveloppants, garnis de tissu, réglables à l'avant. Vitre arrière chauffante. Déflecteurs avant et arrière. Moquette. Poignée de maintien. Freins assistés à disques, à l'avant. Alternateur. Phares de recul. Pneus radiaux. Et, pour une conduite encore plus souple, boîte de vitesse automatique (en option). Ford Escort, une voiture faite pour durer, parce que vous ne changez pas de voiture chaque année.



Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92; rue de la Serre 102. Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

**PLAISIRS DE LA TABLE...**

Cette rubrique paraît le dernier mardi de chaque mois. Elle vous apporte conseils et renseignements sur le domaine de l'alimentation et de l'art de recevoir...

**LE CAFÉ**  
**LA DÉCOUVERTE DU CAFÉ**  
Selon un vieux récit arabe, c'est à un berger habitant le Yémen qu'il faut attribuer la découverte du café. Un jour, il remarqua que ses chèvres étaient particulièrement vives. Il les suivit et les vit brouter les feuilles et les baies d'une plante inconnue. Il cueillit quelques-uns de ces fruits, les écrasa et les fit bouillir avant de boire l'infusion. Il en devint si gai et si loquace que ses voisins le soupçonnèrent à tort d'avoir goûté au vin défendu. Vers l'an 1000 de notre ère, un médecin arabe décrivit le premier le café qu'il désigna sous le nom de « bunc ». Il expliqua que le breuvage était arrivé d'Abyssinie par la mer Rouge, chez les Arabes puis chez les Perses. L'histoire semblerait confirmer cette version.

**CAFÉ BRULOT**  
1 petite orange, la piquer de 20 clous de girofle. 1 pelure d'orange mince, 1 pelure de citron mince, 10 morceaux de sucre. Mettre dans un plat de verre à feu. Chauffer et ajouter 2 dl de Cointreau ou de cognac. Flamber en arrosant continuellement jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Ajouter 1 litre de café fort, chaud, 1 dl de cognac, Mélanger. Faire chauffer dans une louche, y poser l'orange piquée de clous de girofle et verser lentement dans le café.

**LE THÉ**  
Le thé est le résultat d'une préparation spéciale et minutieuse des feuilles du *Thea Sinensis*, arbrisseau de la famille des Ternstroemiaceae.

Le magasin de torréfaction du Moka-Bar vend au détail cafés, thés, etc., depuis 1949 à Neuchâtel. Situé premièrement rue Pury 4, il s'est déplacé encore plus au centre de la ville. A l'angle des rues du Concert et du Temple-Neuf, il offre à une clientèle toujours plus nombreuse ses spécialités torréfiées quotidiennement sur place. Ses mélanges spéciaux de cafés ainsi que les neuf sortes de thés, peuvent être dégustés au Moka-Bar et achetés au détail.

**Porcelaine Argenterie Cristal**  
**Sollberger et Co**  
NEUCHÂTEL  
Place du Marché  
Tél. 25 13 68

**RECHAUDS**  
**CHAUFFE-PLATS**  
**GARNITURES**  
**POUR FLAMBÉS**  
**BAILLOD**  
Rue du Bassin Neuchâtel  
Tél. 25 43 21

**COMMENT LE CAFÉ ARRIVA EN EUROPE**  
Le café apparut relativement tard en Europe. Dès 1528, les Espagnols avaient introduit le cacao dans leur pays et, grâce aux Hollandais, l'Europe fit la connaissance du thé en 1610. Les premiers sacs de café furent amenés de Turquie en Europe par des navires de la flotte vénitienne en 1615. L'histoire rapporte qu'après le siège de Vienne, en 1683, les Turcs s'enfuirent en abandonnant 500 sacs de café. Le Polonais Kolschitzky, ayant goûté du café en Turquie, le considérait comme une boisson précieuse et réclama le café délaissé, en récompense de ses services de courrier pendant le siège de la ville. Il avait observé la façon dont les Turcs préparaient le breuvage et, avec ses 500 sacs, il ouvrit le premier café viennois. Bientôt des établissements du même genre furent exploités à Marseille et à Paris, puis dans d'autres villes. Sous le règne de Napoléon, l'importation de café en Europe occidentale fut presque totalement interrompue à la suite du blocus continental. A la levée de celui-ci, le café connut à nouveau un succès décisif dans toute l'Europe!

**HISTORIQUE**  
Le théier est originaire de l'Assam supérieur et du sud-ouest de la Chine. Au IXe siècle, il est cultivé déjà dans de grandes proportions au Japon; mais le thé n'est introduit en Europe qu'au XVIe siècle, par les Hollandais. En 1657, Mazarin en fait usage; on l'importe comme médicament en Angleterre en 1665 et un siècle après, en Ecosse. Depuis, étant donné le succès toujours croissant de l'infusion obtenue avec ce produit, les pays d'origine ont dû étendre les cultures et on a essayé de l'implanter dans toutes les régions susceptibles de lui convenir: Japon, Inde, Indochine, Tonkin, Java, Réunion, etc.

minutes environ au soleil, sur des nattes, puis on les torréfie une seconde fois. Les feuilles ont ainsi perdu un suc vert, sont devenues sèches et ont une teinte vert mat. Enfin, on grille le thé pour le séparer des impuretés et pour le diviser, d'après la grosseur, en différentes qualités: Young-hyson, Hyson, Poudre à canons, etc. On fait l'emballage. Pour donner les thés noirs, les feuilles, avant la torréfaction, sont exposées plusieurs heures au soleil sur des nattes ou dans des paniers à claire-voies; on les remue pour qu'elles se fanent et pour que la fermentation recherchée ne soit pas trop rapide (flétrissage). Entre les palmes de la main ou au moyen de machines spéciales, on roule ces feuilles qui brunissent, perdent un suc foncé et sont soumises ensuite aux manipulations décrites au sujet de l'obtention du thé vert. Le triage final fournit à encore des sortes différentes: Pekoe, Paw-chang, Sou-chong, Congo, etc. Les thés noirs se distinguent par leur coloration noire ou brun foncé; ils sont, en général, moins bien roulés et plus légers que les thés verts; leur odeur, quoique assez aromatique, est un peu différente.

**Planas Primeurs**  
Toute la gamme des légumes frais  
**Poteaux 4**  
Neuchâtel

**Du soleil dans votre verre**  
**Rouge Pinot noir**  
Vin fin blanc  
**GRISONI**  
Marc - Prune Bérudge  
Tél. (038) 47 12 36  
Cressier

**JIVAGO**  
1 dl de sirop de menthe, 2 feuilles de gélatine. Dissoudre dans 2 cuillerées à soupe d'eau bouillante, mélanger, verser dans des coupes (3 cm de haut environ).  
2 dl de café sucré très fort, 4 feuilles de gélatine. Dissoudre la gélatine dans le café, verser sur le sirop de menthe solidifié. Couvrir d'une couche de torton au café (recette suivante). Garnir de crème fouettée, d'une cerise et d'une feuille de menthe.

**CARACTÈRES BOTANIQUE**  
Le théier, à l'état spontané, est un grand arbuste de deux à trois mètres, qui peut même atteindre jusqu'à dix mètres. Mais pour en faciliter l'exploitation, on l'éteut de manière à restreindre sa taille à celle d'un arbrisseau. Les feuilles sont simples (fig. 42), opposées, vert foncé, un peu coriaces; les fleurs sont blanches, élégantes de forme, possèdent 5 sépales, 5 pétales, un grand nombre d'étamines et 3 carpelles soudés entre eux et pluriovulés; le fruit est une capsule.

La mise en fermentation des feuilles a d'importantes conséquences. La réaction qui modifie la nature et le pourcentage du tannin, de l'essence et de la théine (alcaloïde du thé), est due à une ymase oxydante, la théase (mélange d'oxydase, de peroxydase et de catalase). On la rencontre dans les racines, les tiges et les bourgeons du théier et elle diminue rapidement dans les feuilles avec l'âge; ceci expliquerait en partie la nécessité d'employer les très jeunes feuilles pour obtenir un thé de bonne qualité. L'enzyme du thé contenant du manganèse et du fer, on est en droit d'attendre une amélioration de la culture par l'amendement du sol au moyen d'engrais contenant des sels de ces métaux. L'arôme du thé ne préexiste pas dans la feuille du théier et prend naissance pendant la torréfaction; c'est ce qui explique la minutie avec laquelle cette opération est surveillée; seuls, les thés chinois de qualité supérieure sont doués d'un arôme naturel suffisant; les autres thés sont aromatisés artificiellement à l'aide de plantes ou de fleurs parfumées: Jasminum Sambac, Gardenia florida, Olea fragrans, Chloranthus inconspicuus.

Frédy Schneider  
**BOUCHERIE**  
**CHEVALINE**  
La Chaux-de-Fonds Neuchâtel Le Locle

Pour bien terminer vos repas, les  
**DESSERTS** de la confiserie  
**schmid**  
Rue du Concert  
Tél. (038) 25 14 44  
Neuchâtel

Nos appareils ménagers avant et après  
**LES PLAISIRS DE LA TABLE**  
**CRETEGNY & CIE**  
COMPTOIR MÉNAGER  
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL 25 69 21

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE**  
**W. Bolliger**  
Parcs 82 - Tél. 25 10 95  
Ses spécialités:  
Fondue chinoise  
Fondue bourguignonne  
Agneau 1er choix

**REALISATION: ASSA**  
**ANNONCES SUISSES S.A.**  
2, fbg du Lac - 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 40 00 - 5 lignes

**Burri**  
Maître fleuriste  
**embellira votre table**  
Tél. 25 46 60  
2000 Neuchâtel  
Seyon 30

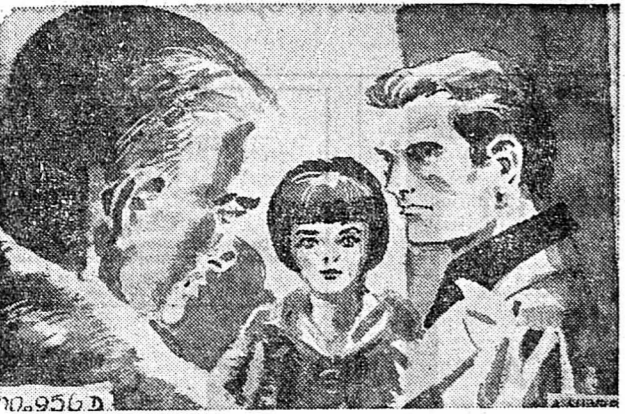
## PLEIN GAZ POUR OSS 117

RÉSUMÉ : Le laboratoire de la base de « Deer Castle » est en feu.

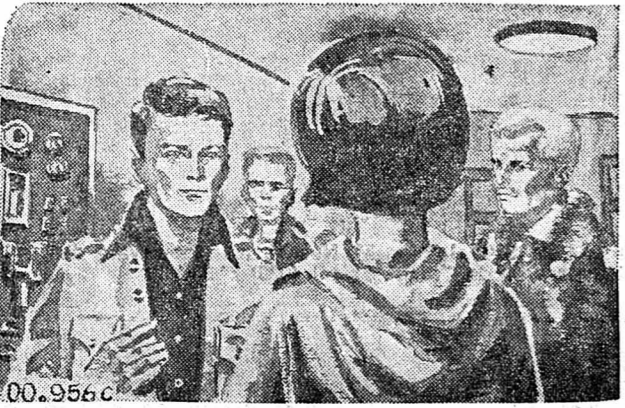
### UN VOL DE NUIT



« Le système de sécurité n'a fonctionné qu'en partie, expliqua Hubert. D'après les lampes du tableau, les portes blindées sont bien fermées et verrouillées, mais les extincteurs automatiques n'ont pas bien fonctionné et les vannes des cheminées d'aération sont demeurées en position ouverte. — « Conséquences ? » demanda Hubert. « La ventilation étant assurée, le feu va se développer et les réserves de gaz vont exploser, » répondit Volinsky.



« Etant plus lourd que l'air, il devrait brûler... » fit observer Hubert. « Non, car étant surchauffé, il va monter par les conduits de ventilation et se répandra à l'extérieur. Comme, par extraordinaire, il n'y a pas de vent ce soir... » — « Heureusement, dit Saker, nous avons l'abri ! » — « La clef de l'abri a disparu, » répliqua Hubert. « Qu'est-ce que vous dites ? » s'exclama Volinsky. « Elle a disparu en même temps que le pistolet de Bryan Dunn. »



Un lourd silence se fit. « Ce n'est pas tout, dit Hubert. L'émetteur radio a été saboté. » — « Celui de l'hélicoptère aussi ! » déclara le lieutenant Barrows d'une voix sombre. « Il en reste un dans l'abri ! » s'écria Robina Lacas. « Je le sais, répartit Hubert. Trouvez-moi la clef. » — « Mais nous pouvons partir par l'hélicoptère... » suggéra Carol Ansell. « Non, dit Volinsky. Non, puisqu'il est en panne... »



« Il n'est pas en panne, intervint Robina Lacas. Larry et moi avons inventé ça pour que Larry puisse passer la nuit ici. Barrows devient cramoisi, et Hubert lui lança un coup d'œil en coin : « Votre subterfuge va nous rendre service, dit-il, à condition que votre appareil démarre. Il peut transporter huit personnes, n'est-ce pas ? » — « Exact. » — « Est-il équipé pour le vol de nuit ? » — « Non. » — « Ah ! Comment rejoindre « Hot Springs » en s'en volant au milieu de ces montagnes ? »

### Demain : La panne d'allumage

## CARNET DU JOUR

### NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Galerie Ditesheim : Mario Avati.  
Musée d'histoire naturelle : Exposition Louis Agassiz.  
Lyceum-club : E. Eminger-Frank, tapisseries et O. Schaub-Fillioz, céramiques.  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.  
CINÉMAS. — Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Chacal, 16 ans, 17 h 45, Nés pour être libres, 7 ans.  
Palace : 20 h 30, Papa les petits bateaux..., 16 ans.  
Arcades : 15 h et 20 h 30, L'Épouvantail, 16 ans.  
Rex : 20 h 45, Bananes mécaniques, 18 ans.  
Studio : 20 h 30, L'île mystérieuse, Enfants admis.  
Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, L'invitation, 16 ans.  
Pharmacie d'office : M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.  
Service d'urgence des pharmacies : Région Roudry - la Côte, Boudry, J.-D. Boudry, tél. 42 18 12.

### AUVERNIER

Galerie Numaga I : Fermeture hebdomadaire.  
Galerie Numaga II : Fermeture hebdomadaire.  
BEVAIX  
Galerie Pro Arte : Charles Barraud, lithographies du XXe siècle.  
COLOMBIER  
Cinéma Lux : Relâche.  
LE LANDERON  
Cinéma du château : Relâche.  
PESEUX  
Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Vallée des ombres rouges.  
Galerie 2016 : Relâche.  
IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel  
Direction générale : Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## HOROSCOPE

Atmosphère agitée le matin. L'après-midi et la soirée seront plus calmes sans être pourtant excellents.

**NAISSANCES** : Les enfants de ce jour seront très indépendants, courageux et souvent violents.

### BELIER (21/3 - 19/4)

**Santé** : Remplacez le café le matin par des jus de fruits. **Amour** : Consacrez plus de temps à votre famille. **Affaires** : Arrangez les choses mais demeurez juste.

### TAUREAU (20/4 - 20/5)

**Santé** : Voyez un spécialiste pour votre tension nerveuse. **Amour** : Une décision pénible doit être prise. **Affaires** : Essayez d'améliorer votre rendement.

### GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

**Santé** : Cuir chevelu en très mauvais état. **Amour** : Agréable soirée familiale. **Affaires** : Soyez très prudent aujourd'hui.

### CANCER (22/6 - 22/7)

**Santé** : Couchez-vous plus tôt. **Amour** : Vous déroutez l'être aimé. **Affaires** : Une proposition d'avancement vous sera faite.

### LION (23/7 - 23/8)

**Santé** : Fréquentez des optimistes. **Amour** : Expliquez-vous franchement. **Affaires** : Acceptez ce que l'on vous offre.

### VIERGE (24/8 - 23/9)

**Santé** : Consommez plus de légumes verts. **Amour** : Ne dramatisez pas une petite contrariété. **Affaires** : Entrez des réformes judicieuses.

### BALANCE (24/9 - 23/10)

**Santé** : Santé très instable. **Amour** : Soyez discret et réservé. **Affaires** : Ne remettez pas le travail urgent.

### SCORPION (24/10 - 22/11)

**Santé** : Mangez plus lentement. **Amour** : Ne restez pas sur une mauvaise impression. **Affaires** : La gentillesse d'un collègue vous touchera.

### SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

**Santé** : Évitez les personnes déprimantes. **Amour** : Votre calme stimule l'être cher. **Affaires** : Vous devrez fournir un plus gros effort.

### CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

**Santé** : Vos intestins sont très fragiles. **Amour** : Votre calme apaise l'être cher, le reconforte. **Affaires** : Vous devrez fournir un plus gros effort.

### VERSEAU (20/1 - 18/2)

**Santé** : Ne vous laissez pas tenter par les friandises. **Amour** : Les réactions de votre entourage vous surprendront. **Affaires** : Soyez à l'heure à vos rendez-vous.

### POISSONS (19/2 - 20/3)

**Santé** : Ne vous découvrez pas trop rapidement. **Amour** : Montrez-vous moins exclusif. **Affaires** : Soyez un peu moins négligent.

## POUR VOUS MADAME

### Un menu

Carottes râpées au citron  
Poule au pot  
Légumes  
Petits suisses

### LE PLAT DU JOUR :

#### Poule au pot

Préparation : 25 minutes, cuisson 1 h 30 à 2 h.

Pour 6 à 8 personnes : 1 poule de 2 kilos, 2 pieds de céleri en branche, sel, clous de girofle, 2 navets, 2 petits poireaux, 6 belles carottes, 2 oignons, 1 bouquet garni.

Choisissez une poule bien en chair, pas grasse. Demandez à votre boucher 1 kilo d'os de veau sans moëlle. Dans la marmite, mettez les os, la poule bridée, parée comme pour la faire rôtir sans abattis, couvrez largement d'eau froide, amenez à ébullition, écumez à fond. Pendant ce temps mettez les oignons épluchés dans le four très chaud jusqu'à ce qu'ils brunissent, ils donneront du ton au bouillon ; piquez-les d'un clou de girofle chacun. Dès que le bouillon est propre, ajoutez les légumes entiers : poireaux et cœur de céleri coupés en quatre et ficelés, les oignons, le bouquet garni, sel. L'ébullition reprise, baissez le feu, faites mijoter pendant 1 1/2 heure environ. Servez la poule entourée de ces légumes avec les condiments habituels : gros sel, moutarde, cornichons avec une tasse de son bouillon dégraissé.

**Farce facultative** : hachez le foie, le cœur, les poumons, 100 g de déchets de jambon, une petite tasse de mie de pain rassise mouillée de lait, essorée, 2 échalotes, salez et poivrez, ajoutez un œuf entier. Recourez la poule.

### Une recette :

#### Baba au rhum

2 œufs, 90 g de farine, 2 cuillères à soupe de lait, 2 cuillères à soupe de sucre, 1 paquet de levure, 1 pincée de sel. Sirop : 50 g de sucre, 1/2 verre de rhum. Mélanger le sucre avec les jaunes d'œufs. Mettre alors le lait, la farine et les blancs montés en neige et saler. Ajouter la levure. Verser dans un moule à charlotte, cuire à four chaud

pendant 20 minutes puis démouler immédiatement le baba. Cuire à grand feu les ingrédients du sirop pendant 5 minutes. Rhum à volonté et verser le sirop chaud sur le baba. Napper fréquemment. Garnir de crème.

### Doit-on nettoyer les dents des chiens ?

Vous devez tous les deux jours nettoyer les dents de votre chien soit avec une brosse, soit avec un coton imbibé d'une préparation spéciale vendue en pharmacie (à base d'acide chlorhydrique). Vous dessouderez ainsi le tartre en formation car le tartre est l'ennemi avéré de la dentition, il résulte du dépôt des sels minéraux de la salive qui se forme à la base puis sur tout l'émail dentaire en une couche de plus en plus épaisse et finit par léser gravement le collet, de plus il donne aux chiens une fort mauvaise haleine outre le préjudice esthétique qu'il lui fait subir.

Si les dents de votre chien sont en très mauvais état, n'hésitez pas, demandez au vétérinaire de les lui enlever. Vous serez étonnée, il retrouvera une deuxième jeunesse.

### Savez-vous utiliser le parfum ?

— Pour laisser derrière soi un sillage parfumé, vaporisez l'ourlet de votre robe et de votre manteau.  
— Ne vaporisez pas de parfum sur vos bijoux sous peine de les abîmer, surtout s'il s'agit de perles.  
— L'art de se parfumer consiste à en mettre peu mais bien : derrière les oreilles, au creux des bras, aux poignets.

— Jetez quelques gouttes de votre parfum ou de votre eau de toilette dans l'eau de rinçage lorsque vous lavez vos sous-vêtements.  
— Mettez entre les piles de votre linge ou sur les rayons de votre armoire des petits morceaux de buvard imbibés de votre parfum habituel.

### A méditer

Le bonheur est chose si fragile qu'on risque de le perdre rien qu'en parlant.

Jules LEMAITRE

## De tout pour faire un monde

### Une erreur dans l'histoire de la médecine

Des millions de diabétiques rendent hommage depuis un demi-siècle aux Canadiens Banting et Best pour avoir découvert la précieuse insuline qui a sauvé tant de vies humaines.

Voici qu'un historien écossais de la médecine a redressé cette assertion erronée : le médecin à qui il convient de rendre hommage est un physiologiste roumain Nicholas Constantin Paulesco (10)

### Pour faciliter les transferts de technologie

On a beaucoup parlé, ces dernières années, de l'importance des transferts de technologie pour les pays du Tiers-Monde. Ces transferts se font, entre autres, par l'octroi de licences, ce qui soulève parfois certains problèmes. L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) vient de publier un guide pour faciliter la tâche aux pays intéressés par ce moyen d'acquisition des techniques étrangères. L'étude comporte huit chapitres dont le dernier est une liste des points à retenir lors des négociations d'accords de licence. (10)

### En France : cours d'été de télé-détection

Quelque 70 spécialistes — géologues, agronomes et hydrologues — de trente pays sont retournés cet été sur les bancs de l'école pour suivre à Tarbes des cours de télé-détection des ressources terrestres organisés par le Centre français d'études spatiales.

Parallèlement à cet enseignement, qui avait lieu sous le patronage de l'ONU, deux opérations de télé-détection ont été organisées pour les stagiaires : l'une avec

un « Mystère 20 » spécialement équipé pour les prises de vues, l'autre avec un ballon stratosphérique portant une nacelle de photographie. (10)

### Un parc réservé aux papillons

A 64 km de Sydney, en Australie, un parc de 14 hectares est exclusivement réservé aux papillons qui peuvent s'y ébattre en toute liberté. Des pavillons abritent les espèces les plus fragiles qui y trouvent leurs floraisons favorites. (10)

### Le plus petit oiseau du monde

La vedette du Grand Salon de l'Oiseau, qui se tient à Paris, est l'oiseau-mouche pygmée ; il a la taille d'une pièce de cinq francs et vient de l'Équateur. Durant le voyage, un convoyeur spécialisé a dû l'assister. Le pauvre animal doit boire toutes les trois ou quatre minutes, et du nectar uniquement...  
Ce phénomène partage la vedette avec un merle blanc rarissime — mais qui a, quand même, une queue noire. (ACI)

## A LA TV AUJOURD'HUI

### SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle  
17.05 (C) La boîte à surprises  
18.00 (C) Téléjournal  
18.05 (C) Vos loisirs  
18.30 (C) Sous la loupe  
19.00 (C) Le Fils du ciel  
19.15 (C) Un jour, une heure  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 (C) Un jour, une heure  
20.20 (C) Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui  
21.10 (C) En direct avec...  
22.25 (C) Téléjournal

20.35 (C) Actuel 2  
21.35 (C) Le défilé  
22.20 (C) Ouf  
23.10 (C) I.N.F. 2 dernière

### FRANCE III

18.30 (C) Inter 3  
18.35 (C) Roulotte (139)  
18.50 (C) La vie pratique  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.40 (C) Vivre en France  
20.05 (C) Les 20 premières années du cinéma  
20.40 (C) Rak  
(C) Débat  
22.40 (C) Inter 3 dernière

### SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 (C) TV culturelle pour adultes  
18.45 Fin de Journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 Reportage par milliers  
19.30 L'antenne  
20.00 Téléjournal  
20.20 High Fidelity oder ein Silberblick  
21.40 De première main  
22.25 Téléjournal

### SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i piccolli  
18.55 (C) Off we go  
19.30 (C) Telegiornale  
19.45 Obiettivo sport  
20.10 (C) I cari bugiardi  
20.45 (C) Telegiornale  
21.00 (C) Enciclopedia TV  
21.50 Jesce, Sole !  
22.15 (C) Prossimamente  
22.40 Oggi alle camere federali  
22.45 (C) Telegiornale

### FRANCE I

12.30 Midi trente  
13.00 24 heures sur la une  
13.30 Cours de la Bourse  
14.05 TV scolaire  
14.25 Le Corbeau  
16.00 Fin  
17.30 TV scolaire  
18.20 Vivre au présent  
18.40 Pour petits et grands  
19.20 Actualités régionales  
19.45 24 heures sur la une  
20.20 Poker d'as  
20.35 Les Nouvelles Aventures de Vidocq  
21.30 Ouvrez les guillemets  
22.45 Chemins de la musique  
23.15 24 heures dernière

### ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Valparaiso la Belle. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages d'actualités. 21 h, variétés. 21.45, Adolf Hitler. 22.55, téléjournal, météo. 23.15, Le Samedi de Jean. 0.05, téléjournal.

### ALLEMAGNE II

17 h, téléjournal. 17.10, Kara Ben Nensi Effendi. 17.45, plaque tournante. 18.25, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, Evasion d'un jour. 20.15, Praxis. 21 h, téléjournal. 21.15, marche ou crève. 22.45, téléjournal.

### FRANCE II

17.00 (N) TV scolaire  
19.00 (C) Des chiffres et des lettres  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.45 (C) Un certain Richard Dorlan  
20.00 (C) I.N.F. 2

## RADIO

### Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, Informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.55, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, le 45 tours est joué. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités. 15.05, paris perdus, paris tenus.  
16.05, Le Petit Lord, de F. Burnett. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 19 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, la bonne tranche. 20.30, énigmes et aventures, Meurtre après inventaire, une pièce de J. Raylambert. 21.25, disc-a-bol. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.  
Second programme  
8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, à vues humaines. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, centre d'intérêt du mois, les moyens de locomotion. 10.45, short stories. 11 h, université radiophonique internationale, les sources de la pensée biologique. 11.30, la vie musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, sciences et techniques. 20.30, concert UER. 23.05, hymne national.

### Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, Informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique avant toute chose. 10.05, musique populaire. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, quartette Van Douglas, Los Gitarillos et autres. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, musique populaire alsacienne. 15.30, musique champêtre.

16.05, théâtre, pièce policière. 17.05, salutations musicales d'Amérique du Sud. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, sérénade. 23.30, musique dans la nuit.

## BIBLIOGRAPHIE

André Ruellan  
TUNNEL, ROMAND  
(Robert Laffont)

Rue de Rivoli, une croix d'acier, tous les cent mètres, et sur chaque croix, un homme. Un « Crâne ». Un de ces écumeurs qui habitent les montagnes d'ordures des faubourgs et qui, la nuit, s'infiltrent dans la ville pour frapper. Ou bien des hors-la-loi, porteurs d'un avenir humain ? Entre ces deux versions, le Dr Dutôt, qui veut arracher sa femme à la mort, devra choisir.

## MOTS CROISÉS

### Problème No 164

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### HORIZONTALEMENT

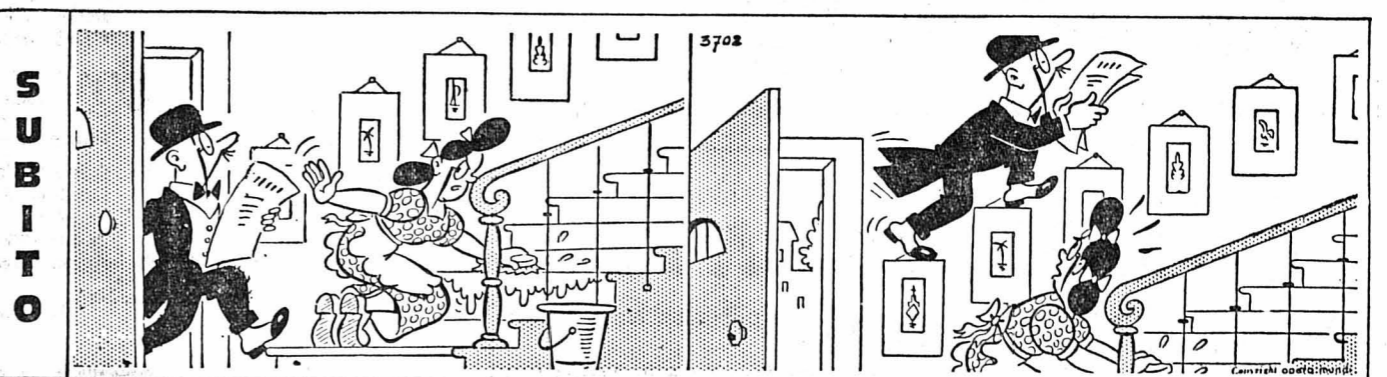
1. Il frappe sur la cloche d'heure en heure. 2. Compositeur du Chant du départ. — Elle charge le bœuf. 3. Adverbe. — Titre musulman. — Symbole. 4. Rapprocher. — Une belle du XVIIe. 5. Papillons. — Genre de Mahomet. 6. Grande région alpestre. — Initiales d'un héros de Mark Twain. 7. Le délugé l'épargne. — Disclipses. 8. Sa tête est une cible facile. — Il se dore au soleil. 9. Préposition. — Handicap dont triomphe une tortue. 10. Annonce la fin d'une fugue. — Note.

### VERTICALEMENT

1. Instables. 2. Il a de l'avenir. — Invitation à déguiser. 3. Interjection. — Ancien nom du Danube. 4. Région du bassin d'Aquitaine. — Elément de troussseau. 5. Sur le Danube. — Division historique. — Conjonction. 6. Effronté. 7. Le chef d'une communauté. — Parodie. 8. Temps mesuré. — Symbole. — Désordonnée pour le patachon. 9. Ramasse. — Patrie d'Abraham. 10. Perte de l'éclat.

### Solution du No 163

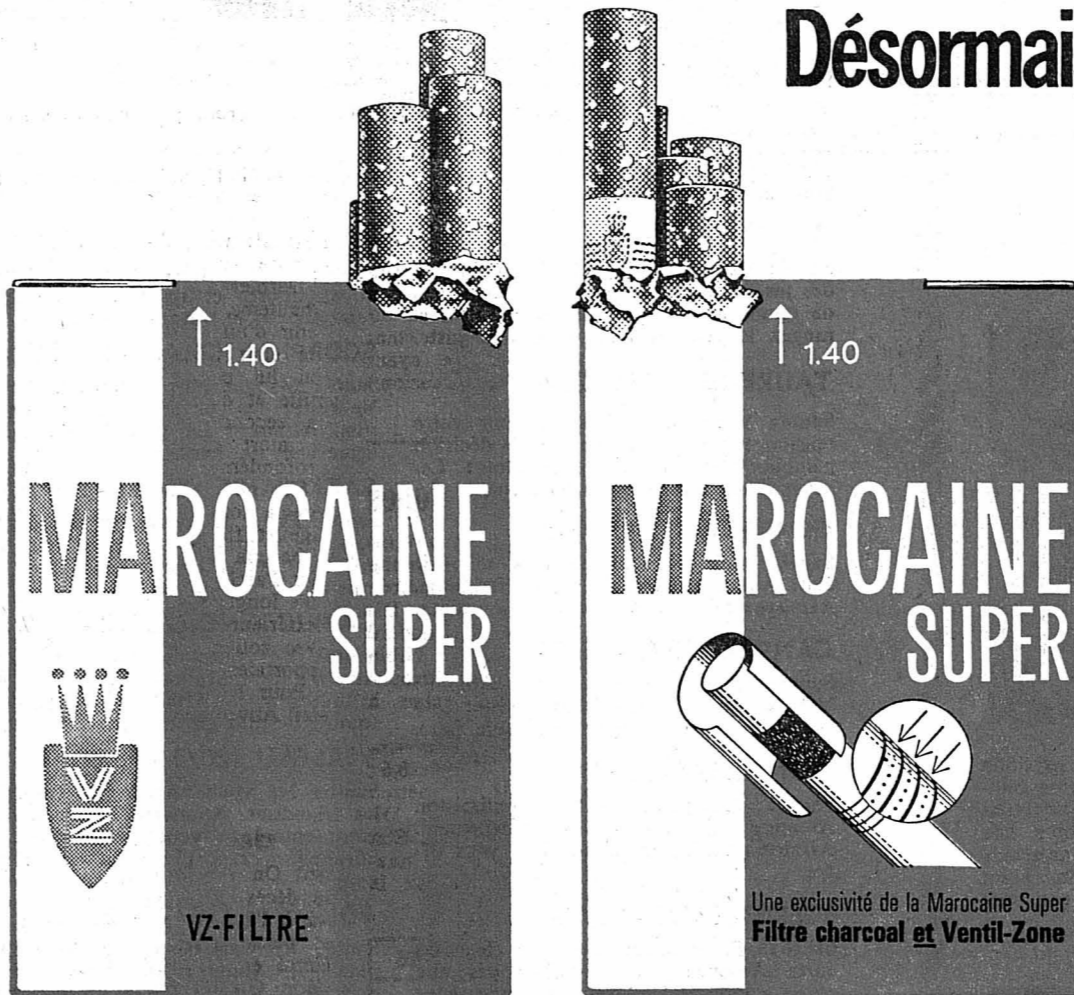
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	K	I	C	H	E	N	O	T	T	E
2	I	D	E	A	L	I	S	E	R	
3	N	E	M	U	T	M	O	I		
4	E	T	A	R	A	P	I	N		
5	S	O	R	C	I	E	R	E	S	
6	C	R	U	R	E	A	I	F		
7	O	S	C	A	R	N	I	V	E	
8	P	I	M	I	S	L	E	T		
9	E	N	T	E	E	T				
10	I	N	S	E	N	S	E	E	S	



# L'important, c'est l'arôme.

La Marocaine Super, elle, possède un filtre à charbon actif, qui respecte l'arôme du tabac.

Mieux encore, ce filtre est pourvu d'une zone de ventilation. A eux deux, ils permettent à l'arôme du tabac de s'épanouir pleinement.



## Désormais, le filtre est en haut.



Dans la zone de ventilation, la fumée reçoit, à travers 30 fines perforations, un apport d'air frais qui la rafraîchit et l'adoucit. Voilà comment la zone de ventilation et le filtre à charbon actif font que l'arôme du tabac s'épanouit pleinement.

Patinoire des Mélèzes  
**HC** La Chaux-de-Fonds  
 Champion suisse

Demain soir,  
 mardi 27 novembre  
 à 20 h 30

# BERNE

Championnat suisse de ligue nationale A.

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme  
**GELÉE ROYALE POLLEN**  
 DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR  
**CEDISA**  
 Centre de diffusion de spécialités apicoles  
 Documentation gratuite et prix producteur sur demande  
 CEDISA 20, avenue de la Gare  
 Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Resens

**L'annonce**  
 reflet vivant du marché

**La voiture Avis**  
 que vous venez chercher,  
 que vous conduisez et que vous ramenez vous-même au bercaïl en payant la location séance tenante est maintenant

**25% meilleur marché!**  
 (Voitures Avis à tarif réduit du 10 novembre au 15 décembre dans tous les bureaux de location urbains Avis.)

**Avis**  
 Location de voitures  
 Neuchâtel, Garage du 1er-Mars, Pierre-à-Mazel  
 Tél. 24 44 24

SU 99.106.1

## Pouvez-vous prendre la responsabilité de laisser votre enfant faire du ski?

A l'égard de l'enfant?  
 A l'égard de votre propre conscience?  
 Malgré les dizaines de milliers d'accidents de ski qui se produisent chaque hiver en Suisse?

**Votre enfant a besoin de liberté.**  
 Il doit faire ses expériences. Trop de craintes et d'hésitations peuvent l'en empêcher.

**La liberté que vous pouvez accorder en temps opportun grâce à notre assurance-accidents pour enfants favorables aux sportifs donne à votre enfant la sécurité.**  
 Même après un accident. En cas de frais d'opération et de guérison élevés, de traitements de longue durée et lorsqu'une infirmité durable met l'avenir de l'enfant en jeu.

**Notre assurance-accidents enfants complète, avec une large couverture de l'invalidité, ne coûte pas cher.**

On peut aussi la contracter sous forme de complément à l'assurance-accidents pour écoliers ou à la caisse-maladie; la prime est alors particulièrement modique.



La victime d'un accident n'est pas toujours fautive. Le responsable peut être tenu de couvrir les frais. Le sportif a donc besoin d'une assurance responsabilité civile privée. Pour 45 francs par année seulement, vous-même et vos enfants êtes couverts jusqu'à concurrence d'un million de francs de dommages et intérêts. Dans le monde entier!

**Quinzaine d'escargots**

3 façons:  
 Bourgogne  
 Provençale  
 Niçoise  
 du 15 au 30 novembre

Englisch PUB

**Bon** pour «Plaisirs d'hiver sans soucis»  
 à envoyer à: Winterthur-Accidents, case postale 250, 8401 Winterthur

Je désire recevoir gratuitement:

- La liste (format de poche) «Les signaux et panneaux d'avertissement sur les pistes de ski / Les dix règles de la Fédération internationale de ski (FIS)»
- La brochure d'information «Combien de liberté accorder à votre enfant?» (avec extrait du tarif concernant les variantes de l'assurance-accidents pour enfants)
- Le prospectus sur l'assurance-responsabilité civile privée pour toute la famille

Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Rue/No: \_\_\_\_\_  
 No postal Localité: \_\_\_\_\_

19

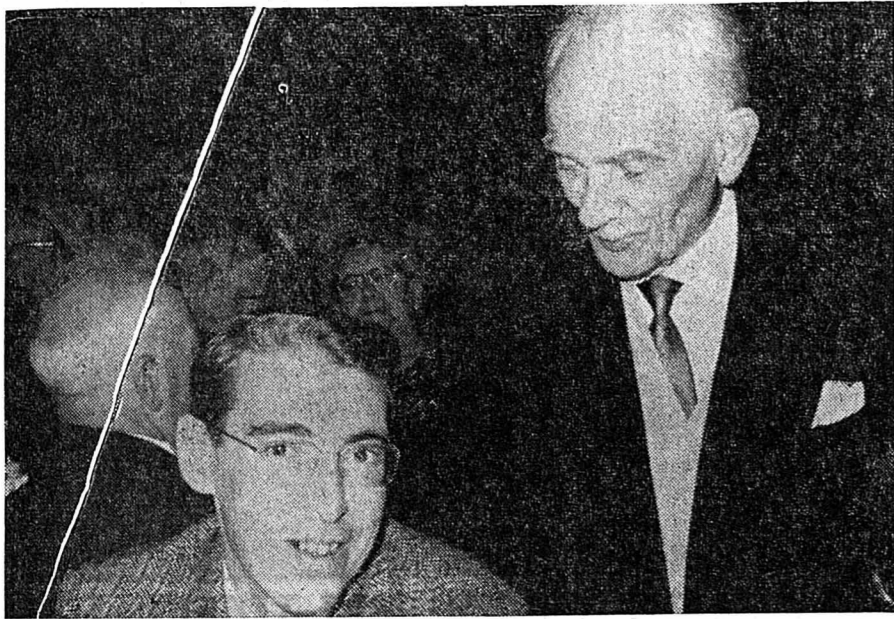
**Winterthur ACCIDENTS**

**COMMERÇANTS**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

# A Neuchâtel et dans la région



MM. René Meylan et J. Bolliger.  
(Avispress - J.-P. Baillod)

## A la Rotonde : le Noël de l'AVIVO sans voitures

Ils étaient venus de partout, du Val-de-Ruz, de Bevaix et même de Sainte-Croix, retrouvant les rues désertes de leur jeunesse, pas du tout dépayés par ce premier dimanche sans voitures. Ce retour au passé était, pour eux, une seconde jeunesse et ce jour coïncidait avec leur Noël.

C'était hier, en effet, qu'eut lieu, à la Rotonde, le Noël de l'AVIVO, association qui défend les intérêts du troisième âge. M. J. Bolliger, responsable de la section locale, s'était transformé, pour l'occasion, en un animateur très spirituel.

La fanfare de Chézard-Saint-Martin, les accordéonistes de Bevaix et un groupe de yodleurs se succédèrent avant que M. J. Bolliger ne prenne la parole, pour rappeler la situation, parfois dramatique de certains vieillards et l'effort d'entraide de l'AVIVO. Il souleva plusieurs questions qui s'adressèrent plus spécialement au conseiller d'Etat M. René Meylan. « Le renchérissement du coût de la vie, a-t-il dit en substance, a atteint 10 %. Il faut demander une protection des locataires et prévoir un nouveau palier d'augmentation des rentes. »

Noël, on le sait, c'est la boîte à surprises ; il en sortit une de petite taille, sous la forme d'enfants revêtus de costumes d'anges. Dirigés par leur maîtresse de musique, ces petits violonistes qui fixaient attentivement leur professeur en guettant le signal du départ, firent « grincer » leurs violons avec ensemble.

Les flûtistes extirpèrent de leurs instruments des sons doux et, dans un chuchotement, jouèrent un chant de Noël ; tous, avec leurs visages d'angelots, rappelaient à ceux qui étaient dans la salle que rien n'est plus proche de la vieillesse que l'enfance.

M. René Meylan prit alors la parole. Il répondit à M. Bolliger qu'en effet, les vieillards sont les premiers à souffrir de l'inflation. Mais il est opposé à l'introduction d'un treizième mois qui serait une solution de facilité. Après le discours, les productions reprirent. Finalement, chacun s'en retourna chez soi, content de ce Noël qui faisait oublier pour quelques heures que le temps passe.

R. Wé.

### COLOMBIER

#### Vol à l'église catholique

(c) Un vol a été constaté hier matin par le curé Aubry alors qu'il se rendait à l'église.

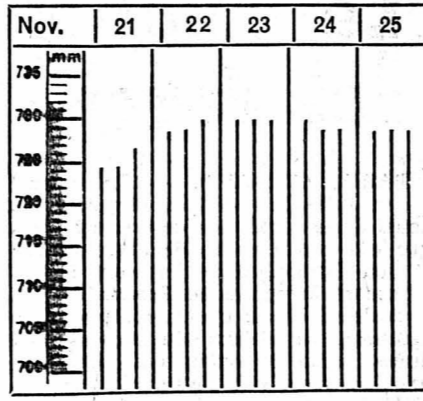
En effet, quatre patènes d'une valeur totale de 500 fr. environ ont été dérobées à la sacristie. De plus, le ou les malfaiteurs ont essayé de briser les troncs toutefois sans résultat.

Il semble que cet acte scandaleux ait été commis pendant la nuit, l'église étant ouverte en permanence, la clé ayant déjà été dérobée à une autre occasion ! Une plainte a été déposée.

#### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 24 novembre 1973. Température : moyenne 4,3 ; min. : 1,3 ; max. : 7,5. Baromètre : Moyenne : 725,9. Vent dominant : Direction : O-S-O ; force : faible à modéré jusqu'à 10 h 45, ensuite S-S-O faible à modéré. Etat du ciel : couvert, bruyillard jusqu'à 12 h 15 ensuite clair à légèrement nuageux.

Observatoire de Neuchâtel 25 novembre 1973. Température : Moyenne : 8,6 ; min. : 5,8 ; max. : 11,0. Baromètre : Moyenne : 722,3. Vent dominant : Direction : O-S-O modéré à assez fort. Etat du ciel : Légèrement nuageux à nuageux le matin, l'après-midi nuageux le soir couvert.



Niveau du lac du 25 nov. 1973 à 5 h 428,89

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps deviendra très nuageux ou couvert, des précipitations éparpillées auront lieu, surtout dans la moitié est du pays. Elles tomberont sous forme de neige jusque vers 700 mètres. La température, en plaine, comprise entre moins 5 et zéro degré au cours de la nuit, atteindra plus 2 à plus 7 degrés dans la journée. Vent du nord-ouest modéré à fort en montagne et faible à modéré en plaine.

Evolution pour mardi et mercredi. — Nord des Alpes : nuageux, parfois très nuageux. Quelques précipitations, surtout en montagne. Neige jusqu'en plaine. Baisse de la température, fort vent du nord-ouest.

### AUVERNIER

#### Décès du doyen

(c) Le doyen du village n'est plus. Le 20 octobre dernier, entouré de ses enfants et petits-enfants, M. Paul Chautems fêta ses 92 ans. Puis sa santé s'est altérée au point qu'il fallut l'hospitaliser et samedi dernier, il décédait.

Dernier survivant du trio des frères Chautems, il laisse avant tout le souvenir d'un homme pacifique. Cette qualité était doublée d'une grande énergie qui lui permit d'élever une belle famille et de mener à bien son commerce, secondé alors par sa femme, dont la mort survenue en 1951, l'éprouva profondément.

S'il ne fit pas de politique, il s'intéressa tout de même à la vie du village et fit partie du chteur d'hommes ; il occupa ses moments de loisirs à manier l'archet. Bien que n'ayant plus, depuis longtemps, des contacts directs avec l'extérieur, M. Chautems était entouré avec sollicitude par ses enfants qui lui apportaient des bouffées d'air frais.

Pour les aînés, une page de plus du vieil Auvergnais s'est tournée.

### PESEUX

#### Décès de Frédéric Giroud

(sp) On a appris avec tristesse, samedi, le décès de M. Frédéric Giroud, survenu à l'âge de 73 ans, ancien viticulteur et personnalité très connue du village. Entré en 1927 au Conseil général, Frédéric Giroud fut élu au Conseil communal en 1947 où il fut chef du dicastère des bâtiments et domaines. Pour des raisons professionnelles, il démissionna en 1956 de l'autorité exécutive, mais conserva son mandat de conseiller général jusqu'en 1968. Pendant ces douze ans, il fit partie de la commission financière et de celle de salubrité publique. Signalons qu'en outre, M. Giroud présida le Conseil communal durant la période 1953-1954.

Outre ses activités civiques, le défunt fut un fervent du F.-C. Comète dont il avait été joueur et dirigeant. Il en était membre honoraire. De plus, il cultiva depuis son jeune âge beaucoup d'ouvriers de vigne aujourd'hui disparue pour faire place à des habitations.

Il vivait seul depuis de nombreuses années dans sa maison de la rue du Château. Peseux perd ainsi un citoyen dévoué qui ne ménagea pas son temps pour les affaires de la commune et du parti radical dont il était demeuré un fidèle membre.

#### Nouveaux procès à Moscou

PARIS (AFP). — Le procès du mathématicien Youri Chikhonovitch, arrêté le 28 septembre 1972 et placé depuis cette date au secret d'abord, dans un asile psychiatrique ensuite, commencera aujourd'hui devant le tribunal de la ville de Moscou.

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### Crise du pétrole : vélos et marche retrouvent leurs adeptes en Europe

PARIS (AP). — A la suite de la crise du pétrole, plusieurs pays européens ont maintenant interdit la circulation en voiture le dimanche. Aussi a-t-on vu réapparaître les bicyclettes — tandis que la marche à pied retrouvait des adeptes.

En Allemagne de l'Ouest, où l'on compte quelque 20 millions d'automobiles, c'était le premier dimanche sans voitures.

#### PLACE AUX CYCLISTES

La police a estimé que l'interdiction de rouler était généralement acceptée avec bonne humeur. Mais policiers et piétons ont été d'accord pour estimer que trop d'exemptions avaient été accordées.

L'interdiction de circuler en voiture était également en vigueur à Berlin-Ouest, et les routes reliant l'Allemagne fédérale à Berlin étaient pratiquement désertes.

Plus de 500 cyclistes ont parcouru le célèbre « Kurfuerstendamm » en agitant leurs sonnettes et en scandant : « Maintenant les rues sont à nous. »

En Belgique, où c'était le deuxième dimanche sans voitures, l'interdiction était étendue cette fois aux vélomoteurs. On avait en effet constaté dimanche dernier que leurs conducteurs se montraient imprudents, en n'observant plus le code de la route.

#### PEINES SEVERES

Pour les Hollandais, particulièrement affectés par l'embarco sur le pétrole arabe, c'était le quatrième dimanche sans voitures.

Les peines sont sévères pour les contrevenants. C'est ainsi qu'à Rotterdam, un automobiliste qui réparait sa voiture s'est vu infliger une contravention.

#### Israël et la conférence de la paix

JERUSALEM (AP). — Le gouvernement israélien a annoncé dimanche qu'il accepte « en principe » de participer à une conférence de paix avec les pays arabes qui doit s'ouvrir le 18 décembre probablement à Genève.

Un communiqué officiel a précisé que la décision définitive sera prise lorsqu'Israël aura été officiellement invité à prendre part à cette conférence.

Un porte-parole a précisé que la décision a été prise au cours d'un conseil de cabinet consacré à l'étude des propositions que le secrétaire d'Etat américain M. Kissinger a communiquées la semaine dernière au ministre israélien des affaires étrangères, M. Eban.

Dans les milieux gouvernementaux, on estime que la réunion du 18 décembre devrait être essentiellement protocolaire, la véritable négociation ne devant démarrer qu'après les élections israéliennes.

parce qu'il faisait tourner son moteur... Le bruit court avec insistance que le gouvernement hollandais pourrait instituer bientôt un rationnement de l'essence. Mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

C'était au Danemark le premier dimanche sans voitures, mais des limitations de vitesse étaient déjà en vigueur depuis deux semaines.

On estime que cette mesure, jointe aux restrictions volontaires, ont réduit de 20 % la consommation d'essence... et de 42 % le nombre des accidents de la route.

#### LE DERNIER DIMANCHE DE FÊTE

En Grande-Bretagne, les voitures ne sont pas interdites le dimanche, bien que l'on estime généralement qu'un rationnement de l'essence soit imminent.

Mais le gouvernement a ordonné aux sociétés pétrolières de réduire leurs livraisons de dix pour cent, et certains garages ont fermé leurs portes samedi.

En Italie, les journaux ont rappelé que c'était le dernier dimanche de fête ». L'interdiction de circuler en voiture doit en effet entrer en vigueur le 2 décembre.

## DERNIERE HEURE

### Nouvelles mesures d'économie de pétrole aux USA

Washington (AP). — Le président Nixon a annoncé cette nuit à la TV américaine un nouveau programme d'économie des produits pétroliers comportant notamment la fermeture obligatoire des pompes à essence, du samedi soir au lundi matin, la réduction des approvisionnements en fuel domestique et en carburant d'aviation, et la limitation obligatoire de la vitesse à 80 km à l'heure sur toutes les routes du pays.

### « Jumbo Jet » détourné 288 personnes à bord

BEYROUTH (AFP). — Un avion « Jumbo Jet » de la KLM, qui assurait le vol Beyrouth-Delhi-Tokio et venait d'Amsterdam, a été détourné dimanche soir lorsqu'il survolait le territoire irakien. Les auteurs se réclament de l'Organisation de la jeunesse nationaliste arabe pour la libération de la Palestine ». L'avion aurait 288 passagers et hommes d'équipage à bord. Au milieu de la soirée, l'avion s'est posé sur l'aérodrome de Damas. Il a refait le plein et a décollé pour se diriger vers l'ouest, puis a atterri à Nicosie (Chypre).

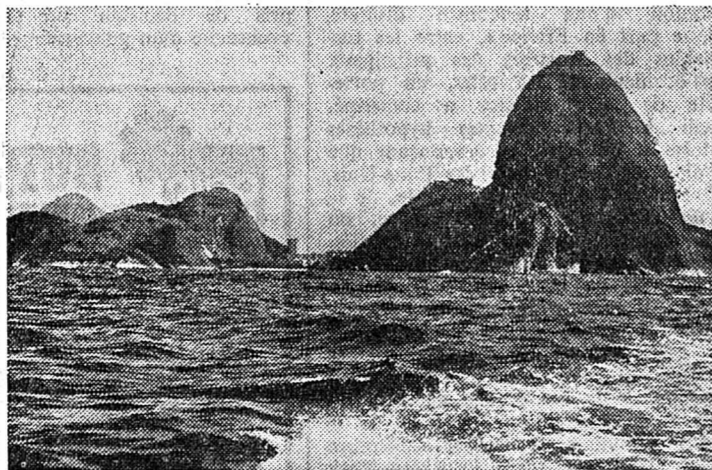
## Découvrez l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Avec Iberia.

Seule Iberia s'envole aussi souvent vers autant de villes d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud : quotidiennement ! Par Super DC-8, DC-10 et Boeing 747. Iberia vous emmène à Asunción, Bogota, Buenos Aires, Caracas, Guatemala,

Iberia assure également des vols réguliers vers l'Amérique du Nord : New York, Boston, Washington, Miami et Montréal.



Guayaquil, La Havane, La Paz, Lima, Mexico, Montevideo, Panama, Quito, Rio de Janeiro, San José, San Juan de Puerto Rico, San Salvador, Santiago, Saint-Domingue, São Paulo.



## MAURICE MÉTRAL

sera présent à la

Librairie



5, rue Saint-Honoré  
2000 Neuchâtel

samedi 1<sup>er</sup> décembre, dès 14 h 30

où il dédicacera son dernier roman

## La Cordée de l'espoir

La suite de « La Solitaire »

Ce très beau roman destiné aux lecteurs de tous âges constitue un merveilleux hommage rendu à la nature, à la fidélité et à l'amour.

Un volume relié sous jaquette illustrée en couleurs. 200 pages.

Fr. 18.-



Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le samedi 1<sup>er</sup> décembre, réservez votre volume par téléphone (038) 25 44 66 et nous vous le ferons parvenir dédicacé par l'auteur.

# LE COUP D'ÉTAT EN GRÈCE OU L'ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE LIBÉRALISATION

ATHÈNES, (AFP-AP). — Les officiers et anciens officiers qui sont à l'origine du coup d'État étaient connus pour leur opposition à M. Papadopoulos dans la mesure où celui-ci avait formé un gouvernement civil et annoncé l'organisation à brève échéance d'élections générales en Grèce, après une « parenthèse » de plus de six ans. C'est en effet contre l'organisation d'élections en mai 1967 susceptibles de favoriser la gauche que le régime des colonels de M. Papadopoulos s'était institué. Au cours de tout l'été dernier, les éléments armés hostiles à une libéralisation amorcée après la destitution du roi et la procla-

matation de la République, étaient fréquemment intervenus auprès de M. Papadopoulos pour le mettre en garde contre les troubles qui pourraient intervenir à la faveur de cette libéralisation.

L'occupation de l'école polytechnique du 13 au 16 novembre et les émeutes qui ont marqué l'évacuation de cette grande école par les forces armées ont précipité les événements le samedi 17, M. Papadopoulos et le premier ministre civil, M. Markezinis, se résignèrent à rétablir la loi martiale levée depuis le mois d'août. Mais peu à peu, le couvre-feu sévère institué le samedi 17 était

levé. Jeudi dernier, 22 novembre, le général Mastrandonis, commandant le corps d'armée de l'Attique avait tenté de réconcilier les éléments durs de l'armée et du coup d'État de 1967 avec M. Papadopoulos.

Toute la matinée, la radio des forces armées a diffusé communiqué sur communiqué pour expliquer que le régime a été renversé parce qu'il ramenait trop vite le pays vers le parlementarisme et parce qu'il s'était écarté des objectifs du coup d'État d'avril 1967.

A Athènes, qui est complètement quadrillée par la troupe et où un couvre-feu sévère a été imposé, de même qu'à Salonique, l'armée a occupé en premier lieu la poste centrale et a coupé les communications avec la province, ainsi qu'une partie de celles avec l'étranger. Dès 3 h du matin, les blindés ont pris position à tous les carrefours stratégiques et tous les bâtiments publics, dont les ministères, ont été investis par la troupe.

Hormis le ministre des affaires étrangères qui a été arrêté, puis relâché aussitôt, il ne semble pas que les autres membres du cabinet Markezinis aient été inquiétés.

Quant au commandant en chef des forces armées, le général Zagorianakos, il a été remplacé par le général Bonanos, commandant de la troisième armée.

### HOMME DE PAILLE ?

Aussi inconnu aujourd'hui que l'était le colonel Papadopoulos il y a six ans, le général Phaedon Chizikis, nouveau président grec, est considéré par beaucoup d'observateurs politiques comme un simple homme de paille placé à l'avant-scène par les véritables auteurs du putsch.

Agé de 55 ans environ, les cheveux gris, portant lunettes, le général Chizikis a paru un peu dépassé par la rapidité des événements lors de la cérémonie télévisée en direct au cours de laquelle il a prêté serment devant Séraphin, métropolitain de Ioannina, envoyé précipitamment à Athènes par avion pour l'occasion.

Il n'a pas fait de discours à la nation

pour expliquer ses intentions — ou celles des généraux qui sont derrière lui — mais on le connaît pour être un homme résolument de droite, très favorable à l'alliance atlantique. On dit aussi que c'est un ami de l'ex-roi Constantin et qu'il pourrait être favorable à son retour sur le trône.

Dans l'entourage de l'ex-monarque, qui séjourne actuellement en Angleterre, on s'est déclaré très surpris par la nouvelle du putsch. Certaines indications laissent pourtant envisager un éventuel rappel de Constantin à Athènes. Ainsi sur les ondes de la radio militaire, le qualificatif de royal a été accolé à un communiqué de l'armée de l'air, alors qu'un tel qualificatif avait disparu de toutes les déclarations officielles depuis l'instauration de la République le 1er juin dernier.

D'autre part, les membres du gouvernement présidé par M. Androutsopoulos ont prêté serment devant le président de la République.

Enfin la Grèce a fermé dimanche sa frontière avec la Turquie.



## À CHEVAL ET EN VOITURE

Comme six autres pays européens, l'Allemagne fédérale a décidé d'interdire toute circulation le dimanche. La population a pris son « mal » en patience et certains ont fait preuve d'un humour certain, tel cet habitant de Nuremberg. (Téléphoto AP)

## Lettres piégées à Francfort

BONN (AP). — Un porte-parole du ministère ouest-allemand des postes et télécommunications a annoncé qu'après l'explosion simultanée samedi au bureau d'expédition de l'aéroport de Francfort de deux lettres piégées adressées en Israël, explosion qui a grièvement blessé deux postiers, six autres lettres piégées ont été découvertes peu après au même endroit et ont été désamorcées.

Le porte-parole a précisé que les huit lettres venaient de la même ville allemande et étaient toutes destinées à Israël, mais il n'a pas donné davantage de détails, si ce n'est pour dire que les mesures de sécurité ont été renforcées à l'aéroport. En Israël même, la population a été invitée à redoubler de vigilance.



Le bureau d'expédition après les explosions. (Téléphoto AP)

## Le colonel Kadhafi s'en prend au roi Fayçal et au président Sadate

PARIS, (ATS-AFP). — Le colonel libyen Kadhafi a déclaré, dimanche, au cours d'une conférence de presse à Paris que « la nature même de l'État sioniste et son intransigence imposent inéluctablement la guerre au Proche-Orient ». Le colonel estime que la seule solution plausible, en dehors du recours aux armes, serait le retour des juifs non-orientaux dans leurs pays d'origine.

Samedi, le jeune chef de l'État s'était entretenu durant deux heures avec le président Pompidou. Il a toutefois refusé de dire s'il était venu en France pour acheter des armes. Officiellement, M. Kadhafi faisait une visite « privée » à Paris. L'après-midi, il a participé à un colloque organisé par quatre grands journaux européens, au cours duquel il a

fait part de ses principales idées sur le règlement de la question du Proche-Orient, sur le rôle des Arabes dans le monde et les traits saillants de sa « troisième théorie ». Celle-ci recuse le capitalisme occidental comme le communisme au profit d'un « véritable socialisme islamique ».

Dimanche, avant de regagner son pays en faisant une brève escale à Malte, le chef d'État libyen a tenu une conférence de presse. « Si l'URSS engageait des troupes au Proche-Orient, je la condamnerais. Mais je condamnerais davantage encore les pays qui feraient une telle demande », a-t-il notamment déclaré. Il s'est d'autre part livré à une attaque en règle contre certains chefs d'État arabes, notamment le roi Fayçal d'Arabie

saoudite et le président égyptien Sadate. Le colonel Kadhafi a reproché implicitement au chef d'État égyptien de laisser les peuples arabes dans l'ignorance de la situation réelle qui prévaut au Proche-Orient.

### LES ARMES

Le colonel Kadhafi aurait demandé au président Pompidou d'acheter 50 « Mirage F-1 », écrit le quotidien libanais « Al Moharrer » (proche de la résistance palestinienne), citant « des diplomates ». Le chef d'État libyen aurait également formulé certaines observations concernant le retard mis dans l'envoi de pièces de rechange en Libye.

Selon « Al Moharrer », le colonel Kadhafi a officiellement demandé au président Pompidou la levée de l'embargo mis par la France sur l'utilisation des armes françaises dans le conflit arabo-Israélien, et aurait demandé des chars, des « vedettes de Cherbourg » et des missiles « Crotale ».

## LE JAPON ET LE SUD-EST ASIATIQUE ACTIVENT LES RECHERCHES PÉTROLIÈRES AU LARGE DE LEURS CÔTES

TOKIO (Japon) (AP-AFP). — Des travaux sont activement menés en Asie, le long d'une bande de 6400 kilomètres qui s'étend du Japon à Sumatra (Indonésie), en vue de découvrir du pétrole.

Des crédits extrêmement élevés sont engagés dans cette entreprise, et souvent perdus en forages stériles. Les experts pensent cependant qu'il est possible que les champs pétrolifères d'Asie égalent un jour la richesse de ceux du Proche-Orient.

La commission économique des Nations unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient a fait savoir, il y a cinq ans, que d'immenses nappes sous-marines de pétrole pourraient être dissimulées au large de la Chine, du Japon, de la Corée et de l'Asie du sud-est, et selon des spécialistes de la marine américaine, le plateau qui sépare Formose du Japon cons-

tituait l'une des plus grandes réserves possibles de pétrole du monde.

### OBSTACLES

De nombreux obstacles — notamment la guerre du Viet-nam — ont retardé les travaux de forage en Asie. La pénurie de l'or noir et la hausse des prix les ont précipités.

Plus de 85 % du pétrole importé au Japon provient du golfe Persique.

Formose vient de forer son premier puits sous-marin. On s'attend à ce que le Japon et la Corée commencent simultanément les travaux dans une zone située au sud de leurs pays respectifs. L'Indonésie, le plus grand pays de la région, compte déjà une production considérable.

### TROP TOT

Selon une personnalité japonaise, le golfe du Siam est susceptible de deve-

nir un second golfe Persique. Mais il est trop tôt pour dire si les espoirs sont justifiés, car les recherches n'ont fait que commencer.

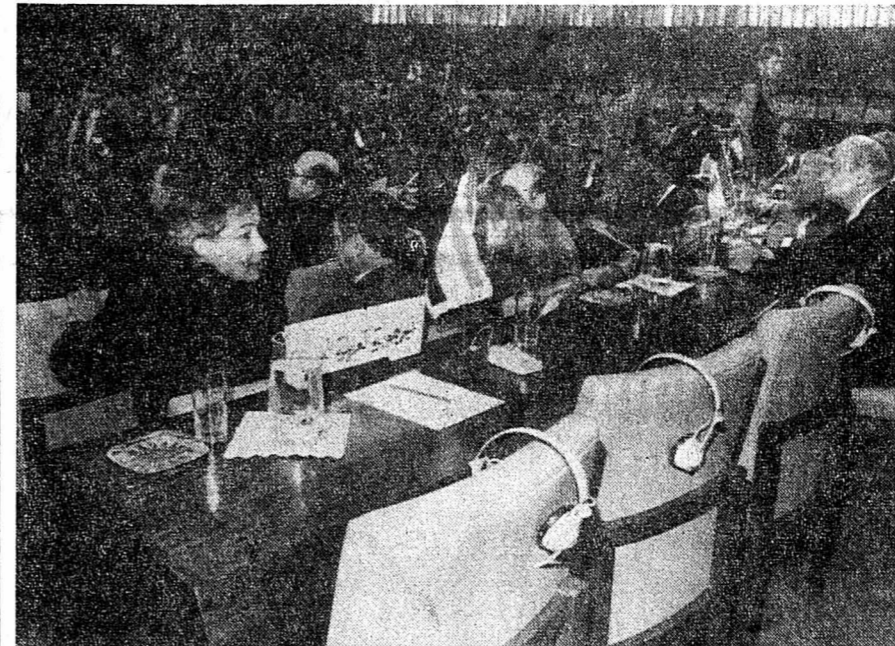
Ce sont des compagnies américaines ou européennes qui effectuent les forages d'Asie, généralement entrepris au large des côtes.

### UN « NOUVEAU KOWEÏT »

De son côté, la compagnie pétrolière « Gulf » a découvert un important gisement pétrolier au large des côtes de Cabinda (Angola), affirme dans « L'Observer » le journaliste turc, Arslan Humbaraci.

Selon le journaliste, la découverte de ce « nouveau Koweït » est gardée secrète pour des raisons politiques, tenant en particulier à la lutte contre le « mouvement populaire de libération de l'Angola » engagée par les troupes portugaises dans cette région.

## Sommet arabe à Alger



Les sièges vides de la délégation libyenne. (Téléphoto AP)

ALGER, (AP). — La conférence arabe au sommet qui s'ouvre aujourd'hui à Alger tentera de faire l'adhésion sur un programme politique, militaire et économique ambitieux qui devrait permettre aux Arabes d'obtenir un règlement au Proche-Orient conforme à leurs vœux, déclare-t-on de source digne de foi.

Ce programme serait assorti d'un calendrier applicable dans les semaines et les mois à venir allant au-delà de la conférence de paix avec Israël. Il s'agit d'avoir une ligne d'action prête à mettre en œuvre selon chaque éventualité », déclarait-on.

Mais il n'est pas sûr que les chefs d'État et de gouvernement arabes parviennent à un degré de coordination suffisamment efficace. Certains gouvernements demandant par exemple des garanties à leurs collègues afin qu'ils tiennent les engagements qui seraient pris. En outre, l'Irak et la Libye ne

participent pas à la rencontre, estimant que la ligne suivie actuellement conduit à une capitulation devant Israël. Le roi Hussein de Jordanie, inquiet de la constitution éventuelle d'un gouvernement palestinien en exil, n'a envoyé qu'un représentant.

### LE CHOIX

Samedi et dimanche, les ministres des affaires étrangères des 17 pays participants se sont réunis à Alger pour préparer les résolutions et les appels qui seront décidés par le sommet. Les responsables arabes espèrent que cet ensemble de résolutions constituera le programme d'action désiré.

Le président Bourguiba — un modéré parmi les Arabes — a déclaré dimanche à son arrivée à Alger que les Arabes doivent donner à Israël le choix entre « la paix, la fraternité et la coopération, ou la guerre ».

« L'arme pétrolière est à double tranchant a-t-il cependant ajouté. Elle doit être utilisée judicieusement de façon à ne pas nuire à nos amis et à ne pas tourner l'opinion mondiale contre nous ».

Dimanche soir, les ministres ont examiné le problème palestinien. On sait que M. Yasser Arafat, dirigeant de l'O.L.P., assiste au sommet. Les responsables palestiniens n'auraient pas encore pris de décision sur la formation éventuelle d'un gouvernement en exil.

## Réunion de grands argentiers en France

PARIS (ATS). — Le week-end a été l'occasion d'une rencontre discrète, quelque part en France, entre les responsables des finances des principaux pays occidentaux. En effet, un porte-parole de la présidence a confirmé, samedi à Paris, diverses hypothèses avancées à ce sujet, en annonçant que les ministres des finances des États-Unis, du Japon de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne et de la France, ou leurs représentants les plus qualifiés, s'étaient réunis pour discuter notamment des mesures de lutte contre l'inflation.

Cette réunion, précise-t-on dans la capitale française, est le prolongement des conversations que ces mêmes ministres ont eues en privé à Nairobi, à l'occasion de la conférence annuelle du fonds monétaire international et de la Banque mondiale, à la fin septembre dernier. Toutefois, selon le « New-York Times », les conversations auraient porté principalement sur la réforme à long terme du système monétaire international. Elles pourraient avoir eu lieu, semble-t-il, au château d'Avortigny, en Touraine. Le communiqué laisse entendre que d'autres réunions de même nature auront lieu à venir.

## Qui deviendra président de la R.F.A. ?

Les paris sont ouverts en Allemagne fédérale : M. Gustav Heinemann, dont le mandat présidentiel expire au printemps prochain, n'acceptera pas de « remettre ça ». Il sera ainsi le premier président de la République à renoncer à une réélection. Ce sont ses soixante-quinze ans qui l'y ont incité.

La coalition socialo-libérale au pouvoir dispose, à l'Assemblée nationale, de 538 sièges (475 socialistes et 63 libéraux) contre 498 à l'opposition démo-chrétienne, soit d'une majorité de 40 voix. Sur le papier, elle est donc sûre de faire passer son candidat au premier tour... pour autant qu'elle puisse se mettre d'accord sur le nom d'un dauphin. A la suite de la retraite de Heinemann (à qui les libéraux faisaient d'ailleurs grise mine en raison de son âge), les milieux politiques de Bonn ont commencé à passer, en revue les « papables » dans l'espoir de découvrir l'oiseau rare susceptible de rallier tous les suffrages.

Cela ne paraît pas facile et plusieurs noms, avancés peut-être prématurément, soulèvent tant de critiques qu'on peut déjà les considérer comme hors de course : le ministre de la défense Georg Leber,

celui du travail Walter Arendt, celui des finances Helmut Schmidt, Heinz Kühn et, bien entendu, le chef du groupe parlementaire socialiste au Bundestag, Herbert Wehner. La grosse difficulté est de trouver un candidat capable de satisfaire à la fois l'allié libéral, qui commence à donner des signes d'indépendance, la vieille garde socialiste unie autour de Willy Brandt et du programme modéré de Godesberg, et les jeunes turcs du parti (les « jusos ») dont on ne voit plus très bien ce qui les sépare encore des communistes.

Certains croient avoir trouvé la solution idéale en avançant les noms de Willy Brandt et de Walter Scheel, autrement dit du chancelier et du vice-chancelier, mais ici encore il y a des « mais ». Un Willy Brandt président de la République signifierait un nouveau chancelier, socialiste lui aussi, et les libéraux avaient posé comme condition à la reconduction de l'actuelle coalition que l'ancien maire de Berlin-Ouest reste chef du gouvernement. Son départ provoquerait presque à coup sûr une rupture de la coalition. C'est à peu près les mêmes sentiments qui font qu'une candidature Scheel serait assez mal

accueillie par les socialistes : Scheel président de la République, cela signifierait que l'homme fort des libéraux serait désormais le ministre de l'intérieur Hans Dietrich Genscher, dont les sympathies pour la CDU-CSU ne sont plus un secret pour personne.

Ce sont donc finalement les libéraux qui risquent d'être les arbitres de la situation. Si les socialistes proposent un homme un peu trop teinté de « gauchisme », il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on les voie changer leur fusil d'épaule et lancer leur propre candidat dans la bataille, jouant ainsi à leurs alliés d'aujourd'hui les mauvais tour qu'ils avaient joué à leur alliés démocrates d'hier en soutenant Heinemann contre Schröder. On pourrait voir alors les 48 députés de l'opposition mêler leurs voix à celles de leurs 63 représentants, ce qui n'en laisserait que 475 au candidat de la gauche...

Mais ce ne sont là que des spéculations et l'on peut penser qu'il y en aura bien d'autres encore avant que ne sonne l'heure de l'Assemblée nationale qui, pour la première fois, ne pourra plus se tenir à Berlin-Ouest.

Léon LATOUR

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### EUROPE

J.J. S.-S. réélu à la tête du parti radical

PARIS (AFP). — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, 48 ans, député du centre d'opposition, a été réélu dimanche, président du parti radical à la fin d'un congrès souvent houleux, qui s'est tenu durant trois jours à Paris.

Il n'était pas candidat au départ, mais il est revenu sur sa décision à la suite des acclamations et des supplications de ses partisans beaucoup plus nombreux et plus exubérants que les opposants à son action à la tête du plus vieux parti français puisqu'il date du siècle dernier.

### L'Europe ferroviaire de demain

FLORENCE, (AFP). — Un plan directeur du chemin de fer européen de l'avenir qui comprend la construction de 5800 km de lignes nouvelles et la modernisation de 13.600 km de lignes actuelles, a été présenté dimanche à Florence par l'Union internationale des chemins de fer (UIC).

Ce réseau européen de demain connaît déjà quelques réalisations puisque les chemins de fer italiens ont pu présenter à la presse, au nord de Rome, les premiers grands ouvrages de la « direttissima », nouvelle voie ferrée en construction entre Florence et Rome sur un tracé rectiligne à travers les Apennins. Dès 1975, des trains pourront circuler à 250 km/h sur les premiers 123 km de la « direttissima » entre Rome et Chiui.

**coop SUPER-CENTRE**  
PORTES-ROUGES  
Pour vos achats ATTENDEZ JEUDI des prix « dingues »

**coop SUPER-CENTRE**  
PORTES-ROUGES  
Pour vos achats ATTENDEZ JEUDI Coop vous fera une fleur

**UN FAIT PAR JOUR**  
**Quand Athènes brûle**  
Pour prendre le pouvoir en avril 1967, les colonels grecs avaient appliqué le plan Prométhée. C'était celui mis au point par l'OTAN pour déjouer toute tentative de subversion communiste, dans ce pays considéré comme un bâtiment de haut bord de la défense occidentale. Il n'est pas certain que les services intéressés aient d'ailleurs particulièrement apprécié cet emprunt. Il reste qu'en 6 ans, l'OTAN a eu l'occasion de changer sa stratégie. Il reste aussi que le coup d'État de dimanche va singulièrement compliquer les choses en Méditerranée orientale. Et que les diplomates américaine et soviétique vont à nouveau s'interroger du coin de l'œil. Car ce n'est pas trahir un lourd secret d'écrire que, même par ligne indirecte, il n'y a pas tellement loin de Tel-Aviv au Parthénon.  
Voici donc qui ne va pas arranger les choses au Proche-Orient et pas davantage à Chypre, bateau immobile de l'expansion soviétique dans ce secteur où navires américains et soviétiques, ont bien du mal à se croiser en essayant de faire croire que la mer est vide. Tout cela indique qu'il y a, même en Grèce, des paris stupides. Nous avons sous les yeux un des discours prononcés pour le 4ème anniversaire de leur révolution par un des colonels grecs. Il s'exprima ainsi : « La Grèce n'a qu'un maître et un seul c'est Papadopoulos. C'est peut-être le seul d'entre nous qui ait vraiment de la cervelle. » Un peu moins qu'il ne lui en aurait fallu peut-être. Assez pour entrer dans la voie de la raison. Pas assez pour demeurer au pouvoir. Les officiers qui ont pris sa place sont sans doute moins subtiles que Papadopoulos. Ils ont plus d'ambition. En tout cas, plus de soldats. La preuve est faite, cependant, que la « papadocratie » comme l'écrivait « Newsweek », était loin d'être une dictature militaire au QG surveillé par d'attentifs mercenaires. Papadopoulos s'est évanoui plus vite qu'il n'était venu, tout simplement parce que l'imprudent avait commencé à flirter avec une certaine République.  
En 1967, 60 officiers renversèrent la monarchie, en 1970, 500 d'entre eux furent chargés de rayer des cadres tous les officiers royalistes. Et puis, Papadopoulos avait commis une faute qu'il vient de payer. Il avait également favorisé bien des officiers compromis, jadis, dans le complot de l'Aspida ou qui avaient gardé une neutralité bienveillante lors de l'expérience Papandréou. Il y a un autre élément : l'Eglise grecque. Il n'est pas inutile de rappeler que Papadopoulos était franc-maçon et membre de la Grande loge de rite écossais, de même que son ami Mgr Hieronymos prélat de Grèce. Et c'est pourquoi ce n'est pas l'archevêque d'Athènes qui a reçu le serment du nouveau patron de la Grèce. Voici quelque temps, un journaliste grec d'opinion centriste écrivit un ouvrage intitulé : « Athènes brûle ». L'incendie s'étend.  
L. GRANGER